

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration (039) 21 11 35



## Les entretiens Carter-Teng Hsiao-ping Accord parfait

M. Teng Hsiao-ping a annoncé hier à l'issue des discussions officielles qu'il a eues avec le président Carter que les peuples américain et chinois avaient « de larges perspectives » dans leurs nouvelles relations. Pour M. Carter, ces deux heures d'entretiens ont été à la fois « d'une grande portée, franches, honnêtes, cordiales, harmonieuses, bénéfiques et constructives ».

« Je suis d'accord avec chaque mot que le président vient de dire », a ajouté alors le vice-premier ministre chinois en remontant dans sa voiture. « Je suis de plus en plus convaincu que la Chine et les Etats-Unis et le peuple chinois et le peuple américain ont de larges perspectives dans différents domaines — politiquement, économiquement, dans les domaines scientifiques et technologiques, dans

le domaine culturel, etc., a dit encore M. Teng. M. Carter a annoncé pour sa part qu'une nouvelle rencontre allait avoir lieu brièvement aujourd'hui pour procéder à la signature d'un accord portant sur la coopération bilatérale dans les domaines universitaire, scientifique, technologique, agricole et énergétique.

► Suite en dernière page

### OPINION

## Dosage explosif

Neuf cents millions de Chinois à peine sortis d'un Moyen Age voulu par la révolution du Grand Timonier contre 260 millions de Soviétiques au bénéfice d'une technologie ultra-moderne : c'est la fausse équation posée sur des milliers de kilomètres, entre Tachkent et Vladivostok. C'est l'équilibre artificiel entre deux composantes au mélange explosif qui font sporadiquement des étincelles sur les rives d'un fleuve au nom prédestiné : l'Amour. Parce que la frontière est tenue avec la haine.

Cinquante divisions soviétiques superarmées, dotées des avions et des chars les plus perfectionnés, adaptées aux conditions de manœuvre les plus rudes, face à une armée populaire en casquette Mao dont l'entraînement passe encore par la culture des rizières : c'est cela que les nouveaux maîtres du continent jaune, Hua Kuo-feng en tête, veulent corriger. C'est cela que le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping veut obtenir par ses spectaculaires ouvertures sur l'Occident : les moyens d'une politique. Une politique d'affrontement avec l'URSS dans laquelle la Chine, avec un art consommé, tente de faire glisser ses nouveaux partenaires de l'Ouest.

Pour l'heure, Pékin est l'enfant pauvre qui compte grandir très vite. La révolution a permis à ce peuple innombrable de résoudre le problème de la famine. Le gouvernement a conservé, de ses prédécesseurs, une rigoureuse législation sur la famille — âge légal du mariage : 24 ans pour les filles, 26 ans pour les garçons, deux enfants seulement autorisés — qui doit permettre d'endiguer une démographie galopant vers le chaos. Mais sa puissance matérielle, et particulièrement militaire, est pour l'instant insignifiante.

A l'Armée rouge, Pékin ne peut opposer qu'une myriade de soldats sous-équipés qui ne seraient que de la chair à canon pour l'adversaire. Des chars périmés et rafistolés qui tombent en panne après 30 km. de route dans des régions où les distances sont infinies, un armement individuel vétuste, 2700 avions de

combat dont les pays en voie de développement ne voudraient même plus (Mig-15, 17 et 19, dont des vétérans de la guerre de Corée !), seulement 100 avions de première ligne (Mig-21) privés d'électronique, quelques missiles nucléaires de faible portée qui ne seraient pas une menace réelle pour le géant voisin aux concentrations d'habitants dispersées sur des millions de kilomètres carrés.

Les Occidentaux rêvent devant les perspectives que pourrait offrir à leur machine économique un marché d'un milliard de consommateurs « neufs ». Et Pékin les encourage, jusqu'à décider voici un mois de « normaliser » son écriture pour que les idéogrammes ne soient plus un obstacle aux échanges.

Inversement, Pékin attend de l'Occident une aide militaire qui lui permettrait de renforcer sa défense aux frontières orientales. Mais aussi de rivaliser avec Moscou sur les théâtres de guerre permanente que sont devenus l'Indochine, la Corée peut-être à nouveau, la Thaïlande certainement demain. L'image des deux Grands, fusils à la bretelle, se surveillant du coin de l'œil, n'est faite que pour cacher des visées expansionnistes.

La Chine a déjà montré ses intentions. De la France, elle attend des missiles antichars et antiaériens, des hélicoptères (Alouette III et Super-Frelon), des réacteurs pour un appareil de construction nationale et aurait même envisagé l'achat de plusieurs centaines de Mirage F-1 fabriqués par Dassault, marché auquel Paris n'a pas donné son aval. De la Grande-Bretagne, elle voudrait quelques centaines de chasseurs à décollage vertical Harrier et a déjà reçu une lourde flotte d'avions de transport. Des Etats-Unis... elle feuillette le catalogue. Mais déjà, Moscou s'agite. Et ses diplomates ont été dire dans les capitales quels risques feraient courir à la détente de telles fournitures militaires à Pékin. Jamais le dosage n'aura été si problématique. Jamais non plus il n'aura été aussi dangereux.

J-A. LOMBARD

## La nouvelle a fait l'effet d'une bombe Khomeiny autorisé à rentrer à Téhéran

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe : le gouvernement iranien a accordé hier soir l'autorisation d'atterrir à un avion de la compagnie Air France affrété pour ramener à Téhéran l'ayatollah Khomeiny.

Un communiqué du gouvernement iranien a annoncé que la décision a été prise à la suite d'une longue réunion du Cabinet.

Mais l'entourage de l'ayatollah déclarait à 18 h. 45 que l'ayatollah ne partirait pas dans la nuit « parce que nous ne sommes pas prêts » — déclaration surprenante alors que depuis deux semaines l'ayatollah annonce son prochain retour à Téhéran. L'entourage ne pouvait dire quand le départ aurait lieu.

### UNE VICTOIRE POUR L'AYATOLLAH

Quoi qu'il en soit, la décision du gouvernement iranien constitue une victoire pour l'ayatollah Khomeiny

dont le départ pour Téhéran, prévu à la fin de la semaine dernière, avait été reporté à la suite de la fermeture de l'aéroport par l'armée iranienne.

« L'avion charter transportant l'ayatollah Khomeiny a été autorisé par le gouvernement à se poser sur l'aéroport de Mehrabad », a déclaré le communiqué du gouvernement. « Le Cabinet a pris une décision mardi soir. La demande pour l'atterrissage de l'avion a été présentée par Air France. Cette demande indiquait encore que l'avion de l'ayatollah Khomeiny et de ses compagnons devait quitter Paris pour Téhéran vers 5 h., heure de Paris ».

Le communiqué n'a pas précisé à quelle heure devait atterrir l'avion de l'ayatollah.

### INFORMATIONS CONTRADICTOIRES

Les informations les plus contradictoires avaient circulé tout au long de la journée d'hier sur le départ de l'ayatollah, provoquant une certaine confusion dans l'entourage du chef religieux. On annonçait d'abord que son départ était annulé, puis on indiquait que rien n'avait été décidé.

Cette confusion ne reflète en rien des désaccords politiques, avait affirmé M. Ibrahim Yazdi, proche collaborateur de l'ayatollah : « Nous sommes tous totalement d'accord pour partir dès que nous recevons confirmation officielle que l'aéroport est rouvert et qu'Air France est prêt à voler ».

On ignore encore pour quelle raison, une fois obtenu l'accord de Téhéran, le départ a été retardé.

Les autorités de la loi martiale avaient annoncé hier matin que l'aéroport avait été rouvert. Un premier obstacle était donc levé.

### POLICIER ATTAQUÉ

Des partisans de l'ayatollah, furieux que les autorités aient retardé le retour du dirigeant religieux,

avaient manifesté à nouveau hier dans les rues de la capitale, s'attaquant notamment à un officier de police sur l'avenue Chah-Reza, près de l'université. Des manifestants l'ont fait descendre de sa moto qu'ils ont incendiée, et lui ont arraché son pistolet et son émetteur-récepteur.

► Suite en dernière page

## RFA: bizarre économiste



La police a arrêté hier un homme de 37 ans, Dieter Zlof, économiste, soupçonné d'avoir trempé dans l'enlèvement, il y a plus de deux ans, du fils d'un riche homme d'affaires.

Celui-ci, M. Rudolf-August Oetker, avait dû payer une rançon de 21 millions de marks (environ 19,5 millions de fr. s.) en échange de la libération de son fils Richard, âgé de 25 ans, en décembre 1976. (bél. AP)

### DANS LES ENVIRONS DE LA CHAUX-DE-FONDS

#### Une ferme brûle

Lire en page 3

#### AU LOCLE Mystérieuse disparition

Lire en page 5

#### A LYSS Drame passionnel

Lire en page 13

#### HOCKEY SUR GLACE La Chaux-de-Fonds perd deux points

Lire en page 17

## Balance commerciale des Etats-Unis en 1978 Déficit record

La balance commerciale des Etats-Unis a accusé en 1978 un déficit record de 28 milliards 450 millions de dollars, indiquent des chiffres publiés hier par le Département du commerce.

Le déficit record précédent — 26 milliards 530 millions de dollars — avait été enregistré en 1977.

En 1978, les importations ont atteint le chiffre record de 172 milliards 30 millions de dollars (contre 147 milliards 690 millions en 1977), et les exportations se sont élevées à 143 milliards 570 millions de dollars (chiffre constituant également un record), contre 121 milliards 150 millions en 1977.

En décembre 1978, le déficit commercial a atteint 2 milliards 40 millions de dollars (contre 1 milliard 950 millions en novembre). Le déficit mensuel record avait été enregistré en février 1978 : 4 milliards 520 millions de dollars. (ats, reuter)

## Manifestation à l'Université de Madrid



La police a tiré des balles de caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser quelque 8000 étudiants et enseignants qui manifestaient hier dans le campus de l'Université de Madrid. Scandant des slogans antifascistes et réclamant la démission du recteur, les manifestants entendaient protester contre l'attaque lancée la semaine dernière par des éléments d'extrême-droite contre la Faculté de droit, au cours de laquelle sept étudiants furent blessés. (ap)

## USA: un budget pour tordre le cou à l'inflation

De notre correspondant aux USA :  
Louis WIZNITZER

Le budget que M. Carter a soumis au Congrès pour 1980 est destiné à tordre le cou à l'inflation sans provoquer de récession. Ce budget qui se chiffre à 531,6 milliards de dollars prévoit un déficit de 29 milliards — inférieur donc au chiffre de 30 milliards que le Président s'était engagé à ne pas dépasser — réduit les dépenses sociales de 6,9 milliards tandis qu'il augmente de 3 pour cent les dépenses

militaires (qui accaparent 24 pour cent du budget). En qualifiant d'« austère » un budget de cette importance, comme M. James Reston le souligne justement, M. Carter joue quelque peu sur les mots.

### SEPTICISME

Il y a seulement 15 ans Lyndon Johnson avait présenté un budget inférieur à 100 milliards de dollars. Par ailleurs nombre d'économistes estiment que le déficit budgétaire sera supérieur de plusieurs milliards à celui que le

président a prévu et qui est fondé sur des pronostics sur la marche de l'économie que rien ne justifie. Ils présumant que la croissance économique ne dépassera pas 2,2 pour cent, que la hausse des prix passera de 9,2 à 7,4 pour cent, que le recule de l'inflation entraînera un abaissement au moins modeste du taux d'intérêt et que le taux de chômage ne sera pas supérieur à 6 pour cent.

► Suite en dernière page



### La perle

Un restaurant connu, dans le Nord vaudois, a publié par voie d'annonces son menu de la « St. Sylvestre » (en français: St-Sylvestre), à 48 fr., « ambiance et cotillons compris »...

Espérons que cette ambiance a été bonne !  
Le Plongeur

## Au Conservatoire

# Bernard Pfister, pianiste

Premier atout de cette 357e Heure de musique, qui se déroulait dimanche soir dans la grande salle du Conservatoire, une des œuvres les plus fortes, les plus structurées, les plus intenses de la littérature pour piano : les « 33 variations en ut majeur sur une valse d'Anton Diabelli » op. 120 de Beethoven, une œuvre envahissante, exubérante, un torrent, un maelstrom.

Deuxième carte maîtresse : un pianiste qui « sent » admirablement cette musique, qui en offre un commentaire parfaitement expressif. Bernard Pfister propose une exécution très intérieure de ces pages. Il donne un sang neuf à l'interprétation, sans révolution inutile, il se plonge dans cette musique avec ferveur, il émeut, il surprend, il bouleverse. Ajoutez à cela une grande simplicité de style, une sonorité absolue, une modestie profonde et vous comprendrez l'enthousiasme de l'auditoire.

La salle était pleine à refus, toutes portes ouvertes sur les couloirs, des auditeurs sur la scène. Cela prouve, si

## Dans la savane

# Le plus vieil ancêtre de l'homme

Une créature proche du singe et qui parcourait la savane africaine il y a quatre millions d'années vient d'être identifiée comme le plus vieil ancêtre connu de l'homme, ont annoncé les anthropologues.

Cette créature, appelée l'homme singe Afar, marchait en se tenant debout, avait un corps rappelant celui de l'homme mais avait le visage et le cerveau d'un singe.

Cette découverte laisse supposer que les hommes et les singes pourraient avoir des origines communes encore plus étroites que ce que l'on imaginait avant, explique M.M. Donald Johanson, du Museum d'histoire naturelle de Cleveland, et T. White, de l'Université de Berkeley.

L'homme singe Afar montre également que les ancêtres de l'homme marchaient deux millions d'années avant de faire des outils de pierre.

Certains anthropologues pensaient que c'est la nécessité d'avoir les mains

libres pour se servir de ses outils qui poussa l'homme à se mettre debout.

### CONTROVERSE ?

M. Robert Radcliffe, de la National Geographic Society, qui a co-organisé les recherches, explique que les conclusions de M. Johanson sont importantes car elles suggèrent que l'évolution de l'homme ne s'est pas faite en droite ligne à partir des primates, comme les anthropologues le pensaient encore récemment.

Ces découvertes vont sans doute déclencher une immense controverse dans la communauté scientifique, a indiqué M. Radcliffe.

Il a ajouté que la célèbre paléo-anthropologue Mary Leakey a déjà remis en question l'affirmation de M. Johanson qui déclare que les os de l'homme singe Afar sont ceux d'une espèce véritablement nouvelle. Elle déclare, quant à elle, qu'ils appartiennent aux premiers ancêtres directs de l'homme moderne.

Le nom scientifique de cet homme singe est « australopithecus afarensis ». Il a été identifié et baptisé par les deux scientifiques après de minutieuses études sur des squelettes fossiles, des mâchoires et d'autres os découverts en Tanzanie et dans la région Afar en Ethiopie au cours des sept dernières années.

### C'est à « son syndrome » que Paganini doit son talent

Un médecin estime que Niccolò Paganini, universellement reconnu comme le plus grand violoniste de son temps, souffrait d'une affection du tissu conjonctif qui avait pour effet d'accroître sa virtuosité.

Dans son diagnostic rétrospectif, le Dr Myron R. Schoenfeld affirme que Paganini avait le syndrome de Marfan, ce qui explique les si longs doigts du violoniste, ses articulations d'une souplesse inouïe (notamment celle de l'épaule).

C'est pourquoi Paganini se servait avec une telle dextérité de ses doigts et maniait l'archet avec une telle souplesse, toujours selon ce chercheur en médecine et en musique. (ds)

L'homme singe Afar supplante ainsi l'australopithecus africanus en tant que plus ancien membre connu de la famille des hominidés. Les plus anciens fossiles d'environ 2,5 millions d'années.

M. Johanson, codirecteur de l'expédition qui a découvert les fossiles dans la région Afar, a indiqué qu'il apparaît maintenant que l'africanus était en fait un descendant de l'afarensis.

### EN MILLIONS D'ANNÉES

La découverte de l'homme singe Afar laisse également croire que les hominidés se sont séparés des pongides, la famille des singes qui a évolué vers le gorille et le chimpanzé modernes, beaucoup plus près de nous qu'on le croit généralement. (On pense en général que cette séparation a eu lieu il y a 15 à 20 millions d'années.)

Les fossiles de l'homme singe Afar proviennent du site d'Hadar, en Ethiopie, et de Laetoli, en Tanzanie.

L'âge des fossiles a été déterminé en datant les couches de sédiments volcaniques dans lesquels ils étaient enfermés. Les fossiles d'Hadar se situent entre 2,3 et 3,6 millions d'années, alors que ceux de Laetoli se situent entre 3,6 et 3,8 millions d'années.

### SACS DE PAILLE ?

L'une des principales découvertes a été la mise au jour d'un groupe d'au moins 13 adultes et enfants morts ensemble au cours d'une catastrophe soudaine. Autre découverte d'importance : le squelette, complet à 40 pour cent, d'une femme adulte baptisée Lucy.

M. Johanson a expliqué que les hommes singes Afar se déplaçaient sans doute en groupe de 25. Le plus grand d'entre eux mesurait vraisemblablement 1 m. 50.

Aucun outil de pierre n'a été découvert sur les deux sites mais selon M. Johanson il n'est pas impossible qu'ils aient eu des sacs faits de paille tressée ou d'autres matières périssables afin de transporter des noix, des herbes et des baies.

Selon M. Johanson les hommes singes Afar et les pongides proviennent apparemment d'un ancêtre commun, peut-être une créature vieille de neuf millions d'années et appelée le ramapithecus. (ap)

## éphéméride

Mercredi 31 janvier 1979, 31e jour de l'année.

### FÊTES A SOUHAITER

Marcelle, Nikita.

### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1978. — Reprise des négociations israélo-égyptiennes à l'échelon militaire au Caire, quinze jours après la rupture des pourparlers politiques à Jérusalem.

1976. — Mise en garde du pape Paul VI contre les mouvements féministes, qui selon lui risquent de dépersonnaliser la femme.

1974. — Un avion de ligne américain s'écrase aux îles Samoa: 95 morts.

1962. — Cuba est exclu de l'Organisation des états américains.

1958. — Lancement du premier satellite terrestre américain, Explorer 1.

1950. — Le président Harry Truman demande à la commission de l'énergie atomique américaine de mettre au point une bombe H.

1943. — Reddition des troupes allemandes à Stalingrad.

1928. — Léon Trotsky est expulsé d'URSS.

### ILS SONT NÉS UN 31 JANVIER:

Franz Schubert, compositeur allemand (1797-1828); Norman Mailer, écrivain américain (1923).

## Pour les 25 ans de la TV romande

De nombreuses émissions spéciales, l'édition d'un livre, et une grande fête populaire à Lausanne-Vidy, en juin, vont marquer cette année le 25e anniversaire de la Télévision romande.

La fête à Vidy, qui sera un « grand week-end de la télévision », aura lieu le troisième week-end de juin. Du vendredi soir au dimanche soir, le site de l'Exposition nationale de 1964 sera le théâtre d'une grande manifestation à laquelle le public de tout le pays romand sera convié. Il y sera reçu par les personnalités qu'il a l'habitude de voir sur son petit écran. Des stands de toutes sortes seront installés. Un chapiteau sera dressé pour la production de spectacles de variétés.

Parmi les émissions spéciales, mentionnons un portrait de la TV romande, par Raymond Barrat (fin avril), deux « Temps présent » spéciaux pour présenter, l'un la chaîne américaine de télévision ABC, l'autre un portrait de la Télévision soviétique ; enfin, tous les mercredis, la reprise du jeu « Duel à cache-cache ». Par un grand concours, la TV romande tentera d'autre part de savoir quelles sont les émissions que le public souhaite revoir. (ats)

## Mots croisés

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

HORIZONTALEMENT. — 1. Confortablement. 2. Remises en leur premier état. 3. Atteinte. 4. Ville de Mozambique ; Lien grammatical. 5. Il pensa à utiliser la pression de la vapeur comme force motrice ; Une des Cyclades exportant des raisins secs. 6. Variété selon les pays ; Cri pour faire aller les chevaux à gauche ; Note. 7. Européenne. 8. Figure géométrique ; Devant Etienne. 9. Brille ; Le dessus du panier. 10. Couper le sommet ; On peut le croiser.

VERTICALEMENT. — 1. Il se jette dans l'eau quand il craint d'être mouillé par la pluie. 2. Courroie ; Se boit en Angleterre. 3. Outil pour lisser les semelles des souliers ; Une partie sur cinq. 4. Mesura du bois ; Deux tonnes de chargement de navire. 5. Ecrivit le livret de la Fille de Madame Angot. 6. Espace de temps ; Avoir son centre. 7. Une sur neuf ; Utile au forgeron. 8. Etat d'Europe ; Toujours vert. 9. Appareil. Tu sa mère pour venger le meurtre de son père. 10. Bourdonne en Afrique ; Pour la troisième fois.

(Copyright by Cosmopress — 1322)

### Solution du problème paru mercredi 24 janvier

HORIZONTALEMENT. — 1. Tourlourou. 2. Aïné ; Sots. 3. Les ; La ; Set. 4. Is ; Our ; Se. 5. Os ; Net. 6. Musée ; Vils. 7. Erreur. 8. Nf ; Arme ; Al. 9. Sou ; Eo ; Ire. 10. Usuriers.

VERTICALEMENT. — 1. Talismans. 2. Oies ; Fou. 3. Uns ; Osé ; Us. 4. Ré ; Osera. 5. Lu ; Errer. 6. Ain ; Emoi. 7. Us ; Revue. 8. Ros ; Tir. 9. Otes ; Ars. 10. Ustensile.

## ÉCOUTÉ POUR VOUS

### Zelenka (1679-1750)

#### LES OEUVRES POUR ORCHESTRE.

Solistes : H. Holliger et H. Elhorst, hautbois ; B. Tuckwell et R. Routh, cors ; A. van Winkoop, violon ; M. Sax, basson ; D. Leicht, violoncelle ; Chr. Jaccottet, clavier. Camerata de Berne, dir. A. van Winkoop.

Archiv 2723059. Coffret de trois disques.

Qualité sonore : assez bonne (la collection nous a habitués à mieux).

Il y a quelques années, un Grand Prix du Disque venait récompenser un enregistrement de six sonates en trio de Jan Dismas Zelenka. A l'origine de cette découverte, le hautboïste H. Holliger. Poursuivant sur sa lancée, ce brillant musicien s'est intéressé ensuite aux œuvres pour orchestre du compositeur tchèque dont il a révisé les éditions après consultation des sources conservées à la Bibliothèque de Dresde. Contemporain de Bach, Zelenka qui connut une renommée éphémère, est né voici exactement trois cents ans, d'où le désir d'Archiv de marquer cet anniversaire de façon tangible.



Qui ne connaîtrait déjà sa musique, ne tardera pas à admettre qu'il s'agit d'une figure extrêmement intéressante, laissant assez loin derrière elle nombre de petits maîtres exhumés de nos jours pour des raisons parfois peu évidentes. En outre, Zelenka n'est pas homme à reculer devant les audaces d'écriture, qu'il s'agisse de l'harmonie elle-même ou de difficultés techniques. Dans tout le répertoire baroque, il n'existe probablement guère de parties de cors plus terrifiantes que celles de ses partitions.

On trouvera dans ce coffret qui mériterait la mention « édition du tricentenaire » une Sinfonia, une Ouverture (comme dans le cas de

Bach, il s'agit d'une Suite portant le nom de son morceau le plus développé), une seconde Ouverture, seule cette fois, désignée sous le curieux titre d'Hipocandrie, et un Concerto ; enfin cinq Capricci, assimilables dans les grandes lignes à des Suites et qui connaissent leur premier enregistrement. La Camerata de Berne semble se produire plus fréquemment dans les pays voisins et sur d'autres continents que dans nos régions ! C'est un ensemble à cordes de haute qualité, en lequel les solistes de réputation internationale cités plus haut trouvent le meilleur des soutiens. Voilà donc une publication dont l'intérêt n'échappera à personne.

### Bach (1685-1750)

#### SUITES POUR ORCHESTRE.

Academy of St Martin-in-the-Fields, dir. Neville Marriner.

Philips 6769012. Coffret de deux disques.

Qualité sonore : bonne.

Il vaudrait mieux, n'est-ce pas, ignorer que d'autres Suites ont pu être perdues ! Car dans le genre, a-t-on jamais vu œuvres plus parfaites que ces quatre-ci ? (J.-F. Paillard en a autrefois gravé une cinquième dont il a mis lui-même en doute l'authenticité). Comme il fallait s'y attendre, le disque s'est montré généreux envers elles, prouvant par là qu'elles appartiennent bien à ces pages privilégiées qui traversent les siècles sans vieillir. Dernière en date, la version de Neville Marriner et de son célèbre ensemble, parue chez Philips, vient donc s'inscrire dans une discographie déjà abondante, dominée aujourd'hui par les réussites des Münchinger, Leppard et Harnoncourt ou encore du Collegium Aureum. Mais Marriner, qui signe ici son deuxième enregistrement, n'est-il pas l'égal des meilleurs ? Sans vouloir établir un ordre de préférence qui demeure toujours subjectif, relevons que les interprétations du chef britannique se signalent par leur étonnante « lisibilité », leur parfait équilibre, leur légèreté et, ce qui ne gêne rien, leur qualité d'émotion (a-t-on souvent entendu l'Air de la troisième Suite joué de la sorte ?). Ceux qui ne recherchent pas absolument les instruments d'époque et qui n'ont pas encore eu l'occasion de placer ces splendides Suites pour orchestre sur le premier rayon de leur discothèque doivent savoir que cette magnifique exécution se situe parmi les plus recommandables.

J.-C. B.

## Les expositions à La Chaux-de-Fonds

### TAÔ À LA GALERIE DU MANOIR

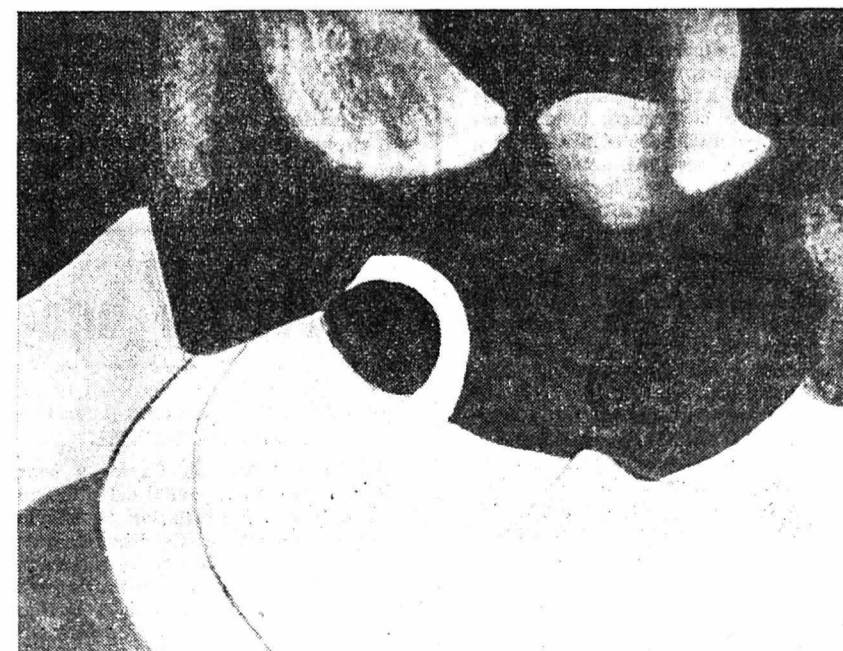
Celui qui introduit l'exposition de cette grande dame de la peinture française, venue de si loin par des chemins étranges vers ce Paris si dur mais si salutaire aux artistes (Le Corbusier le disait déjà), le professeur R. Vargat, écrit : « Tao, en chinois, signifie « chemin ». Le chemin qui conduit l'esprit, la sensibilité, les oppositions, les complexités, vers un pays de clarté où les lignes entrecroisées ne tracent aucune frontière, mais, au contraire, ouvrent toutes les barrières pour pénétrer dans un monde profond, éternel, infini. C'est pour cela que la date et le lieu de naissance de Tao ne signifient rien. Sa jeunesse grave vient en effet de loin et les expériences de plusieurs vies gravent sur son visage des rides profondes et anoblissantes, des profils divers et universels. Expliquer son art m'est presque impossible. Il faut le voir et le pénétrer. Ainsi, on pourra découvrir le sentier qui conduit vers le large Chemin, en chinois, vers Taô. »

Ce qu'il y a de particulièrement beau dans la peinture de Taô, cette tchèque née en Allemagne et épouse de Kolosvary, ce très grand peintre hongrois également naturalisé parisien et maintenant chaux-de-fonnier, c'est le merveilleux accord entre la forme et la couleur. On me dira que c'est la qualité de toute bonne peinture, c'est vrai, mais ici cela revêt les espèces d'or d'une fusion qui va mettre d'accord à peu près tous les arts, en particulier

la plastique et la musique, ce qui est déjà, on le reconnaîtra, une caractéristique. Car elle est très musicienne, et si elle ne met jamais de titre à ses huiles sur papier (elle pense précisément que le papier supporte aussi bien que la toile les éclats somptueux de la couleur), on pourrait, à presque toutes, donner des noms musicaux. En particulier le No 11, qui a la profondeur nocturne du Gaspard de la Nuit de Maurice Ravel. C'est vraiment une végétation perlée, des éclats de cristal bleuté, une féerie sous-marine où il semble que Taô ait pénétré, comme Ravel et son Gaspard.

Bref, c'est une femme-peintre qui travaille beaucoup. Chaque œuvre d'elle est une sorte d'union mystique, de mariage, oui, c'est le mot, entre la poésie, le mystère, la vie autant des choses que des idées. Elle s'y met absolument complètement, et c'est pourquoi le seul mot qui vienne à l'esprit, à son propos, c'est celui de plénitude : les yeux et les mains vont ici de compagnie, et l'on n'a pas du tout envie de sortir de son monde de nuit, de rêve et d'eau, d'algues ou d'herbes aromatisées. Il y a une de ses huiles que nous appellerions Le Grand Meaulnes, lui aussi roman infiniment musical. Mais assez d'images : il faut aller voir la peinture, et se laisser, comme nous, comme tous, enchanter par ce Merlin féminin.

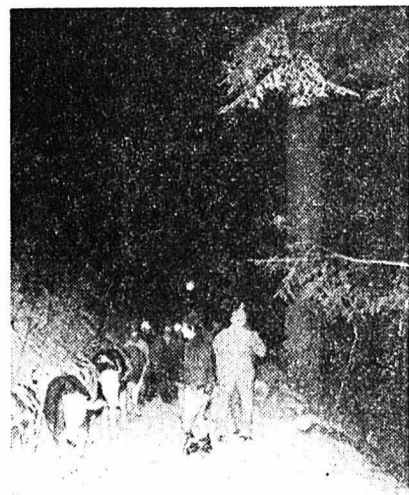
J. M. N.



Une toile significative de Taô, où l'invention des formes est parfaitement irracionnelle. Mais il faut voir en outre les couleurs.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

# Gros incendie dans les côtes du Doubs Une ferme solitaire détruite par le feu



Seules les bêtes ont pu être sauvées grâce au sang-froid du jeune Jean-Claude, aidé par les voisins.

Pendant qu'en ville on s'énervait dans les rues glissantes pleines de véhicules en travers, un immense brasier trouait, hier à la tombée de la nuit, une clairière isolée des côtes du Doubs, aux confins de la commune. Le rural portant le numéro cadastral Sombaille 44b, mais plus connu sous le nom de « ferme Tissot », du nom de la famille propriétaire, brûlait.

Dans des circonstances qui n'auraient pas déparé le plus âpre roman de terroir : le déchaînement des flammes ravageant le vaste toit rivalisait avec celui de la tempête de neige qui rendait plus impressionnante encore la solitude glacée du lieu ; le bétail affolé rassemblé à grands cris ; deux enfants, premiers témoins et premiers sauveteurs, qui regardent, interloqués mais courageux, se consumer la maison. Leur maison.

Les fermiers, M. et Mme Arnold Jacot, étaient en effet absents quand le sinistre s'est déclaré. Ils étaient partis pour la journée, pour aller notamment rendre visite à des parents, « dans le Bas ». De leurs quatre enfants, l'aîné, 18 ans, travaille en ville. La fille, onze ans, est actuellement en camp de ski. Aussi avaient-ils confié à Jean-Claude, 13 ans, la charge de s'occuper de son petit frère Jean-Paul, qui va à la « petite école », et de commencer déjà le travail du soir, traite, affouragement, en attendant leur retour.

En fin d'après-midi, quand les deux frères sont arrivés chez eux, après avoir dévalé en luge le bon kilomètre et demi de chemin qui sépare la ferme de la route cantonale des Joux-Derrière, ils ont trouvé la maison pleine de fumée. Ils se sont précipités chez le voisin, M. Gigy. Mais dans ces lieux sauvages, le « voisin » est à un bon kilomètre aller-retour. Quand ils furent de retour avec lui, la maison était déjà en flammes. Ensemble, ils ne purent que sauver le bétail : 7 vaches, 6 génisses, un cheval, 8 poules, 5 lapins et 2 chèvres. Tout le reste, pratiquement, est resté dans le brasier : le tracteur, les machines, le mobilier, tous les biens personnels de la famille...

C'est là qu'on peut mesurer ce que signifie encore la notion de « ferme isolée », dans nos régions. Toutes les conditions étaient réunies pour que le

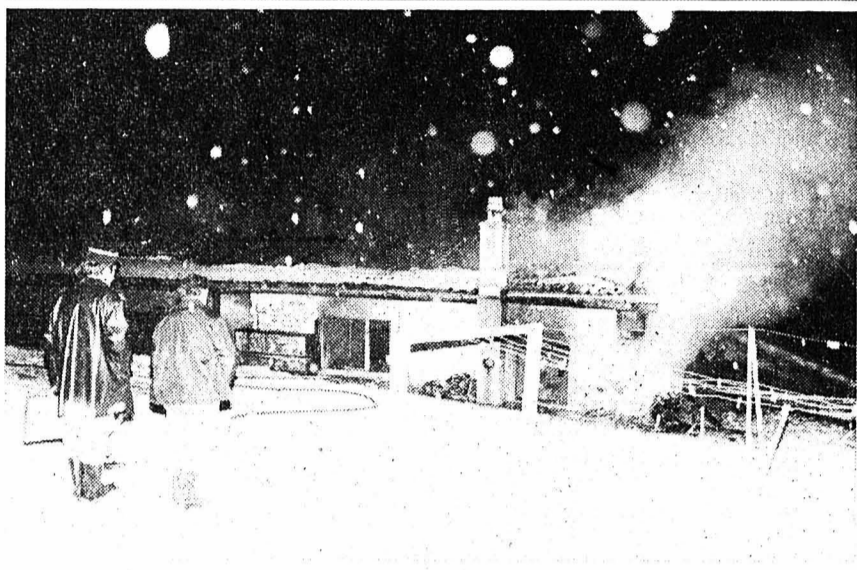
feu prenne largement de vitesse les hommes et leurs moyens de lutte, qui apparaissaient bien fragile, en regard des forces naturelles, hier soir...

Alarmés à 17 h. 02 très exactement, les premiers-secours de La Chaux-de-Fonds ont déjà eu bien de la chance de n'être pas pris dans la tourmente qui allait rendre la circulation chaotique moins d'une demi-heure plus tard. Ils ont eu de la chance aussi de ne pas devoir affronter la quantité de neige de l'an passé par exemple. Car sinon, la ferme serait restée seule pour brûler... Ayant immédiatement mobilisé la huitaine d'hommes des PS plus une quinzaine de membres de groupes de renfort du bataillon des sapeurs-pompiers, le capitaine Marendaz s'est rendu sur les lieux avec la Land-Rover de commandement, un camion tonne-pompe et un fourgon à matériel. Seul le tout-terrain a pu accéder sans trop de difficultés à la ferme. Bien après, au terme d'une descente délicate, le camion tonne-pompe a suivi. Mais il était déjà trop tard pour espérer lutter contre le feu. Les pompiers se sont bornés à contrôler le sinistre, attisé par un vent violent. Une moto-pompe faisant le relais entre le camion tonne-pompe et le captage en contre-haut qui alimente la ferme, deux lances ont été mises en batterie à cette fin.

En début de soirée, le major Guinand, commandant du bataillon, rentré d'un déplacement, a pu prendre le relais dans la direction des opérations. Après le ravitaillement, une partie des hommes a pu être libérée, tout risque d'extension du sinistre étant écarté. Un groupe est toutefois resté de piquet durant la nuit. Sur place, outre les conseillers communaux Matthey et Bringolf, les organes de police judiciaire ont commencé leur enquête.

Pour l'instant, on ignore encore les causes de cet incendie qui ne laisse que les quatre murs de la ferme. Hier soir, les trois hypothèses également plausibles qui étaient avancées concernaient une imprudence, une défectuosité de la cheminée ou d'une installation électrique, mais on excluait en tout cas une fermentation du foin, la saison étant bien trop avancée.

De même, on ne peut encore chiffrer avec précision le montant des dégâts,



En pleine tempête et en pleine solitude, quelques heures ont suffi aux flammes pour anéantir la ferme. (photos Impar-Bernard)

qui sont pourtant visiblement élevés puisque non seulement le bâtiment, de belles dimensions, mais encore tout son contenu ou presque, sont détruits. On imagine l'ampleur du coup dur pour la famille Jacot qui, venue de la Combe-du-Pélu sur La Ferrière n'occupait cette ferme que depuis mai dernier.

Quand nous sommes arrivés sur les lieux, la vision poignante de cette maison transformée en torche ; de ces quelques hommes en éloignant les bêtes, poussant les vaches, portant les chèvres ; de ce courageux gargon, qui

après avoir sauvé « son » bétail, reconfortait encore courageusement son petit frère regardant « tous ses jouets qui brûlent » — tout cela bouleversait. Quand nous en sommes repartis, le grand silence des côtes du Doubs commençant déjà à recouvrir les ruines crépitantes, la solidarité paysanne, heureusement, s'organisait pour le retour de M. et Mme Jacot qui, en quelques heures d'absence, viennent de perdre leur logis et une grande partie de leurs biens. Ils en auront bien besoin, certes...

Michel-H. KREBS

## chauxorama

### Le home d'enfants remercié

Dans une lettre qu'il vient de nous adresser, le Home d'enfants de La Sombaille exprime sa gratitude pour les cadeaux reçus à l'occasion du concours « Le cadeau que j'aimerais offrir », organisé par « Vivre La Chaux-de-Fonds » avant Noël. « Merci Père Noël et surtout merci à tous les petits messagers qui ont dans leurs vœux pensé à leurs camarades du Home de La Sombaille » dit notamment la lettre qui insiste sur la signification de ces gestes concrétisant les liens d'amitié qui peuvent exister entre tous les jeunes sans distinction de condition. « Peut-être est-ce un peu dommage d'avoir eu à insérer dans une première place, un deuxième rang ou un troisième prix tous ces jeunes dont l'idée commune était de s'oublier un moment soi-même pour faire à autrui un grand plaisir ou... un cadeau « gros comme ça » dit encore la lettre avant de préciser que cette manifestation du « Père Noël » a permis au Home d'acheter des caisses à outils complètes qui rendront un immense service et permettront de réaliser des merveilles. (Imp)

### Anne oubliée !

Dans notre compte rendu de la 4e randonnée à ski et 3e marche d'hiver de La Chaux-de-Fonds, lundi, nous avons parlé d'une fillette de 10 ans, qui a fait le parcours de 10 km. à ski en solitaire, comme de la plus jeune participante à cette manifestation.

Or, nous avons reçu un petit mot de la vraie benjamine :

« Je m'appelle Anne Reynaud, j'ai sept ans et demi et vous signale que j'ai moi aussi fait la course populaire à ski de 10 km., samedi avec ma maman. Meilleures salutations Anne ».

La précision s'imposait, et la rectification est ainsi faite. Avec nos excuses et nos félicitations, Anne (Imp)

### Promotions à la police locale

Dans sa séance de mardi, le Conseil communal, sur proposition de la direction de police, a procédé aux promotions suivantes dans le corps de police locale, avec effet au 1er février : le cpl Henri Gfeller est promu sergent ; les appointés Jean-Maurice Fasnacht et Gilbert Matthey sont nommés caporaux.

### LES PLANCHETTES

#### Au Conseil général Crédit accepté

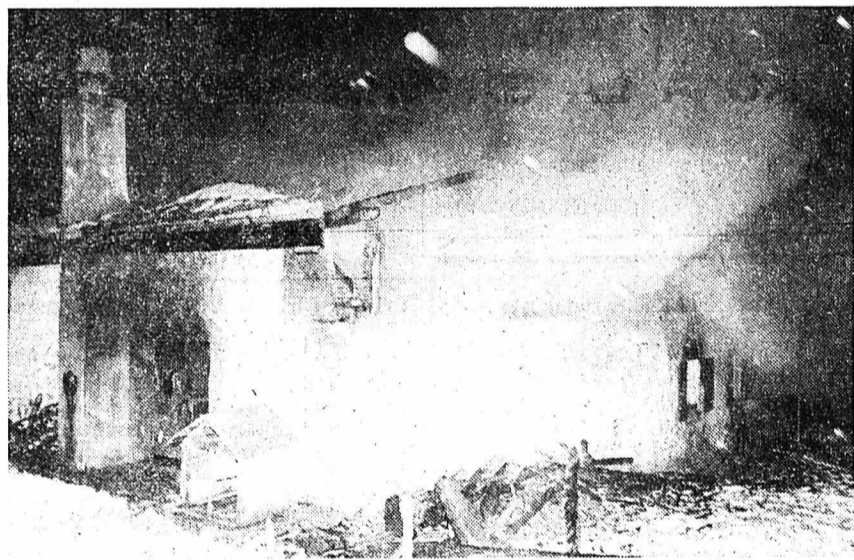
Le législatif a accepté à l'unanimité un crédit de 22.500 francs pour des transformations importantes au logement des abattoirs. Cet appartement sera loué à l'année dès que les réfections seront terminées. Nous reviendrons prochainement sur cette séance extraordinaire. (yb)

### avis urgent

#### CE SOIR A L'ANCIEN-STAND

## grand loto des lutteurs

P 1979



Dérisoire rescapée du désastre : une niche, pratiquement seule partie de la ferme à n'avoir pas été ravagée par le feu.

## mémo

### La Chaux-de-Fonds

- Salle de paroisse, Foyer du Grand Temple : 20 h. 15, concert en trio.
- Bois du Petit-Château : Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
- Vivarium : 14 - 17 h.
- Galerie Club 44 : expos. Ph. Wyser, 18 - 20 h. 30.
- Musée international d'horlogerie : 10 - 12 h., 14 - 17 h.
- Musée paysan : expos. La dentelle neuchâteloise, 14-17 h.
- Musée des beaux-arts : 10-12, 14-17 h. expos. A. Sartoris, architecte.
- Musée d'histoire naturelle : 14 - 17 h., exposition faune marine.
- Galerie Manoir : Peintre, Taô 15-22 h.
- Biblioth. de la Ville : 9-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
- Bibliothèque SF, Recrétés 29, 17-19 h.
- ADC : Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine N.-Droz : mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- Le Scotch : Bar-dancing.
- Club 55 : Dancing.
- Le Domino : Cabaret-Attractions.
- Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions.
- La Boule d'Or : Bar-dancing.
- Dany's bar : Discothèque.
- Service d'aide familiale : tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
- Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ecole parents : tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Accueil du Soleil : (Soleil 4) 14-18 h.
- Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) :

- lundi au vendredi, 14 - 17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge : Paix 73, 14-19 h.
- SOS alcool : tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA : tél. (039) 23 75 25.
- La Main-Tendue : tél. 143. 20" d'attente.
- Centre-femmes, Granges 14 : 16-22 h.
- Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Carlevaro, Léopold-Robert 81.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
- Service soins à domicile : tél. 23 41 26.
- Planning familial : tél. 23 56 56.
- Drop in (Industrie 22) : 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Consult. conjugales : tél. (038) 24 76 80.
- Police secours : tél. No 117.
- Feu : tél. No 118.

### CINÉMAS

- Corso : 20 h. 30, Les nouveaux monstres.
- Eden : 15 h., 20 h. 30, La cage aux folles ; 18 h. 30, Les milles perversions d'Emmanuelle.
- Plaza : 20 h. 30, Les dents de la mer (2e).
- Scala : 20 h. 45, La femme libre.

Fleuriste de service cet après-midi : Stehlé, Marché 2

## La ville transformée en patinoire

Panique hier en début de soirée. Peu avant 18 heures, en l'espace de quelques minutes, à la suite d'une brusque chute de la température, la ville a été transformée en une gigantesque patinoire. Il y a très longtemps que l'on n'avait vu pareille situation. Le trafic, sur les axes principaux et dans l'avenue Léopold-Robert en particulier, a été très fortement perturbé. Durant plus d'une heure dans les deux sens du Pod, ce fut un véritable bouchon. Par moment, la circulation fut même totalement arrêtée. Les véhicules des Transports en commun ont connu de gros problèmes. A la gare par exemple tous les véhicules se rendant soit à La Charrière, à l'Hôpital, dans le quartier de l'Est et à la piscine des Mélézes, ont été obligés de « dépercher », leur voie étant devenue impraticable. Pour repartir ils ont été contraints d'emprunter la ligne des trolleybus venant en sens inverse. Ainsi de gros retards ont été enregistrés.

Autre malchance, les Travaux publics n'ont pu intervenir rapidement. En raison de l'incendie qui a

détruit une ferme près des Joux-Derrière, plusieurs chauffeurs habilités à conduire les engins de déblaiement et de salage, ont été dépêchés sur les lieux de ce sinistre. Il a donc fallu plusieurs minutes aux TP pour s'organiser. Leur tâche a d'autre part été rendue très difficile à cause des nombreuses voitures tombées en panne. Rue des Armes-Réunies, un camion-remorque s'est même mis en travers de la chaussée bloquant en partie la circulation. C'est seulement vers 19 h. 45 que la situation a pu à peu près être rétablie. Mais toute la nuit les routes sont restées extrêmement glissantes.

De telles conditions heureusement ne se produisent pas tous les jours. Mais dans pareil cas, n'y aurait-il pas possibilité de mettre sur pied une collaboration étroite entre l'Etat et la commune ? Hier sur le coup de six heures, nous avons été surpris de voir une saieuse de l'Etat traverser d'est en ouest l'avenue Léopold-Robert sans pour autant déverser un seul gramme de sel ! (md)

### Grand concours de « L'Impartial - FAM »

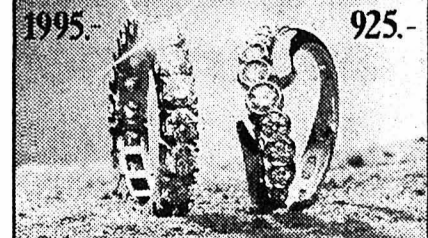
#### Un peu de patience !

Il y a quelques jours, nous avons procédé au tirage au sort du grand concours de « L'Impartial-FAM ». Rappelons qu'il s'agissait de « traquer » durant le mois de décembre le cliché « L'Impartial — La voix d'une région » dans les pages de notre journal.

Le premier prix, soit deux places pour le voyage de « L'Impartial » Odyssée aux îles ioniennes et yougoslaves a été remporté par Mme Marie-Louise Bourquin de La Chaux-de-Fonds. Quant au deuxième lot, soit une place pour cette même croisière, il a été gagné par M. Marcel Ducommun du Locle. Ces deux personnes seront prochainement invitées à « L'Impartial » pour y recevoir leur prix. Quant aux cinquante autres lauréats ils recevront sous peu leur récompense à leur domicile.

### communiqués

Ancien Stand : Aujourd'hui, 20 h., loto du Club des lutteurs.



Vente directe aux particuliers Numa-Droz 141 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 22 22 25

### A louer pour date à convenir : **locaux commerciaux indépendants**

de 150 m2 env., sur deux étages.  
Prises électriques force. Chauffage central. Toilettes. Numa-Droz 80 a.  
S'adresser au bureau fiduciaire Pierre Pauli, av. Léopold-Robert 49, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 74 22.

A louer à ST-IMIER  
Rue Francillon 26

### **1 appartement de 2 pièces**

tout confort.

Pour visiter, s'adresser à M. Hans Bach, tél. (039) 41 27 68.

## au printemps

cherche pour son laboratoire de pâtisserie

### **FILLE DE CUISINE**

Travail facile.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

A louer, Bois-Noir 39-41

studios

non meublés

Loyer mensuel charges comprises Fr. 206.—.

Tél. (039) 26 06 64.

**VOS DETTES PÈSENT LOURD...**  
consultez-nous!  
**INTERVALLE S.A.**  
RUE CENTRALE 10  
Tél. 021/22.55.21  
1003 LAUSANNE  
RUE DE HESSE 10  
Tél. 022/28.49.40  
1203 GENEVE

## IMPRIMERIE COURVOISIER, JOURNAL L'IMPARTIAL S.A.

vous offre son

### MINI-TARIF-OFFSET

pour petits imprimés...

«circulaires, entêtes, listes de prix, etc.»

A notre réception, un spécialiste est à votre disposition. Egalement pour vos travaux de ville.

**NOUVEAU:** Photocopieur à disposition du public. Tarif avantageux.

Pour tous renseignements, téléphonez au 211135, interne 248



Fabrique de Fours Industriels cherche

### **UNE SECRÉTAIRE**

pour son service de vente. Langue maternelle allemande, ou française avec parfaite connaissance de l'allemand.

Bonne dactylographe. Horaire libre.

Faire offre à la Direction de BOREL SA, rue de la Gare 4, 2034 Peseux, tél. (038) 31 27 83.

Nous cherchons un

### **jardinier**

de confiance, connaissant la taille des arbres et possédant permis de conduire.

Faire offres avec prétentions de salaire à A. CLOT, paysagiste, Numa-Droz 89, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**BAR LE PETIT PALADIN** cherche

### **serveuse**

Horaire: une semaine de 7 h. 15 à 13 h. 15; la semaine suivante de 18 h. à 24 heures.

Se présenter Serre 101, tél. (039) 22 51 22, La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons, au plus vite, grand

### **garage**

ou hangar. Rue de la Ronde - rue de l'Est.

Ecrire sous chiffre BV 2050 au bureau de L'Impartial.

### **Abris pour véhicules**

2 places Fr. 2200.—  
7 places Fr. 5000.—  
n'importe quelle autre grandeur possible pour couvert de marchandises, etc. Très avantageux, directement du fabricant. Renseignement chez Uninorm (021) 37 37 12.

A louer tout de suite

### **appartement**

3 1/2 pièces, tout confort.

Tél. (039) 22 48 13.

A louer au Locle, rue Alexis-Marie-Piaget 18-20 :

### **pignon 2 1/2 pièces**

confort, Fr. 220.—, charges comprises, libre tout de suite

### **pignon 3 pièces**

confort, Fr. 300.—, charges comprises, libre dès le 1er mai 1979.

Pour renseignements, téléphoner au (039) 31 28 70.

Je cherche à louer

### **garage**

Quartier Gare de l'Est.

Tél. (039) 23 60 81.

### **Dame**

du troisième âge, honnête, gaie, désire rencontrer monsieur pour amitié durable.

Ecrire sous chiffre JP 2094 au bureau de L'Impartial.

### **À VENDRE**

CHIENNE berger-allemand et sa niche. Le tout Fr. 150.—.  
Tél. (039) 61 16 16.

### **Studio**

meublé, cuisinette, douche, à Paix 19, La Chaux-de-Fonds.

Fr. 300.—.  
Tél. (039) 25 38 09.

Disco-Dancing cherche

### **serveuse (s) barmaid**

Début du travail: 19 heures.

Bon gain.

Faire offre au Disco-Dancing « Le Perroquet, Grand-Rue 42, 2732 Reconvilier.

**RESTAURANT DU SOLEIL LA SARRAZ (VD)** cherche

### **SOMMELIÈRE**

nourrie, logée. Semaine de 4 1/2 jours. Débutante acceptée. Gros gains.  
Tél. (021) 87 71 39.

Médecin-dentiste cherche

### **aide-dentaire**

qualifiée, à temps plein ou partiel, pour tout de suite ou à convenir.

Faire offres détaillées avec photo, sous DB 2104 au bureau de L'Impartial.

### **Bungalows pour vacances au Tessin**

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano. Dès Fr. 10.— par personne. — S'adresser à Beltramin M. D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.

**À VENDRE, AU LOCLE, cause départ, très belle salle à manger**

table ronde, pied central (1,10 m. de rallonge), grand buffet de service, dessus marbre beige, tiroirs argenterie gainés. Huit grandes chaises, dossiers cannés, un argentier.

### **2 belles chambres pour jeunes gens**

en poirier; très bon lit, table de chevet, rayon pour livres, grand bureau avec tiroirs. Parfait état.

Tél. (039) 31 19 66 le matin ou le soir.

**T. GIRARD + B. JANIN**

Ingénieurs civils EPFL-SIA 5, Grande-Rue, 2400 LE LOCLE

cherchent pour leur bureau technique

### **dessinateur**

béton armé, très qualifié

### **apprenti dessinateur**

en béton armé

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à

B. Janin + T. Girard, chemin du Stade 2, 1007 Lausanne.

## Innovation LE LOCLE

Nous cherchons

### **vendeuse**

pour rayons parfumerie et accessoires mode.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Semaine de 5 jours par rotation.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Se présenter au secrétariat du personnel ou téléphoner au (039) 31 66 55.

## Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### **Prix d'abonnement:**

3 mois : Fr. 32.—; 6 mois : Fr. 61.—; annuellement : Fr. 115.—

\* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

## • LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avs des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

Salle de Paroisse  
Les Ponts-de-Martel  
**Vendredi 2 février**  
dès 20 h. 30

# match au loto

DE L'ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DES PONTS-DE-MARTEL

Abonnements Fr. 15.— pour 35 tours y compris un tour carton avec gros jambon.

2 abonnements donnent droit à une 3e carte gratuite.



**LA BRÉVINE FERMETURE ANNUELLE**

DU 1er AU 28 FÉVRIER

### **appartements de 2 et 4 pièces**

Loyer intéressant.

SSGI J.-Ed. KRAMER S.A., place de la Gare 8, Fribourg, tél. (037) 22 64 31.



**HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE Eric JOSSI**  
D.-JeanRichard 1 LE LOCLE  
Tél. (039) 31 14 89

AU LOCLE, CENTRE

On cherche à acheter ou à louer

### **maison ou 2 appartements**

Ecrire sous chiffre SV 2075, au bureau de L'Impartial.

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

À VENDRE

au Locle, périphérie sud-ouest, très bel

### **appartement**

de 3 1/2 chambres, balcon, garage, dépendances. Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre IT 32269 au bureau de L'Impartial.

Annonces Suisses SA transmettent vos annonces à tous les journaux au tarif officiel

**10% LES 1 - 2 et 3 FÉVRIER 10%**

**PROFITEZ**

**H. Dubois Maroquinier**

LE LOCLE Place du Marché LA CHAUX-DE-FONDS Maroquinerie du Théâtre

**SUR TOUS LES ARTICLES NON SOLDÉS**

**10% PROFITEZ! 10%**

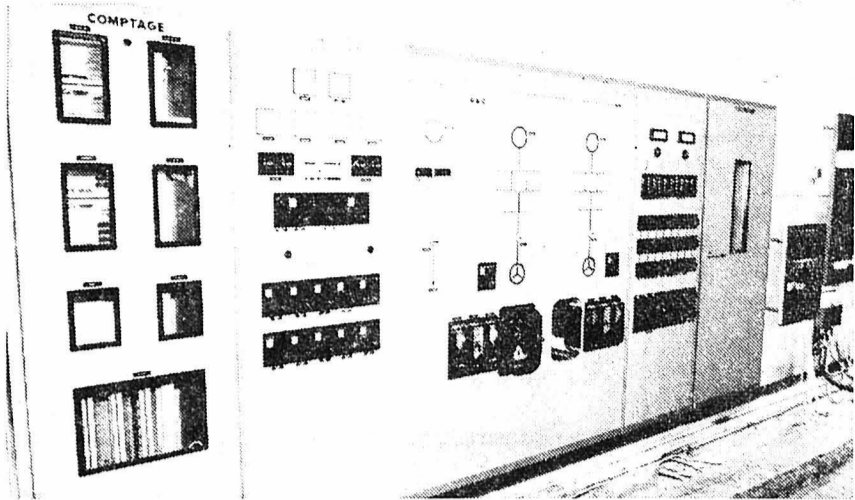
(Vente autorisée par la Préfecture)

• LE LOCLE • LE LOCLE

Feuille d'avis des Montagnes

LE LOCLE • LE LOCLE

A l'usine électrique de la Rançonnière  
Les Services industriels projettent l'installation d'un 3e groupe



Le tableau de commande. Tout a déjà été prévu pour ce 3e groupe.

Ainsi que nous l'avons écrit dans une précédente édition, les Services industriels du Locle envisagent d'entreprendre la 3e étape de la réfection des installations de l'usine électrique de la Rançonnière. Il s'agira aussi de travaux destinés à améliorer le rendement de sa production énergétique, puisque les responsables des SI ont établi des projets définitifs concernant l'installation d'un troisième groupe dans cette usine.

Rappelons d'abord quelles avaient été les étapes précédentes. Dans le cadre de l'épuration des eaux, soit de la construction de la station d'épuration des eaux (STEP), accompagnée de la création de réserves d'eau pour la protection civile au Col-des-Roches, on avait remplacé le légendaire étang en creusant un réservoir souterrain. Celui-ci se trouve dans la montagne, à proximité du premier tunnel. Il sert de bassin de rétention pour l'alimentation de l'usine de la Rançonnière.

Dans la seconde étape, il s'était agi, il y a déjà plus de dix ans maintenant de remplacer la conduite forcée, datant du siècle passé qui conduisait l'eau depuis le lac souterrain aux turbines de l'usine.

**UNE ÉNERGIE BON MARCHÉ**

La troisième étape consiste donc en l'installation d'un nouveau groupe de plus de 1000 kilowatt, en plus des deux actuels qui totalisent environ 700 kilowatt. Il s'agit en fait, pour les responsables des SI de tenter d'utiliser au maximum des investissements déjà consentis. Le diamètre choisi, à l'époque pour la conduite forcée présentait déjà des dimensions suffisantes en vue de cette nouvelle installation.

Au Locle, on disposait de deux groupes de secours Diesel, destinés à alimenter en énergie la station d'épuration des eaux, les stations de pompage, le fonctionnement de la centrale, etc... Toutefois, à la suite d'une assez grave avarie un de ces diesels qui commençait à prendre de l'âge a dû être démonté. De ce fait, ce troisième groupe sera alors aussi en mesure de fournir de l'énergie de secours. Cette énergie reviendra du reste meilleur marché que celle que produisait ce 2e diesel.

Toutefois, ce nouveau groupe ne sera pas prévu que pour intervenir en cas de difficulté. Il fournira de l'énergie à tous moments, dès que l'eau sera en suffisance.

Si la production de cette énergie est trop abondante et ne peut être absorbée par la ville du Locle, elle est rachetée par l'ENSA; car, il y a quelques années, une convention avait été signée à ce sujet, entre les distributeurs d'énergie du canton et l'ENSA, afin de régler tous ces problèmes et dans le but surtout de créer un équilibre dans l'alimentation du canton et d'éviter des difficultés trop sensibles dans la distribution. Notons encore que ce 3e groupe aidera à mieux remettre en route le réseau local, après une interruption, ou permettra, toujours en cas de panne grave, de maintenir l'alimentation cantonale.

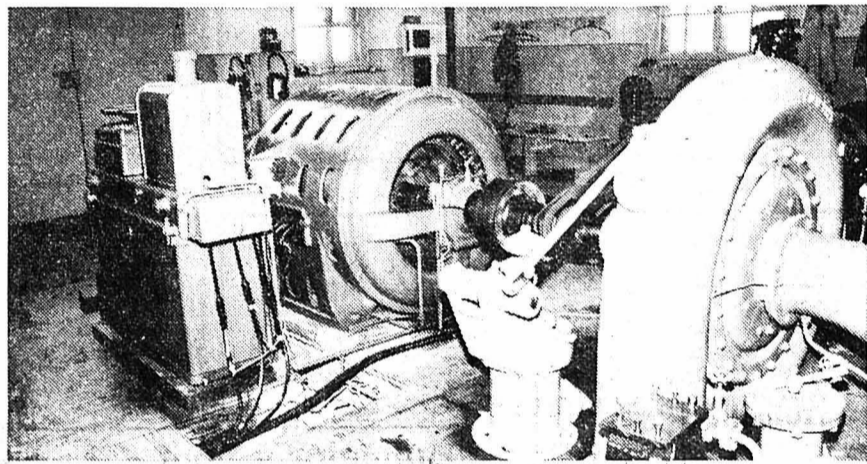
**RENTABILISATION IMMÉDIATE**

Les résultats de l'étude déjà fort avancée, concernant la mise en place de ce 3e groupe seront prochainement présentés au Conseil général. La réali-

sation des travaux dont le coût total se monte à environ 800.000 fr., sera échelonnée sur environ trois ans. Toutefois, aucune somme se rapportant à cette future réalisation ne figure dans le programme des grands travaux des SI pour 1979. La raison est fort simple. L'énergie fabriquée sera vendue à l'ENSA; son prix de vente permettra ainsi de rentabiliser quasiment immédiatement cet investissement important et offre du même coup la possibilité de l'amortir dans un temps assez court. Les estimations prévoient 10 à 15 ans.

**100.000 FRANCS DE RAPPORT PAR ANNÉE**

Les responsables des SI estiment en effet que la production de l'électricité



Un des groupes existants en fonction. Celui qui sera installé produira à lui tout seul plus d'énergie que les deux actuellement réunis! (photos Impar-Perrin)

sans personnel — les installations seront télécommandées de l'usine centrale — rapportera au moins 100.000 francs par année, voire même peut-être davantage. La réserve d'eau est suffisante puisqu'elle peut même servir à faire fonctionner les trois groupes durant une heure, si elle n'est pas réalimentée. Or il est extrêmement rare que le bassin de rétention ne reçoive pas de liquide pendant plus de soixante minutes. Il est fort probable que ce 3e groupe servira à produire de l'énergie lors des fortes demandes enregistrées aux heures de pointe de consommation et naturellement lors des fortes chutes de pluie. On peut estimer qu'il sera mis en route vers la fin de 1981.

**LES BRENASSIERS Y TROUVERONT AUSSI LEUR COMPTE**

Car toute cette installation sera mise en place par étape. Il s'agira tout d'abord de construire, dans la cour au sud de l'usine actuelle, un petit bâtiment aussi simple qu'économique dans lequel sera placé ce 3e groupe. En effet il n'était guère possible de l'installer dans l'usine, aux côtés des deux autres. Il aurait alors fallu percer des murs de béton très épais, ce qui aurait entraîné de gros frais.

Plus simplement, au bas de la conduite, quelque dix mètres avant qu'elle ne pénètre dans l'usine on installera un raccordement qui amènera l'eau au 3e groupe. L'énergie qu'il produira sera alors acheminée dans l'usine dans la station de couplage, pour être ensuite distribuée.

Relevons enfin que les Brenassiers aussi seront bénéficiaires de ces nouvelles installations. En effet, le réseau



Arrivée de la conduite forcée à la Rançonnière. Environ dix mètres avant l'usine, on installera un raccordement qui alimentera le troisième groupe qui sera installé dans un bâtiment construit à gauche de la photo.

loclis à travers son usine de la Rançonnière est en mesure d'alimenter Les Brenets en cas de nécessité; soit de panne. Car ce village est alimenté par l'usine de La Goule, via La France et

lorsque l'Electricité de France se met en grève, il n'est pas inutile d'être rallié à d'autres producteurs d'électricité.

Jean-Claude PERRIN

**Ouverture du cours sur les microprocesseurs**



Les quelque 160 participants lors de la séance inaugurale de ce cours, réunis à l'aula de l'Ecole d'ingénieurs.

C'est hier que s'est ouvert à l'Ecole d'ingénieurs le cours organisé à l'initiative des responsables techniciens et ingénieurs qui désirent être éclairés

sur les microprocesseurs. Quelque 160 personnes, généralement tous des cadres de l'industrie, provenant principalement du canton de Neuchâtel ou d'autres régions de Suisse romande assisteront à la première leçon dispensée par M. Michel Schwab, ingénieur ETS et professeur à l'Ecole d'ingénieurs. Auparavant, il appartint à M. Charles Moccand, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de prendre contact avec tous les participants en leur souhaitant la bienvenue; il ouvrit ce cours en le présentant de manière globale. Rappelons que celui-ci se déroulera durant une quinzaine d'heures et se terminera à la fin du mois de mars.

(texte et photo jcp)

**sociétés locales**

**SEMAINE DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER**

- Chœur d'hommes « Echo de l'Union ».** — Lundi 5 février, 20 h., répétition importante.
- Contemporains 1900.** — Mercredi 7 février, 14 h. 30, au Cercle de l'Union, séance mensuelle.
- Contemporains 1902.** — Mercredi 7 février, assemblée administrative importante à l'Hôtel des Trois Rois (1er étage), 14 h. 30.
- Contemporains 1903.** — Pas de séance en février.
- Contemporains 1927.** — Reprise des séances mardi 6 février, 20 h., restaurant Terminus.
- Contemporains 1909.** — Mardi 6 février, rendez-vous 13 h. 30, place du Marché. Départ en train ou auto (suivant les routes) pour Neuchâtel, visite du Château et de la Collégiale.
- CSFA.** — Mercredi 7 février, 19 h. 30, au Cercle, assemblée mensuelle.
- La Montagnarde.** — Jeudi 1er février, réunion hebdomadaire, salle unioniste, 20 h., Maison de paroisse.

**memento**

- Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
- Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office : Coopérative jusqu'à 21 h.** Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire : No 117 renseignera.
- Planning familial : tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales : (038) 24 76 80.
- Service aide-familiale : tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

**Les Brenets**

**Un nouveau président pour la SFG**

Une quarantaine de membres actifs, honoraires et d'honneur assistaient samedi aux assises annuelles de la section des Brenets de la Société fédérale de gymnastique, à l'hôtel de la Couronne. Assemblée remarquablement préparée par le comité présidé par M. Michel Rosselet puisque, ensuite de la démission de ce dernier, un candidat à ce poste était présenté et accepté en la personne de M. Jean Eisenring. C'est donc lui qui mènera la barque de la SFG et il s'efforcera de le faire aussi bien que son prédécesseur qu'il remercie pour le travail accompli au service de cette vivante société.

Mais l'assemblée avait débuté par la lecture du procès-verbal des dernières assises, lu par M. J. J. Landry et accepté sans modification. L'assistance observa ensuite une minute de silence à la mémoire du père de M. Mumenthaler, décédé durant l'année.

**LES RAPPORTS**

Dans son rapport présidentiel, M. Michel Rosselet rappela l'activité de l'année écoulée, marquée par la participation de la section à la Fête fédérale de Genève avec onze gymnastes. La préparation nécessita de longues heures de répétition et beaucoup de patience. Les jeunes participèrent à la Fête cantonale à Neuchâtel et les diverses sections à la Fête de district, occasion de rencontres dans une ambiance sympathique, et qui donna la satisfaction de voir de nombreux parents suivre l'activité de leurs enfants. Il remercia monitrices et moniteurs, grâce à qui la société se porte bien.

M. Jacques Vuillemin rapporta en tant que président de la Commission de jeunesse et rappela les très bons résultats obtenus par les pupilles et pupilles brenassiers aux divers concours auxquels ils ont participé, notamment la 8e place, sur 123, de Laurence Fauser à la Fête cantonale et les nombreuses places d'honneur à la Fête de district aux Ponts-de-Martel. Il félicita les jeunes pour leur assiduité.

M. François Eisenring, caissier, fit part d'une baisse de fortune d'environ 2800 fr., due aux frais occasionnés par les déplacements à Genève et Neuchâtel et l'achat de matériel, et au fait qu'aucune manifestation n'a été organisée durant l'année. Mais la situation est très saine. Cela devait être confirmé par M. André Sieber, rapportant au nom des vérificateurs de comptes. Une suggestion fut faite pour augmenter le nombre des membres soutiens. Tous ces rapports administratifs furent

acceptés sans discussion avec remerciements à leurs auteurs.

Mme Françoise Steiner, pour la section féminine, fit ensuite l'éloge de son groupe qui assista à la Fête fédérale et participa à la Fête de district, malheureusement sans concurrence!

M. Jean-Denis Hirschy releva que les actifs ont eu une année bien remplie mais constata avec regret que les effectifs aux répétitions s'amenuisent. Quelques bons résultats ont récompensés les gymnastes participant aux diverses manifestations: 2e au jet du poids à Fontainemelon; 106,85 points à Genève. Il souhaite que quelques jeunes participent avec lui aux cours cantonaux.

**DÉMISSIONS ET RÉORGANISATION**

Plusieurs démissions sont enregistrées et peu d'admissions parmi les membres actifs. Ensuite de la nomination de M. J. Eisenring au poste de président, il fallait trouver un vice-président, fonction acceptée par M. André Marguier.

M. J. Vuillemin désirant cesser son activité à la Commission de jeunesse, il fut décidé la complète réorganisation de celle-ci, le président titulaire acceptant de rester à son poste durant l'intérim. Mme Cuvit sera monitrice des pupilles en remplacement de Mlle D. Clément qui quittera cette fonction après la soirée. A relever encore que Mme Clot a renoncé à s'occuper de la section artistique, mais que quatre de ses jeunes élèves s'entraînent avec la section du Locle.

**RICHE ACTIVITÉ EN VUE**

La section des Brenets ne chômera pas en 1979 puisqu'en plus de la participation des actifs, pupilles et pupillettes aux diverses fêtes cantonales, elle organisera la Fête de district le 23 septembre et le Championnat cantonal de sections le 16 juin. Huit membres

**MYSTÉRIEUSE DISPARITION**

La police cantonale recherche activement M. Célestin Motter, né en 1922, domicilié à la rue du Tertre No 15 qui a disparu depuis lundi dernier, alors qu'il se rendait à son travail. La dernière fois qu'il a été aperçu, il circulait sur son cyclomoteur. Toutes personnes susceptibles de donner des renseignements au sujet de cette disparition sont priées de prendre contact avec le poste de gendarmerie du Locle au No de tél. 31 54 54 ou avec le poste de police le plus proche.

**PLUS GRANDE EXPOSITION DE MEUBLES DE JUBILE EN SUISSE CHEZ MEUBLES-LANG**  
**OUVERTE AUSSI LE JEUDI SOIR! 40 m DE VITRINES, CITY-CENTER, BIENNE**

## OFFRES D'EMPLOIS



### HELVETIA - INCENDIE

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie  
 Nous avons prévu pour le district des Franches-Montagnes et une partie de la Vallée de Delémont une nouvelle organisation.

Nous cherchons :

### Un inspecteur d'organisation

avec entrée immédiate ou pour date à convenir.

**Nous demandons :** une personne dynamique et consciencieuse

- ayant une formation commerciale ou technique, éventuellement cadre dans une entreprise;
- capable de diriger et d'aider une organisation déjà existante et de la développer;
- de bonne présentation, ayant de l'entregent, le contact facile auprès de la clientèle, éventuellement connaissance de la branche assurances;
- langue maternelle française.

**Nous offrons :**

- un très bon salaire annuel garanti, le libérant de tous soucis financiers;
- frais de représentation et de voiture;
- assurances sociales à l'avant-garde;
- formation et soutien par notre agence régionale et notre direction;
- activité indépendante;
- important portefeuille.

Les candidats intéressés par notre offre d'emploi sont priés de s'annoncer par écrit, avec curriculum vitae, à l'agence régionale pour le canton du Jura. Toute discrétion est garantie.

**HELVETIA-INCENDIE**

Agence régionale pour le canton du Jura  
**Gérard Farine**  
 Tisserands 5 - 2900 Porrentruy

M. Gérard Farine, agent régional, informe sa fidèle clientèle de l'ouverture dans le canton, au mois de mars 1979, d'une agence régionale à Delémont, avenue de la Gare 48, avec un département des sinistres.

**UNION  
 CARBIDE**

### CHEF D'ENTREPÔT ET D'EXPÉDITION

En raison du développement rapide de notre entreprise à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons un responsable du département réception, expédition et stockage, dont les tâches principales seront les suivantes :

- Responsabilité générale de la réception, expédition et stockage de tous les matériaux utilisés dans l'entreprise.
- Formation et supervision des magasiniers, des employés de réception et des caristes.
- Collaboration étroite avec les départements achats et comptabilité.
- Administration générale des stocks.
- Distribution des produits finis à nos clients.

Pour ce poste à responsabilités nous pensons à une personne ayant déjà plusieurs années de pratique dans une fonction similaire. Elle doit en outre avoir une grande facilité dans les contacts humains et être apte à diriger du personnel. L'âge idéal de ce candidat se situe entre 25 et 45 ans. Des notions en anglais sont nécessaires.

Les candidats répondant à ces critères et intéressés par une situation d'avenir et des conditions d'engagement et de salaire supérieures sont priés d'envoyer leurs offres écrites, accompagnées d'une photographie, d'un curriculum vitae et référence de cette annonce «4-78» à

**UNION CARBIDE EUROPE S.A.**  
 H.P. Schönholzer  
 chef du personnel  
 43, rue L.-J.-Chevrolet  
 2300 La Chaux-de-Fonds

MÉCANIQUE DE PRÉCISION



AUTOMATION Société anonyme TRANSFERTS

Rue de France 55  
 CH - 2400 LE LOCLE  
 (Suisse)

cherche pour son département montage

### CHEF

Expérience sur machines automatiques, avec fonctions hydrauliques et pneumatiques.

Nous offrons :

Emploi stable, avantages sociaux très intéressants, travail dans une entreprise moderne.

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous.

radio-télévision suisse romande

Pour compléter l'équipe produisant les émissions d'information des consommateurs, la Télévision suisse romande cherche

### un(e) journaliste

inscrit(e) au registre professionnel.

Il est demandé une solide culture générale, ainsi qu'une bonne connaissance des problèmes économiques et de consommation.

Sont exigées également d'excellentes connaissances d'anglais et d'allemand.

Les candidat(e)s intéressé(e)s, de nationalité suisse, sont prié(e)s d'adresser leur offre de service avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire au

Service du personnel de la  
 TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE  
 Case postale 234  
 1211 GENEVE 8



Service du personnel de la  
 télévision suisse romande  
 Case postale 234, 1211 Genève 8.

Nous engageons

### personnel féminin

(18 - 40 ans)  
 pour travaux propres et soignés en atelier. Travail à temps complet.

Téléphoner de 8 h. à 9 h. au (039) 26 09 26 pour rendez-vous.

Pour dactylographier de la correspondance variée et difficile d'après manuscrit ou dictaphone, nous cherchons deux

### secrétaires

pour entrée tout de suite ou date à convenir.

Nous attendons de nos nouvelles collaboratrices de solides connaissances en orthographe, de l'habileté en dactylographie et des connaissances d'allemand.

Si ce travail vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre offre de services, accompagnée des documents habituels.

Office fédérale de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Bundesgasse 8, 3003 Berne (téléphone (031) 61 29 30, Monsieur Müller).

Cherchons

### couple de concierges

à temps partiel, pour l'entretien d'une villa avec jardin, à La Chaux-de-Fonds. Ce poste conviendrait à un couple sans enfant en bas âge (éventuellement à un couple de retraités), qui se serait déjà occupé de travaux similaires et dont la femme pourrait faire des heures de ménage deux matins par semaine.

Bel appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, à disposition. Coditel.

Veuillez téléphoner après 19 heures au (039) 22 62 41.

Fabrique de boîtes de montres cherche

### mécanicien

qualifié pour travailler de façon indépendante et variée.

Faire offres sous chiffre 14-25280 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

**Nouveau - unique !**  
 Bourse téléphonique  
 et bonnes affaires  
**032 22 42 40**  
 ou documentation écrite à demander à  
 GLOBE-CONTACT  
 S.A., CP 137, 2800  
 DELEMONT 1.

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, dans les traitements thermiques et traitements de surface et cherchons des

### RÉGLEURS DE MACHINES

Adresser offres ou se présenter à

**CARACTÈRES S.A.**

rue du Parc 7, 2400 LE LOCLE, tél. (039) 31 50 31

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, dans les traitements thermiques et traitements de surface, et cherchons du

### PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux en atelier effectués dans le cadre d'un horaire d'équipe avec rétribution spéciale.

Adresser offres ou se présenter à

**CARACTÈRES S.A.**

rue du Parc 7, 2400 LE LOCLE, tél. (039) 31 50 31

Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler des expériences. Nous cherchons:

### UN MONTEUR ÉLECTRICIEN

Avenue Léopold-Robert 84  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/22 53 51



Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler des expériences. Nous cherchons:

### UN MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

Avenue Léopold-Robert 84  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/22 53 51



DISTRICT DE BOUDRY

Mots d'ordre à la caserne de Colombier

Mieux informer... et rénover!

Au Château de Colombier, les murs sont épais, mais l'information s'y voudrait transparente. C'est du moins ce qu'a voulu expliquer hier aux représentants de la presse le nouveau commandant des écoles d'infanterie, le lieutenant-colonel EMG de Rougemont, qui a pris ses fonctions le 1er janvier. Prise de contact fort agréable au demeurant, manifestant une volonté d'ouverture extrêmement louable. Le domaine militaire est un secteur réservé de la Confédération pour des raisons évidentes. L'information est souvent bloquée, de ce fait, par un « secret » qui peut être plus ou moins intelligemment cultivé. A Colombier, où des milliers d'hommes passent annuellement soit pour des cours de formation de sous-officiers, soit pour les traditionnelles écoles de recrues, on désire jouer franc jeu.

En ce qui concerne l'Ecole de sous-officiers, le cours, qui accueille actuellement 122 élèves, se termine cette semaine. Des fusiliers, carabiniers, mitrailleurs, canonnières et lance-mines, ainsi que trois samaritains sont en train d'y gagner leur galon. De février à juin, l'Ecole de recrue recevra quelque 7 à 800 hommes qui seront confiés aux mains de 13 professionnels seulement, hormis le commandant d'école, six officiers et sept sous-officiers instructeurs. On commencera même avec un effectif d'encadrement réduit à cause d'une mauvaise planification, au niveau fédéral, de la formation des cadres qui sont, surtout pour les officiers, en nombre insuffisant.

Ce cours de répétition, qui devrait recevoir 197 Jurassiens et Bernois, 187 Genevois, 171 Neuchâtelois, 49 Fribourgeois et 47 Vaudois — avant les éliminations inévitables — soulèvera des problèmes qui n'ont rien de particulier à Colombier: refus de servir, refus d'armes, discipline plus ou moins acceptée, voire tentative de suicide, par incapacité d'adaptation ou manœuvre calculée, toujours dans une proportion équivalente aux autres places. L'évolution des mœurs, des attitudes, le non-conformisme, le pacifisme, et bien d'autres facteurs font que les perturbations se multiplient lors de la mobilisation des jeunes hommes. C'est un débat à ne pas ouvrir ici.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Par contre, les conditions de vie de la troupe sont un élément important dans l'acceptation de ses obligations. Et il faut dire que sur ce point, si le Château de Colombier est agréable à l'œil, il ne l'est guère à ses occupants. D'ici quelques années, la situation de-



En face, le manège. De part et d'autre, les casernes: trois bâtiments qui vont faire l'objet d'un réaménagement complet.

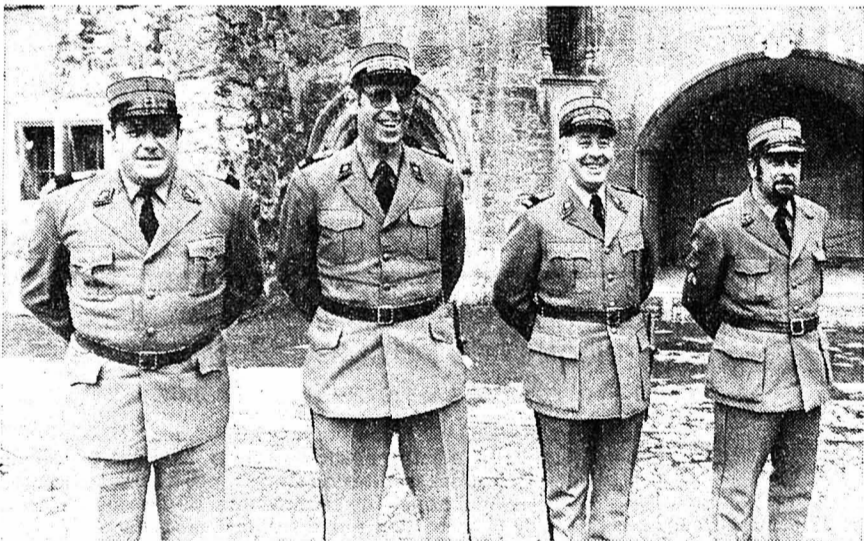
vrait être considérablement améliorée. Le lieutenant-colonel de Rougemont a annoncé hier que de très importants travaux allaient être effectués à Colombier. Actuellement, le Service fédéral des bâtiments militaires a quasiment mis la dernière main à ses projets. Il s'agira de construire une nouvelle caserne pour permettre dans une phase suivante de gagner un étage supplémentaire dans les deux casernes actuelles où les chambres seront aménagées pour recevoir un nombre plus raisonnable de soldats que les 18 qu'elles accueillent chacune pour l'instant. Dans le même temps il faudra aménager l'ancien manège qui sert de dépôt de matériel. De plus, les installations sanitaires seront considérablement améliorées, car elles sont actuellement à la limite de la décence.

Il reste à régler le problème de la répartition des dépenses entre la Confédération, maître d'œuvre pour ces améliorations qui ne porteront pas préjudice au cachet du Château, et le canton, propriétaire des lieux. Les crédits devraient être soumis pour approbation aux autorités compétentes en 1980. Par la suite, il faudra également créer une salle de sport polyvalente dont Colombier ressent durement l'absence. Mais c'est de la musique d'avenir.

« Je suis là pour quatre ans, dit le lieutenant-colonel de Rougemont, j'espère au moins voir les premiers coups de pioche ».

Nous aussi. Si ce n'est pas dans les murs du château.

JAL



De gauche à droite: l'adjudant sous-officier Mayer, administrateur de l'Ecole de Colombier, le lieutenant-colonel EMG de Rougemont, nouveau commandant, le cp EMG Droz, suppléant du commandant et l'adjoint sous-officier Berton, responsable des infrastructures. (photos Impar-Bernard)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Marc Fossey. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, av. du Premier-Mars. En suite, tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Superman. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Pair et impair. Bio: 18 h. 40, Phase IV; 15 h., 20 h. 30, Elisa Vida Mia. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, La clé sur la porte. Rex: 15 h., 20 h. 45, La cage aux folles. Studio: 15 h., 21 h., Le ciel peut attendre; 18 h. 45, L'apprentissage de Duddy Kravitz.

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, relâche. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, P.ergiovanni, Fontalméméon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87. Ambulance: tél. 53 21 33. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03.

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

A l'enseigne de « Ozone-jazz »

Neuchâtel va fêter sa zone piétonne...

De rues en ruelles, 300 musiciens de jazz, des clowns et saltimbanques, des rues peintes en rouge, en bleu, en champs de couleurs, rêve fou, idée folle: voici Neuchâtel en fête à célébrer ses rues rendues aux piétons.

Idée folle, oui, que celle d'un homme décidé à s'amuser pour le simple plaisir de rire et de se retrouver sur l'asphalte sans voitures.

En rendant les rues du centre ville aux piétons, le Conseil communal crée un nouvel état d'esprit, favorable aux rencontres. Ce n'est pas rien en ces temps où beaucoup se plaignent d'« incommunicabilité ».

Cela mérite bien une fête...

Après avoir obtenu un succès sans précédent, au mois de mars 1977, en célébrant « 40 ans de jazz » avec 18 orchestres, H. G. Clerc veut rééditer son exploit en plus grand, en plus beau, en plus gai encore. Il veut rassembler une trentaine d'orchestres dont huit « Big-band » de quelque vingt musiciens à l'enseigne de « Ozone-jazz, Neuchâtel fête sa zone piétonne » les 19 et 20 mai prochains. Les premiers contrats sont déjà signés. On dansera, on chantera, un grand corbillard rose emportera la dépouille d'une voiture vert-tendre, symbole de la rue libérée, tirant à sa suite un cortège de joie.

Tant de gaieté à venir rend morose les grincheux qui n'y avaient pas pensé. G. H. Clerc, d'un geste de maître es-amusements balaye toutes les « impossibilités » et se lance à l'eau déjà soutenu par une suite de solides gailards pour qui la fête a encore un sens: le président du Grand Conseil, Me Fred Wyss tiendra les cordons de la bourse, Genaro Olivieri, animateur de « Jeux sans frontières » organisera des amusements inédits, les architectes

Jean-Louis Béguin, Gustaf Bär, Benoît Pizzera prêteront leur talent, Pierre-Marie Calandra, graphiste est déjà à sa planche à dessin, Claude Læw, Paul Robert, et combien d'autres y vont de leurs moyens.

Les grands magasins offriront des stands, qui la soupe, le vin sera frais ou chambré selon que l'humeur sera au blanc ou au rouge.

Les enfants des écoles apporteront leur contribution. Un avion déversera des corbeilles de fleurs sur la ville. Les fleurs sont offertes, l'hélice de l'avion tourne déjà...

Bref, c'est dans un gigantesque éclat de rire et aux rythmes du jazz que Neuchâtel fêtera sa zone piétonne.

Si la Quinzaine neuchâteloise, (nouveau nom de la Quinzaine commerciale) a réussi à récupérer l'inauguration officielle de la zone piétonne, la semaine suivante, c'est bien les 19 et 20 mai que la fête éclatera et que se déroulera l'inauguration populaire, farce en coin.

L'imagination dans la rue avec « Ozone-jazz » voilà qui ne plaît qu'à moitié et moins encore, à ceux qui rêvent de fête mais qui, le cœur en berne, ne savent plus l'inventer, un panier à commission dans une main et un géranium dans l'autre et le crâne en tirelire.

Tirelire-lou la... la... la...itou, claironne G. H. Clerc et ses joyeux lurons pour qui la fête a déjà commencé.

A quand la contagion, dans la plus haute avenue d'Europe, dans cette Chaux-de-Fonds qui pourrait se souvenir d'avoir été une capitale du jazz et qui mieux que personne sait rire et s'amuser quand l'envie lui en prend. Une avenue à marcher en faisant son marché. L'idée fait son chemin... (imp)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Après la séance du Grand Conseil

SUR LE BUREAU DU CONSEIL D'ÉTAT

Peut-on vivre avec 325 francs par mois?

Les stagiaires du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire avaient protesté par une pétition collective contre l'insuffisance des subsides qui leur étaient accordés. Le chef du DIP avait promis aux députés qui avaient soulevé la question de revoir ces normes. Une lettre récente du DIP informe les stagiaires célibataires que le subside ayant passé de 4000 à 5000 francs par an, ils recevront 350 fr. en février et 325 fr. par mois de mars à août 1979.

Il faut rappeler qu'il leur avait été promis l'an dernier un minimum de 700 fr. par mois. Et ajouter qu'il leur est interdit d'accepter un travail partiel rémunéré d'une certaine durée (par exemple un remplacement de 3 ou 4 heures d'enseignement dans une autre école), sous peine d'être exclus du stage.

Pour travailler dans de bonnes conditions, les stagiaires, auxquels on demande une grande disponibilité vis-à-vis des élèves, doivent pouvoir se nourrir, se loger et se vêtir sans être accablés de tracas. Sinon le stage risque de n'être guère profitable et l'argent nécessaire pour l'assurer d'être dépensé en vain.

Le Conseil d'Etat estime-t-il qu'il est possible de vivre aujourd'hui dans notre canton avec 325 fr. en enseignant et en étudiant à plein temps? Est-il prêt à en faire l'expérience?

Interpellation J. Steiger (pop)

Garantie d'un revenu suffisant et aide au perfectionnement

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier rapidement les possibilités qu'offrent: — la caisse cantonale de chômage, d'une part, — et le fonds attribué au perfectionnement et au recyclage dans le secteur professionnel, d'autre part; pour permettre aux travailleurs qui doivent se reconvertir ou se perfectionner: — d'obtenir la garantie d'un revenu suffisant pendant la période de leur reconversion; — d'acquérir une nouvelle formation ou un perfectionnement en leur évitant des charges financières. L'urgence est demandée. Motion J.-L. Virgilio (soc)

Subsides octroyés aux stagiaires de l'enseignement secondaire

Le 12 janvier 1979, le Département de l'instruction publique, a pris un arrêté concernant les subsides octroyés aux stagiaires de l'enseignement secondaire. Nous regrettons qu'aucune norme concernant l'octroi de ces subsides n'ait

été fixée, l'arrêté prévoyant uniquement que ce subside sera « calculé selon le barème adéquat » (!). Cette manière de faire a le désavantage de ne pas renseigner directement les intéressés et de leur donner l'impression, peut-être justifiée, que le subside qu'ils obtiendront dépendra de critères extrêmement subjectifs et d'aspects conjoncturels (nombre de stagiaires par exemple).

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas: — qu'il conviendrait de publier des normes plus précises concernant l'octroi de ces subsides;

— qu'il conviendrait de prévoir, comme pour les autres bourses et subsides, un système d'octroi qui soit indépendant du nombre des candidats?

Ces deux mesures nous paraissent tout particulièrement indispensables pour éviter d'importantes inégalités de traitement et supprimer l'éventuel caractère arbitraire de l'octroi de ces subsides.

Question H. Deneys (soc).

Participation d'un service de l'Etat à la campagne de propagande lors d'une votation

A la veille de la votation fédérale du 3 décembre 1978 à propos de l'Arrêté sur l'Economie laitière 1977, un certain nombre d'électeurs et d'électrices ont reçu, à deux reprises, une documentation sur cet objet émanant de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Cernier et, plus particulièrement, du Service neuchâtelois de vulgarisation agricole.

Cette documentation était présentée de manière à influencer le choix des électeurs et des électrices dans le sens de l'acceptation de l'arrêté. Or,

les frais de composition, d'impression et d'expédition ont été directement ou indirectement couverts par l'argent des contribuables. L'un des envois s'est fait au moyen d'enveloppes de caractère officiel. Or, il n'appartient pas à l'Etat de Neuchâtel au travers d'un de ses services, en tant que tel, de participer à une campagne précédant une votation.

Aussi, les soussignés demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir prendre les mesures pour que de tels faits ne se renouvellent plus.

Question F. Blaser (pop)

Nombre des salariés dont l'employeur n'adhère pas à une convention professionnelle

Quand le Grand Conseil discute d'une loi concernant la situation des salariés et de leurs rapports avec leur employeur, la grande majorité des députés radicaux, libéraux et ppn s'y opposent lorsqu'il s'agit de l'améliorer. Pour tenter de justifier leur position négative, ils prétendent que ces problèmes doivent être réglés par le moyen des conventions collectives.

Ceux qui recourent à ce prétexte semblent ignorer que des salariés ne sont pas au bénéfice d'une convention, leurs employeurs refusant d'y adhérer, même dans des professions où une majorité de leurs semblables sont partie prenante de l'accord.

Le Conseil d'Etat peut-il indiquer le nombre des salariés n'étant pas, dans le canton de Neuchâtel, concernés par une convention collective? S'il n'est pas en mesure de le faire, est-il disposé à faire procéder à une enquête à ce sujet?

Question F. Blaser (pop)

Assurance-maladie pour les assurés quittant une caisse d'entreprise

Plusieurs travailleurs sont assurés contre les conséquences de la maladie auprès d'une assurance liée à leur entreprise.

Pour ceux qui sont payés au mois et dont le salaire leur est, en cas d'absence due à la maladie, versé pendant une certaine période, le droit de toucher une indemnité pour perte de salaire commence deux mois, trois mois et même plus après le début de l'interruption d'activité.

Quand un salarié, assuré de cette manière, perd ou renonce à sa place de travail, il est du même coup considéré comme démissionnaire de la caisse de maladie collective. Il bénéficie du droit de devenir membre individuel ou d'adhérer à une autre caisse et d'y bénéficier des mêmes prestations.

Or, dans la mesure où son nouvel employeur, dans les mêmes conditions qu'auparavant, ne lui garantit pas le paiement de son salaire pendant une certaine période, il ne touchera pas d'indemnité journalière. Les mêmes risques existent pour le salarié qui pratiquera une profession indépendante ou qui acquiert une nouvelle formation.

De tels cas sont plus fréquents en période de récession. Les caisses-maladie pourraient éviter une telle éventualité si, dans de tels cas, elles acceptaient d'assurer ces « nouveaux » membres immédiatement pour les indemnités journalières comme le font certaines d'entre elles.

Le Conseil d'Etat est-il disposé à intervenir dans ce sens auprès des caisses-maladie?

Question F. Blaser (pop)

**MINIDISCOUNT**

Daniel-JeanRichard 41 - La Chaux-de-Fonds

**LIQUIDATION TOTALE**

autorisée par la Préfecture du 29 janvier au 31 mars 1979

**40 à 80% de RABAIS**

sur CHEMISIERS - JUPES - PANTALONS - ROBES  
MANTEAUX - DEUX-PIÈCES, etc.

PANTALONS dès Fr. 10.— et Fr. 20.—  
T-SHIRT dès Fr. 2.— et Fr. 5.—  
CHEMISIERS dès Fr. 10.— et Fr. 20.—

Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30  
Samedi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Lundi, de 14 h. à 18 h. 30

**profitez tous des articles mode!!!**

**ING. DIPL. EPF FUST SA**

**Vente spéciale**  
autorisée du 15.1 au 3.2.79  
**10 à 45% de rabais**  
sur tous les appareils électroménagers de toutes marques.  
Garantie pour appareils neufs  
**Choisir - Payer - Emporter**  
ou livraison à domicile  
net à 10 jours

Chaux-de-Fonds: Jumbo. Tél. 039 26 68 65  
Bienne: 36 Rue Centrale. Tél. 032 22 85 25  
Étoy: Centre de l'habitat. Tél. 021 76 37 76  
et 26 succursales

Mme Heidi Deneys, Conseillère nationale, Présidente romande du Comité de la Campagne pour la Santé, La Chaux-de-Fonds, déclare:

**«En cette année de l'enfance: assez de mots, des actes; aussi, assez de publicité pour l'alcool et le tabac!»**

(Je voterai donc le 18 février, à l'interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac.)

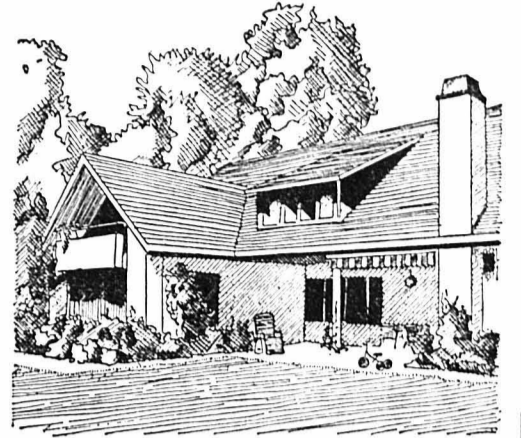
Campagne pour la Santé



**NOUVEAU!**

Une publication de votre banque régionale:

**L'accès à la propriété**



Qui ne rêve de vivre dans sa maison familiale, mitoyenne, ou son appartement acquis en toute propriété? Notre brochure vous propose les moyens de réaliser vos vœux, avec de multiples suggestions et conseils utiles pour mieux choisir, planifier, bâtir et financer la construction de votre maison. Demandez-la à notre guichet, ou par ce coupon. Vous y gagnez!

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/Localité \_\_\_\_\_

**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**

rue du Môle 6  
2001 Neuchâtel

**MESDAMES!**

**Un cours de Maintien - Relaxation Respiration - Self-défense**

est organisé à votre intention le jeudi de 14 h. à 15 h. 30  
par l'Aiki-Do Club. Salle Numa-Droz 22 b.  
Renseignements : tél. (039) 23 93 13.

**OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE**

VILLA FAMILIALE À PESEUX

Le jeudi 8 février 1979, à 15 heures, à l'Hôtel des XIII-Cantons, Grand-Rue 27, à Pesieux, l'office soussigné, agissant par délégation de l'Office des faillites de Zurich, procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné dépendant de la succession répudiée de Jean-Claude Genzoni, de son vivant domicilié à Zollikerberg/ZH, savoir:

CADASTRE DE PESEUX  
Article 2789, plan fol. 25,  
No 159: AUX PRISES DU HAUT, habitation 109 m2  
No 160: AUX PRISES DU HAUT, jardin, verger 670 m2  
No 164: AUX PRISES DU HAUT, place 25 m2  
Le bâtiment sis sur l'article 2789, situé à Pesieux, chemin des Prises 3, est une villa familiale de 5 pièces, de deux niveaux habitables. Niveau inférieur: entrée avec vestiaire, une vaste pièce de séjour avec cheminée, une cuisine aménagée, un WC, local de chauffage, buanderie et cave. Niveau supérieur: un hall, 4 chambres, salle de bain et WC séparés. Chauffage au gaz avec réserve d'eau chaude. Construction de 1962. Situation au nord de Pesieux, à l'altitude de 620 m, à proximité de la lisière de la forêt, dans un quartier tranquille et résidentiel. Vue imprenable sur un magnifique panorama garantie par la position dominante.

Estimation cadastrale: (1972) Fr. 125 000.—  
Assurance incendie: Fr. 227 500.—  
Estimation officielle: Fr. 275 000.—

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre Foncier dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 24 janvier 1979.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. L'immeuble pourra être visité le mercredi 24 janvier 1979 et le jeudi 1er février 1979, de 14 h. à 16 h. Pour tous renseignements: Office des faillites, 2017 Boudry, tél. (038) 42 19 22. Boudry, le 8 janvier 1979.

OFFICE DES FAILLITES  
Le préposé: Y. Bloesch



Jean-Charles Aubert  
Fiduciaire et régie  
immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaux-de-Fonds

**À LOUER**

pour le 31 mars 1979  
QUARTIER TRÈS TRANQUILLE  
**SPLENDIDE APPARTEMENT D'UNE CHAMBRE**

Tout confort, cuisine séparée et spacieuse. Salle de bains. Conciergerie. Ascenseur.



**A vendre**

Quartier Montbrillant

**maison de maître**

comprenant 10 pièces.

Tout confort. Parfait état d'entretien. Magnifique parc arborisé. Descriptif à disposition.

Pour visiter et traiter, s'adresser à:

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**SOLDES VW PASSAT VARIANT S**

19.560 km., Fr. 11.500.—  
Soldée Fr. 10.500.—. Voiture soignée.  
SPORTING Garage et Carrosserie  
Crêtets 90 Tél. (039) 23 18 23  
La Chaux-de-Fonds  
Autorisés par la Préfecture

**FIAT coupé 1300 Berlinetta**  
1976 Fr. 6800.—

**CITROËN GS 1220 break**  
1975 Fr. 6800.—

EXPERTISÉES  
GARANTIE TOTALE 6 MOIS  
Echange - Crédit immédiat  
**Garage et Carrosserie de La Ronde**  
Rue Fritz-Courvoisier 55  
Téléphone (039) 23 54 04

À LOUER pour tout de suite ou date à convenir, rue des Bouleaux :

**1½ pièce**

WC-bain, balcon, cave et chambre-haute, frigo installé.  
Loyer mensuel Fr. 263.—, toutes charges comprises.

S'adresser à Géranicia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

**A louer appartement 3½ pièces**

tout confort, pour le 1er juin ou date à convenir. Quartier tranquille. Loyer: Fr. 346.— charges comprises.  
Tél. (039) 26 80 33 dès 18 heures.

**A. STERCHI**

**Laiteries - fromageries**

spécialisées en fromages de renommée

**Cette semaine, arrivage d'excellents Reblochon de Moudon, juste à point**

Sur votre passage!  
Pour être vite et bien servis,  
tout près de chez soi!

Hôtel-de-Ville 7 - Passage du Centre 4  
Serre 55 - Boutique Jumbo

**GIRARD-PERREGAUX**

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

**HORLOGER**

complet ou rhabilleur, en qualité d'adjoint au chef de son atelier de terminaison.  
En plus des qualités de chef, ce poste nécessite une bonne formation tant en ce qui concerne le mouvement que le posage de cadrans et l'emboîtement.

Faire offres ou téléphoner (039/22 68 22) à Girard-Perregaux S.A., La Chaux-de-Fonds.

**Mobilier à vendre urgent:**

Bureau Ministre, fauteuil cuir rouge, bibliothèque, bois assorti.  
Chambre à coucher, grandeur literie 140 x 190 cm., matelas pure crin. Belle coiffeuse avec miroir.  
1 belle armoire, penderie, rayonnage et vitrine. Tiroirs.  
Tél. (039) 22 46 39 pour rendez-vous.

A louer dès le 30 avril 1979, Bois-Noir 39

**petit local commercial**

avec vitrine.

Loyer mensuel charges comprises Fr. 203.— (éventuellement appartement 3 pièces à disposition.)  
Tél. (039) 26 06 64.

**DISPOSANT des diplômes d'infirmière-nurse et de jardinière d'enfants, cherche à garder des enfants**

0 à 4 ans, journées ou semaines.  
Tél. (038) 24 01 71.

A vendre ou à louer pour date à convenir

**appartement 4½ pièces**

tout confort, quartier Sud-Est.  
Tél. (039) 22 22 62 heures de bureau.

À LOUER, pour tout de suite ou à convenir, meublé ou non meublé, dans maison ancienne entièrement rénovée

**appartement**

3 pièces, tout confort, loyer modéré.  
Quartier Charrière.  
Tél. (039) 23 28 90.

**ÎLE D'ISCHIA**

pour vacances et cures.  
L'agence de voyages spécialisée.  
**ISCHIA TOURS - 1820 Montreux**  
Tél. (021) 62 03 40



TRAMELAN

TRAMELAN

Fidélité et assiduité à la Chorale ouvrière



M. Nicolas Schild qui, depuis 24 ans, préside la Chorale ouvrière.

Samedi dernier s'est tenue l'assemblée générale de la Chorale ouvrière de Tramelan. Le seul chœur d'hommes de la localité a fait le point de la situation et a eu le privilège d'honorer plusieurs membres pour leur assiduité aux répétitions. De plus, le président, qui conduit les destinées de la chorale depuis 24 ans, a été reconduit dans sa fonction. Il en fut de même du directeur qui occupe son poste depuis 20 ans. C'est donc sous le signe de la fidélité et de l'assiduité que se déroulaient les débats.

Le procès-verbal rédigé par M. Cyril Dubouis, ancien secrétaire des verbaux, mais lu par le nouveau secrétaire M. Pierre-Alain Schmid, ainsi que les comptes présentés par M. Eugène Vuilleumier furent acceptés par l'assemblée avec remerciements aux responsables. Le directeur, M. Frédéric Mojon, relata surtout l'activité musicale et vocale de la société. Il souhaita pour 1979 une assiduité encore plus accentuée de la part de certains membres. Puis le président, M. Nicolas Schild, retraça l'activité de la société, activité qui fut très dense dans tous les domaines, ce qui fait de la Chorale une société bien vivante. Il signala que les choraliens s'étaient réunis à l'occasion de 40 répétitions et que l'ensemble des chanteurs a participé avec une moyenne de 85,2 pour cent. La situation financière de la société est bonne sans pourtant être mirobolante. Pour cause de départs de la localité et de maladie, l'effectif a diminué de 3 unités. Le président eut encore des paroles d'éloge envers un camarade disparu en cours d'exercice et une minute de silence fut observée afin d'honorer la mémoire de M. Georges Rossel, membre fidèle durant une vingtaine d'années. En terminant, M. Schild adressa de vifs remerciements à tous ceux qui le secondent dans sa tâche et qui font le maximum pour que la Chorale Ouvrière reste un des beaux fleurons des sociétés locales.

RÉCOMPENSES

Comme il est de tradition, les membres les plus assidus, lors des répétitions ont été récompensés. Pour 1978, 13 primes furent décernées, soit pour 0 absences : Fritz Graber, Jean-Pierre Mathez, Raymond Baillat, José Blanch (relevons que ce sont les mêmes qui reçoivent cette distinction en 1977, bravo...). 1 absence : Simon Lotti, Fernand Vuilleumier, Albert Baumann, Walter Galli, Nicolas Schild, 2 absences : Fritz Freiburghaus, 3 absences : Eugène Vuilleumier, 4 absences : Charles Joye et Serge Droz.

NOMINATIONS

A ce chapitre, on retiendra le renouvellement du mandat du directeur M. Frédéric Mojon qui pour la 20<sup>ème</sup> année dirigera la Chorale. A la suite du départ de la localité du secrétaire des verbaux M. Cyril Dubouis et du désir du caissier M. Eugène Vuilleumier de quitter son poste, après l'avoir occupé 17 ans, le comité est quelque

peu modifié et se compose de la manière suivante : président, Nicolas Schild ; vice-président, Raymond Baillat ; secrétaire-correspondance, Martial Miche ; secrétaire des verbaux, Pierre-Alain Schmid ; caissier, José Blanch ; vice-caissier, Jean-Pierre Mathez ; matériel, Léon Luczak ; membres, Fritz Freiburghaus et Simon Lotti. Commission musicale : Frédéric Mojon, Nicolas Schild, Raymond Baillat, R. Maenner, Charles Joye, Laurent Burkhalter. Délégué à l'UST Fritz Graber. Délégués au Cartel Ouvriers : José Blanch et Léon Luczak. Délégué à la société du Cercle Ouvrier Raymond Baillat et Charles Joye. Vérificateurs des comptes : Roger Gagnebin et Charles Joye.

ACTIVITÉ

L'activité pour 1979 sera bien remplie et on prépare déjà avec soin le prochain concert qui aura lieu le 17 mars. La société participera à l'assemblée des délégués du premier arrondissement de la FSCO dont Tramelan assure le Vorort et qui se tiendra à Genève. La participation à la Foire de Tramelan est aussi prévue ainsi que l'organisation d'une course annuelle. En vue de la fête de Langenthal, en 1980, la chorale

prévoit une répétition chaque dernier vendredi du mois avec les sociétés L'Avvenir La Chaux-de-Fonds et Amitié Moutier. Différents concerts de quartier sont prévus, ainsi que l'étude d'un nouveau programme musical.

Dans les divers, plusieurs membres ont profité d'adresser de vifs remerciements à M. Nicolas Schild qui depuis 24 années préside la Chorale Ouvrière sans compter son temps. A l'issue de cette assemblée, un souper a réuni les conjoints des membres et cette partie gastronomique a permis de passer d'agréables moments dans une ambiance empreinte de gaieté et de camaraderie. (texte et photo vu)

Cyclomotoriste blessé

Hier en fin de matinée, un cyclomotoriste qui circulait rue de la Promenade s'est pris une roue de son vélo dans la voie de chemin de fer au passage à niveau près de la patinoire. Déséquilibré il a fait une chute sur la chaussée. Souffrant d'une commotion, il a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins d'un médecin. (vu)

Le théâtre amateur n'est pas mort

Samedi dernier, le chœur mixte Anémones conviait les amateurs de musique folklorique à son concert annuel. Un nombreux public avait répondu à l'appel des organisateurs et comme il est de tradition c'est dans une ambiance des plus sympathiques que l'Anémone s'est produite.

En lever de rideau, l'orchestre champêtre « Schmied-Buebe » occupa le plateau, précédant le chœur mixte Anémone qui a fait ensuite entendre les plus beaux morceaux de son répertoire avec ses productions du plus pur style folklorique. Le Jodler-Club « Enziam » du Fuet se produisit aussi pour le plus grand plaisir des spectateurs présents.

En deuxième partie, la pièce théâtrale de Margrit Stalder-Grutter « E Tuufi » (Un diable) recueillit les faveurs d'un public connaisseur, lequel ne ménagea pas ses applaudissements aux acteurs. Relevons que la société avait recruté ses acteurs parmi ses membres ce qui est tout à son honneur. La société a ainsi pu démontrer que le théâtre amateur n'est pas mort à Tramelan. Cette initiative mérite d'être relevée et rappela à plus d'une personne le temps où les sociétés locales montaient elles-mêmes leur spectacle pour leur soirée annuelle.

Cette manifestation connut un magnifique succès qui est tout à l'honneur du directeur M. Ueli Fahrni et de Mme Lydia Rohrbach, présidente. (vu)

Exploit du Hockey-Club



La deuxième garniture (notre photo) participera aux matchs de promotion en 2e ligue, alors que l'équipe fanion espère retrouver sa place en 1re ligue.

Jamais pareille aventure n'a été vécue au sein du Hockey-Club Tramelan : à la fin du championnat, ses deux équipes, qui évoluent en 2e et 3e ligue, disputeront les finales de promotion. C'est donc avec plaisir que cette nouvelle a été accueillie par les sportifs du village qui s'apprennent déjà à encourager les deux équipes du club local lors des prochaines rencontres de promotion. Ce fait, qui ne s'était jamais produit dans les annales du club local, méritait d'être signalé d'autant plus que les Tramelots ne disposent pas encore de patinoire artificielle, un projet étant à l'étude. (texte et photo vu)

mémo

La Main-Tendue: téléphone 143. SAINT-IMIER Service du feu: tél. 118. Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A. A. (alcool. non.): 41 12 18. COURTELARY Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corémont. TRAMELAN L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30. Service du feu: tél. 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71. Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65. Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Aide familiale: tél. 97 54 84. Inf. visitante: tél. 97 68 78.

DISTRICT DE MOUTIER

CRÉMINES 50 ans de musique

Absent à l'assemblée de la Fédération jurassienne de musique à Mervelier, étant hospitalisé, M. Pierre Wisard, musicien bien connu à la société La Lyre de Crémises vient d'être également fêté pour un demi-siècle de fanfare et a reçu le cadeau traditionnel des mains de son directeur Aimé Kobel. M. Wisard est le musicien de La Lyre qui compte le plus d'années de musique. (kr)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Elections à la Fédération des communes du Jura bernois Trois listes dans le cercle de La Neuveville

Trois listes de candidats ont été déposées dans les délais légaux pour l'élection des quatre délégués du cercle électoral de La Neuveville à l'Assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB). Il s'agit d'une liste antiséparatiste, d'une liste d'« Unité jurassienne » et d'une liste des Conseils communaux qui représentent les maires de La Neuveville, Diesse, Lamböing et Nods. Les élections, fixées au 18 février, remplaceront celles du 17 décembre

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

L'Union du personnel administratif de l'Etat de Berne se restructure

Pour la dernière fois, l'Union du personnel administratif de l'Etat de Berne qui regroupait des membres dans le Jura-Sud et le Jura-Nord a tenu son assemblée générale qui était ouverte aux membres venant des deux parties du Jura. Toutefois, vu l'état des routes dans la vallée de Delémont et en Ajoie samedi matin l'assemblée commença avec près d'une heure de retard et les employés du canton du Jura n'étaient finalement représentés que par M. Florian Nicoulin de Chevenez, employé à l'administration cantonale à Bienne et qui s'établira d'ailleurs ces prochains jours dans le Jura-bernois. C'est d'ailleurs M. Nicoulin qui mena de main de maître les débats en saluant tout spécialement le président central de l'Union du personnel administratif de l'Etat de Berne, M. Walter Wutrich, ainsi que le secrétaire central, M. Kurt Niklaus. Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés sans autre, bouclant avec une diminution de fortune.

A la suite de la création du nouveau canton du Jura, l'assemblée a décidé de changer la dénomination de la section qui deviendra « L'Union du personnel administratif de l'Etat de Berne, section romande » puisqu'elle comprendra dorénavant les collègues romands de Berne.

Le comité a été formé comme suit: président Florian Nicoulin, Bienne; secrétaire, Gilbert Ogi, Cormoret; caissier, Arthur Petingot, Moutier; assesseurs, Pierre Godat, Courtelary, Paul Langel, Courtelary, François Vauthier,

Courtelary, Alain Dubler, Bienne, Eric Bourquin, Busswil. M. Marcel Brossard de La Neuveville en sera le vice-président. Les vérificateurs des comptes seront MM. Emile Gauchat de Nods et Gilbert Racine de Prêles, avec comme suppléant, Bernard Schaffter de Moutier. La nouvelle association romande devant suivre le tournus, assumer le Vorort cantonal pour les quatre prochaines années, c'est M. Werner Wutrich de Berne qui a été élu président, Paul-Emile Andrey, La Neuveville, vice-président, Jean Schuppach, Courtelary, caissier, Marcel Brossard, La Neuveville, Alain Dubler, Tavannes et Florian Nicoulin de Bienne étant assesseurs.

A la suite de la démission comme délégué au comité cantonal de l'association de M. Jean-Paul Weber, nommé dans le nouveau canton du Jura, le poste devenait vacant et c'est M. Florian Nicoulin qui lui succédera au comité central. Quant aux délégués à l'assemblée générale, ils ont été nommés en les personnes de MM. Emile Gauchat de Nods et Jean Schuppach de Courtelary, M. Alain Dubler de Tavannes étant suppléant. Dans les mutations, l'effectif a passé de 129 au 4 février 1978 à 75 au 20 janvier 1979. Il y eut en effet sept nouveaux membres recrutés dans le Jura-Sud, 13 membres transférés de Berne, deux décès, cinq transferts pour Laufon, trois démissions pour sortie de l'Etat et 62 départs pour l'administration du nouveau canton du Jura, deux membres étant encore en suspens. (kr)

Les indépendants doivent-ils toucher des allocations pour enfants ?

La Commission d'économie générale du canton de Berne, où sont représentées toutes les organisations d'employeurs et de salariés, a décidé de constituer un groupe de travail spécial chargé d'examiner les questions relatives au versement d'allocations pour enfants aux personnes exerçant une activité indépendante. Le groupe de travail devra déterminer qui sera concerné par ces allocations, comment les problèmes de financement pourront être résolus et qui sera chargé de l'application d'une nouvelle loi, indique l'Office d'information et de documentation du canton de Berne.

et des salariés. Il s'agit d'abord de savoir si l'on veut délimiter le cercle des indépendants qui devront être soumis à la loi. Six cantons qui ont un régime d'allocations pour enfants ont réglé cette question en fixant des limites de revenus. Un autre point essentiel est celui du financement, qui ne peut être assuré par des fonds publics. Enfin, il y a le problème de l'exécution. Celui-ci devrait pouvoir être résolu dès qu'un système de caisse de compensation sera mis en place. (ats)

DISTRICT DE COURTELARY

CORTÉBERT Au Conseil communal Nouvelle répartition des fonctions

Réuni sous la présidence de M. Edmond Grossenbacher, le Conseil municipal a procédé comme suit à la répartition des charges des nouveaux élus : M. Ed. Grossenbacher, maire : administration générale, police ; M. Fr. Geiser : travaux publics, épuration des eaux ; Mlle C. Girardin : écoles, culture, sports ; M. A. Yerli : salubrité publique, immeubles communaux, électricité ; M. W. Fuhrer : charrière, finages ; M. Robert Kobel : finances ; M. W. Schnegg : œuvres sociales. Le vice-maire est désigné en la personne de M. Robert Kobel.

Après la constitution et la nomination des nombreuses commissions locales et la mise en place des rouages administratifs de la commune, le Conseil municipal s'est occupé de divers problèmes. Enfin, selon la nouvelle législation en vigueur, le bureau de vote sera ouvert le vendredi soir de 19 à 20 heures. Pour les votations du 18 février, il sera constitué comme suit : présidente, Mlle Corinne Girardin ; membres, Mlle Dominique Bessire, Mme Edwige Bassin, Mme Ingrid Bessire, M. Maurice Bouquet, M. Eugenio Brunori, M. Hans Buhler. Montagne : M. Willy Fuhrer, Mlle Anne-Lise Geiser. (comm.)

état civil

SONVILIER Naissances Octobre 6. Jauss, Yann Robert. — 9. Steiner, Sophie. — 16. Ramseier, Christian. — 22. Jeanneret, Frédérique. Novembre 30. Marcuzzi, Magali. Mariage Décembre 22. Memoli, Antonio, domicilié à La Chaux-de-Fonds et Mauricette Josephine Georgette, née Bernard, domiciliée à Sonvillier. Décès Octobre 19. Cantoni née Zbinden, Eliette Marie, 1906. — 27. Hintermann, Adolf Hermann, 1900. Novembre 27. Hamel, Léon Arnold, 1927. — 28. Schnegg, Frieda, 1896. — 30. Méroz, Rachel Eglantine, 1910. Décembre 26. Chatelain, née Ketterer, Laure, 1888.

**Jeudi 1er février  
à 20 h. précises**

Salle de l'Ancien Stand  
(1er étage)

# GRAND MATCH AU LOTO DU CLUB ALPIN SUISSE

Fr.12.- pour les 25 premiers tours

1er tour gratuit

Vente de cartes d'abonnement à l'entrée

Quines superbes  
2 cartons  
Maximum de  
marchandises autorisé



**Si 50 francs  
ne comptent pas  
pour vous – jetez tout  
simplement cette  
annonce.**

Or comme 50 francs comptent tant soit peu pour vous,  
allez chez PKZ et achetez un costume. Ce chèque vous donne droit à

**un rabais de 50 francs sur n'importe quel costume.**

**Ceci dès aujourd'hui jusqu'à la fin des soldes.**



Pour lui plaire.

Soldes autorisés du 15.1. au 3.2.1979.

**La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 58**

comme à Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, St-Gall, Thoune, Vevey, Winterthour, Zurich Bahnhofstrasse et Uraniastrasse, Shopping Center Spreitenbach et Glatt.



**HELVETIA-INCENDIE**

Nous cherchons pour le district de Moutier

## 1 inspecteur d'organisation

avec entrée immédiate ou date à convenir.

**Nous demandons:** une personne

- ayant une formation commerciale ou technique
- capable de diriger et d'aider une organisation déjà existante et de la développer
- de bonne présentation, ayant de l'entregent, le contact facile auprès de la clientèle
- langue maternelle française ou allemande avec de bonnes notions de l'autre langue.

**Nous offrons:**

- un bon salaire
- frais de représentation et de voiture
- assurances sociales à l'avant-garde
- formation et soutien par notre agence générale et des spécialistes de la direction
- activité indépendante.

Les candidats intéressés par notre offre d'emploi sont priés de s'annoncer par écrit, avec curriculum vitae, ou par téléphone à l'agence générale de Bienne. Toute discrétion est garantie.  
**HELVETIA-INCENDIE, Agence générale de Bienne, tél. (032) 23 61 23, rue Th.-Kocher 11, 2500 Bienne.**

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum  
de temps et avec le maximum de dis-  
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.  
Vos héritiers ne seront pas importunés;  
notre assurance paiera.



Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans  
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**

2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP ..... Lieu .....



## représentant

pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

Une introduction systématique vous permettra  
de vous familiariser parfaitement avec votre nou-  
velle tâche.

Nous vous offrons un fixe, des commissions et  
l'indemnisation de vos frais. Institution de pré-  
voyance de premier ordre.

Nous invitons les personnes intéressées, âgées  
de 25 à 45 ans, mariées, à nous adresser ce cou-  
pon, sous chiffre 28-900008, à Publicitas, Ter-  
reau 5, 2001 Neuchâtel.

La préférence sera donnée aux candidats habi-  
tant la région.

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : ..... Age : .....

Localité : .....

Rue : ..... Tél. : .....

Constance Heaven

## La maison Kouraguine

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris  
et Cosmopress, Genève

Un murmure parcourut l'assemblée, tous levèrent leur coupe pour la porter à leurs lèvres. Ils n'achevèrent pas ce geste. Un remous se produisit à l'entrée du salon. L'homme avec qui je venais de danser sur la terrasse s'avançait vers nous, soutenant une vieille dame, tante Vera, petite figure majestueuse dans sa robe à paniers du temps passé. Elle avait une dignité incomparable. De l'autre côté se tenait Maria Karlovna, si différente de l'institutrice villageoise, dans sa robe de damas brodée d'or, une couronne de perles posée sur ses cheveux noirs.

— Je vois que tu ne nous attendais plus, Dmitri? dit la vieille dame d'une voix claire. Notre retard a été causé par ton frère. Figure-toi que j'ai eu les plus grandes peines à convaincre cet homme borné qu'Arachino lui appartenait autant qu'à toi et qu'il ne saurait en être chassé par de viles calomnies, quelle qu'en soit l'origine.

Elle regardait Natalia droit dans les yeux. La jeune femme était devenue aussi blanche que sa robe. Je n'aurais pas cru cela possible. Pourtant, sa pâleur était telle que je craignis qu'elle ne s'évanouisse. Le comte s'avança pour saluer les arrivants. Il embrassa la vieille dame et serra son frère dans ses bras.

— Andréi, mon cher Andréi, on nous avait dit que tu étais au Caucase. Quelle joie de t'avoir parmi nous ce soir!

Tout s'éclaircit. J'aurais pu deviner. Quelle sottise j'avais été, quelle incroyable sottise! Comme il avait dû rire de ma naïveté! Mais pouvais-je imaginer que le frère de Dmitri était tellement plus jeune que lui. Andréi Lvovitch s'était divertit à mes dépens. Pourquoi avait-il prétendu être quelqu'un d'autre, imposé silence à Ivan, quel but poursuivait-il? Mon désarroi était tel qu'un bref moment ma vision se troubla. Puis le voile qui recouvrait mes yeux se dissipa, je le vis se pencher sur la main de Natalia pour la baiser; elle se tenait raide, comme figée. J'eus l'impression que si elle avait pu le jeter à terre d'un soufflet, elle l'eût fait volontiers.

Maria aida la vieille dame à s'asseoir, les invités l'entourèrent. Andréi sourit. Les dominant presque tous de sa haute taille, il se tourna de l'un à l'autre, mais son regard errait par-dessus leurs têtes; enfin il m'aperçut dans le coin où je m'étais réfugiée, près d'une fenêtre. Il leva la main en un geste amical et me sourit gaiement, si sûr de mon accueil que j'en éprouvai une violente rancune.

Natalia Petrovna avait suivi la direction de son regard. C'était la première fois, sans doute, qu'elle me

remarquait depuis le début de la soirée. Ses yeux se rétrécirent, ses lèvres se pincèrent.

— Andréi! dit-elle d'une voix si aiguë que toutes les têtes se tournèrent vers elle.

Je retins ma respiration en proie à la panique, puis comme rien ne se produisait, je fermai les yeux en poussant un soupir de soulagement. Quand je les rouvris, l'atmosphère s'était détendue. Il n'y avait plus devant moi qu'une famille unie et ses amis.

Comme cette soirée reste présente en ma mémoire! Il me semble en revivre chaque instant.

Je me demandais si mon imagination enfiévrée n'avait pas inventé de toutes pièces la scène qui m'avait bouleversée, quand je surpris le regard de haine que Jean Reynard fixait sur Andréi Lvovitch. Son visage redevenait impénétrable. De la main, il fit signe aux musiciens de reprendre leurs archets. Quelques minutes plus tard, les danseurs tournoyaient de nouveau.

Une vague de fatigue déferla sur moi. Je me sentais physiquement meurtrie. Ballottée d'une émotion à l'autre, je ne comprenais plus ce qui m'arrivait. Je ne parvenais pas à mettre de l'ordre dans mes pensées ou mes impressions. Cette soirée commencée d'une façon si merveilleuse allait-elle me laisser un goût d'amertume? Je souhaitais m'échapper. Je fis un pas vers la porte, une main se posa sur mon bras, une voix résonna à mes oreilles.

— M'évitez-vous exprès? murmura le lieutenant Kepler. Depuis une heure j'essaie d'attirer votre attention et vous vous dérobez sans cesse. J'avais bien deviné que vous n'étiez pas une gouvernante.

— Je le suis, répondis-je et j'ai des devoirs à remplir. Veuillez m'excuser, il est temps que je m'en préoccupe.

— Allons, allons, dit-il en me menaçant du doigt, vous ne pouvez pas me faire cela à moi, non, pas de nouveau. Paul a sa niania, il n'a nullement besoin de vous.

Il me regarda de haut en bas avec une admiration non déguisée.

— Ce qui me surprend le plus, c'est que vous soyez encore ici, reprit-il. Une telle imprudence de la part de Natalia Petrovna a de quoi étonner. Ne craint-elle pas que Dmitri Lvovitch ne s'éprenne de vous?

— Ne soyez pas absurde. Le comte est tout dévoué à sa femme.

Il fit la grimace.

— Dmitri est un peu balourd, n'est-il pas vrai? Très différent de son frère?

— Je ne comprends pas ce que vous voulez insinuer.

— Vraiment?

Il se balançait d'un pied sur l'autre, me dévisageant d'un air si bizarre que je me demandais ce qu'il avait surpris.

— Ce n'est pas sa première apparition de la soirée, n'est-ce pas?

— Comment le saurais-je? fis-je.

Il sourit.

— Peu importe.

Je l'entendais à peine. Mon esprit était ailleurs. Je répondis sans réfléchir.

— Comment se fait-il qu'il y ait une si grande différence d'âge entre eux?

(A suivre)



# Une croisière de rêve

pour les lecteurs de **L'IMPARTIAL**

FEUILLE D'AVIS DE MONTAIGNE FONDÉE EN 1880

en collaboration avec l'agence de voyages TCS La Chaux-de-Fonds et «Epirotiki Lines»

## Odyssée aux Iles Ioniennes et Yougoslaves

du 18 au 26 mai 1979

**9 jours - 3842 km. avec le MTS NEPTUNE**



### MTS NEPTUNE

Un voyage à bord d'un navire de grande classe, possédant tout le confort des grands paquebots. Piscine, bar, salons et bien d'autres avantages. Entièrement climatisé.



Un aperçu sommaire de l'horaire. Demandez le prospectus détaillé.

#### Vendredi 18 mai

La Chaux-de-Fonds 08.00 Départ de la place de la gare  
Bourg-St-Pierre 12.00 Repas de midi  
14.00 Départ  
Brescia 19.00 Repas du soir et logement

#### Samedi 19 mai

Brescia 09.30 Petit déjeuner  
09.30 Départ  
Vicenza 12.00 Repas de midi  
14.00 Départ  
Venise 15.00 Arrivée  
15.30 Embarquement  
18.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Dimanche 20 mai

Split 10.00 Arrivée  
Excursion facultative  
13.00 Départ du MV NEPTUNE  
Korcula 17.00 Arrivée  
Excursion facultative  
21.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Lundi 21 mai

Corfou 14.30 Arrivée  
Excursion facultative  
19.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Mardi 22 mai

Itea (Delphes) 07.00 Arrivée  
2 excursions facultatives  
12.00 Départ du MV NEPTUNE  
Corinthe 15.00 Arrivée  
3 excursions facultatives  
21.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Mercredi 23 mai

Katakolon (Olympie) 07.00 Arrivée  
Excursion facultative  
12.00 Départ du MV NEPTUNE  
Ithaque 16.00 Arrivée  
18.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Jeudi 24 mai

Dubrovnik 17.00 Arrivée  
Excursion facultative  
23.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Vendredi 25 mai

Hvar 07.00 Arrivée  
Excursion facultative  
10.00 Départ du MV NEPTUNE  
Pula 21.00 Arrivée  
Excursion facultative  
23.00 Départ du MV NEPTUNE

#### Samedi 26 mai

Venise 08.00 Arrivée et débarquement  
09.00 Départ en car  
Brescia 11.30 Repas de midi  
13.30 Départ  
Bourg-St-Pierre 18.30 Repas du soir  
20.00 Départ  
La Chaux-de-Fonds 23.30 Arrivée

Prospectus illustré, accompagné du bulletin d'inscription, à disposition à l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, au bureau du Locle, Pont 8, au bureau de Tramelan, Grand-Rue 147, et à

l'Agence de voyages avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds.

## BON pour les lecteurs

à envoyer à :

Bureau de L'Impartial  
« Croisière Epirotiki Lines »  
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Je désire obtenir le prospectus illustré,

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No postal et lieu : \_\_\_\_\_

### A VENDRE MOTO LUGE SKI DOO

double chenilles, très bon état, Prix Fr. 4850.—.

Téléphoner au (039) 23 13 62.

### A vendre, magnifique SIMCA 1100 SPÉCIAL

5 portes, consommation minime, révisée, expertisée. Fr. 5000.—.

S'adresser: M. Herrera, Fritz-Courvoisier 24, entre-sol, porte 1, le soir jusqu'à vendredi.

## V.A.C

René Junod SA

115, av. Léopold-Robert  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

# jeune radio- électricien

Place stable, ambiance de travail agréable  
dans un atelier moderne. Travail varié.

Faire offre à V. A. C René JUNOD SA, Service du personnel,  
Léopold-Rober 115, 2301 La Chaux-de-Fonds.

## Bataillon de sapeurs-pompiers La Chaux-de-Fonds

# recrutement 1979

Nous rappelons aux jeunes gens de la classe 1958 le recrutement pour le bataillon de sapeurs-pompiers qui aura lieu le **VENDREDI 2 FÉVRIER 1979**, dès 19 h. 30, à la rue du Rocher 1, bureau des sapeurs-pompiers; ils se présenteront avec le livret de service militaire.

ÉTAT-MAJOR de bataillon

| AVIS DE TIR   |           |  |  |
|---|-----------|--|--|
| Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants : |           |  |  |
| Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)       |           |  |  |
| Jour  | Heures    | Place de tir/<br>zone des positions    | Délimitation de la zone<br>selon CN 1:50.000, feuille 231, 232   |
| 13.2.79   | 1400-1700 | <b>Tête de Ran -<br/>Les Neigeux</b>   | Pt 1328 - Pt 1333 - Les Neigeux - Pt 1430 - Tête de Ran - Pt 1422.   |
| 14.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 15.2.79   | 0800-2200 |  |  |
| 16.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 19.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 20.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 21.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 9.2.79  | 0900-2200 | <b>Les Pradières</b>                   | Limitées par les régions Les Petites Pradières - Pt 1430 - La Motte - lisière de forêt Est du Mont Racine jusqu'aux Petites Pradières. |
| 13.2.79   | 1400-1700 |  |  |
| 14.2.79   | 0800-2200 |  |  |
| 15.2.79   | 0800-2200 |  |  |
| 16.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 19.2.79   | 0900-1700 |  |  |
| 20.2.79   | 0800-2200 |  |  |
| 21.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 13.2.79   | 1400-1700 | <b>Grande et Petite<br/>Sagneules</b>  | Mt Racine - Pt 1277 - Pt 1336,4 - Grande Cœurrie - Cucheroud Dessus - Pt 1401.   |
| 14.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 15.2.79   | 0800-2200 |  |  |
| 16.2.79   | 1000-1700 |  |  |
| 19.2.79   | 1400-1700 |  |  |
| 20.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 21.2.79   | 0800-1700 |  |  |
| 13.2.79   | 0730-2200 | <b>Molta-Dessous *</b>                 | Molta-Dessous - Pt 1094 - Grande Joux - Pt 1194 - Pt 1064 - Rête Bise - Pt 1012.   |
| 14.2.79   | 0730-1800 |  |  |
| 15.2.79   | 0730-2200 |  |  |
| 16.2.79   | 0730-1800 |  |  |
| 23.2.79   | 0730-1800 |  |  |
| 12.2.79   | 0700-1200 | <b>Montperreux et<br/>Chaux d'Amin</b> | Montperreux - Pt 1359 - Pt 1403,8 - La Chaux-d'Amin - Pt 1371 - Pt 1417 - Grande Berthière.  |
| 13.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 14.2.79   | 0700-2200 |  |  |
| 15.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 16.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 19.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 20.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 21.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 22.2.79   | 0700-1800 |  |  |
| 23.2.79   | 0700-1800 |  |  |

Armes : d'infanterie (sans lance-mines)

\* = pas de HG

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: Cp GF 2 Neuchâtel, tf. (038) 24 43 00.

Demandes concernant les tirs jusqu'au 7.2.79, (024) 37 13 33; dès le 9.2.79, tf. (038) 61 20 00 et (038) 57 18 89.

Le commandement: Office de coordination I.

La Commission militaire du parti radical

## «L'artillerie de notre armée doit être renforcée»

La Commission militaire du Parti radical-démocratique suisse (PRD) s'est prononcée en faveur de la réalisation du plan-directeur armée-80, qui prévoit l'augmentation du nombre des groupes d'obusiers blindés, ainsi que la modernisation de la direction du feu de l'artillerie. Ces projets ne seront cependant pas suffisants, d'une part pour répondre aux exigences prévues jusqu'en 1985, d'autre part pour garantir la continuité du renouvellement de l'artillerie. Le remplacement des obusiers de 10,5 par des obusiers blindés supplémentaires, et l'introduction d'une nouvelle direction des feux, efficace en montagne, s'imposent, de l'avis de la commission. Il faudrait renouveler au moins six groupes tous les cinq ans, pour maintenir au niveau voulu le développement de l'artillerie.

### UNE IMPASSE

La Commission militaire du prd, qui est présidée par M. Daniel Muller, conseiller national de Balsthal (SO), a été

informée sur la situation actuelle de l'artillerie par le chef d'arme de celle-ci, le colonel divisionnaire Fritz Wermelinger. Au cours de la discussion a été évoquée l'impasse actuelle dans les domaines de l'armement et de l'instruction. Le fait que l'artillerie, pour assurer une protection suffisante des formations au combat, a besoin d'être modernisée, renforcée, et doit disposer de places d'exercices, a été rappelé avec force. Il n'est toutefois pas possible de donner à l'artillerie les dimensions qu'elle atteint à l'étranger, mais il s'agit de la développer de telle sorte que le combat défensif puisse être conduit et soutenu avec succès, indique la commission dans un communiqué.

Seul un quart de l'artillerie suisse peut être considéré comme moderne, le reste est vieilli. Les pièces ont une portée insuffisante. Des moyens modernes de direction du feu et d'exploration font défaut, et une grande partie des tubes est sous-calibrée, conclut la commission radicale. (ats)

Pour éviter une discrimination dans les hautes écoles

## Les cantons non universitaires passeront à la caisse

Un groupe de travail comprenant six personnes et formé par la Conférence des directeurs cantonaux des finances s'efforce actuellement de régler le problème de la participation des cantons non universitaires aux frais occasionnés par leurs étudiants dans les cantons possédant une haute école. Elle propose ainsi aux cantons non universitaires de verser une contribution par étudiant. En contrepartie, ces étudiants ne devraient pas subir de discrimination. Le montant de cette contribution n'a pas encore pu être fixé.

Le groupe de travail est présidé par le directeur des finances zougais M. Georg Stucky. M. Rolf Deppeler, secrétaire général de la Conférence universitaire suisse, et le professeur Eugen Egger, secrétaire de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, en font partie à titre d'experts.

### CONTRE UN NUMERUS CLAUDUS

Les cantons non universitaires reconnaissent la nécessité de participer aux coûts de la formation des étu-

dants provenant de leurs régions, pouvait-on lire hier dans le quotidien zurichois «Tagesanzeiger». M. Deppeler a d'autre part précisé que des interventions parlementaires faites dans certains cantons universitaires tendaient à ce que l'on introduise un numerus claudus pour les étudiants provenant de cantons ne possédant pas de haute école. Tout en proposant une contribution proportionnelle aux étudiants provenant des cantons non universitaires, le groupe de travail demande donc que l'égalité de traitement soit garantie. Les contributions seraient

versées à la conférence universitaire qui les répartirait ensuite en fonction des préentions des différentes institutions. Le montant serait indépendant de la faculté et de la capacité financière des cantons.

### DÉSACCORD

C'est précisément au sujet de ce montant que les opinions sont encore divisées. Il semble que les cantons universitaires demandent davantage que n'offrent les cantons non universitaires, c'est-à-dire un peu moins que la moitié des coûts nets. (ats)

## D'un bout à l'autre du pays

En Angola, pour la seconde fois

## Une infirmière vaudoise enlevée

Dans une lettre circulaire à ses amis et aux membres de son Conseil, l'Alliance missionnaire évangélique communique, à Lausanne, que Mlle Edmée Cottier, infirmière évangéliste, originaire de Château-Oex, a été enlevée le 18 janvier à la station de Nondumbo, dans le sud-ouest de l'Angola.

Les renseignements parvenus en dernière heure confirment cet enlèvement, de même que la destruction de la voiture de l'infirmière. Si la station missionnaire où Mlle Cottier exerce son ministère depuis plusieurs années a été épargnée, l'hôpital lui-même a été pillé et son personnel s'est réfugié dans les villages avoisinants. Enfin, sept bâtiments-magasins du village voisin de Nondumbo ont été détruits par le tir d'armes pesantes et incendiaires.

### ZURICH : LA MORT ÉTAIT AU BOUT DU FIL

Hier matin, près de la gare de Dieltikon dans le canton de Zurich, un homme de 74 ans, M. Ernst Guggenbuhl, de Zurich, a été écrasé dans une cabine téléphonique qu'un véhicule privé avait heurté. C'est une conductrice de 44 ans qui a perdu la maîtrise de son véhicule sur le bord de la chaussée, empiétant sur la neige. Après une course en zigzag de 90 mètres elle est entrée en collision frontale avec une double cabine téléphonique aux parois de verre.

### DRAME PASSIONNEL A LYSS

Un crime a été perpétré dans la nuit de lundi à hier à Lyss (BE) dans un studio dans lequel vivait un homme de 42 ans. La victime, du même âge, semble avoir été étranglée par l'homme avec lequel elle vivait depuis peu de temps. Le meurtrier s'est dénoncé lui-même à la police, qui l'a placé en détention préventive. On ignore actuellement les circonstances du meurtre. L'enquête est menée par le juge d'instruction d'Aarberg, en collaboration avec la police cantonale bernoise.

### JEUNE ZURICHOIS BLESSÉ PAR UNE BOMBE

Un apprenti de 17 ans a été gravement blessé lundi à Dubendorf par l'explosion d'une « bombe » de sa propre fabrication. L'engin, fabriqué au moyen d'un cylindre de métal et de poudre noire, a explosé immédiatement après sa mise à feu. Victime d'un écrasement des os de la jambe droite, le jeune homme a dû être hospitalisé.

### SCHWYZ : RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ POUR UN MEURTRIER

La Cour correctionnelle du canton de Schwyz a condamné hier Hardy Gossweiler, 29 ans, originaire des Grisons, à la réclusion à perpétuité. Il a été reconnu coupable de double assassinat, tentative d'assassinat, d'incendie intentionnel répété et de violation de domicile. Le tribunal a suivi le réquisitoire du procureur. La défense a interjeté appel du jugement. L'accusé, qui vivait à Oberschrot, village de montagne dans le canton de Schwyz, avait tué à coups de hache en juillet 1976 un vacher de 82 ans, August Marty, et sa nièce Marianne, âgée de onze ans, puis il avait bouté le feu à la masure pour camoufler son acte. La tentative de meurtre a été perpétrée sur une autre jeune fille, qui fut trouvée grièvement blessée devant la hutte en flammes.

### AUTO-STOPPEUSE HAPPEE PAR UN TRAIN EN THURGOVIE

Une jeune fille de 19 ans, Annemarie Egger, de Waengi (TG), a été happée hier matin par une locomotrice du Chemin de fer Frauenfeld-Wil et blessée si grièvement qu'elle est décédée sur les lieux de l'accident. Comme chaque matin, elle faisait de l'auto-stop à l'extérieur de la localité et n'eut pas longtemps à attendre : une voiture s'arrêta sur le bord droit de la route, à côté de la ligne ferroviaire. Debout entre la voiture et la voie, la jeune fille fut happée par un convoi et traînée sur plusieurs mètres. (ats)

Vaste enquête dans l'ensemble du pays

## Les écoliers, l'alcool et le tabac

En Suisse, près du tiers des jeunes gens de 16 ans ont — de leur propre aveu — été ivres au moins une fois en deux mois. Près d'un cinquième des jeunes garçons et filles de cet âge fument régulièrement plus de trois ci-

garettes par jour. Ce sont les conclusions d'une enquête représentative faite au printemps 1978, dans l'ensemble de la Suisse, par le département de recherche de l'Institut suisse des prophylaxies de l'alcoolisme (ISPA), à Lausanne, qui les a annoncées hier à la presse. Pour la première fois dans notre pays — avec l'appui financier des cantons — 3541 élèves de 12 à 16 ans, appartenant à 188 classes des 6e, 7e et 8e années scolaires, ont été interrogés (60 questions, 260 réponses à choix) sur leurs expériences avec le tabac et l'alcool.

Même des garçons et des filles de douze ans sont des consommateurs quotidiens d'alcool. En Suisse alémanique, un pour cent des enfants interrogés admettent une telle consommation, en Suisse romande deux pour cent, en Suisse italienne 6,5 pour cent. En Suisse alémanique, 22 pour cent seulement des jeunes de 12 à 16 ans ne consomment pas d'alcool, en Suisse romande 16 pour cent, en Suisse italienne 22 pour cent.

### UN MALAISE SCOLAIRE

Dans tous les groupes d'âge et dans toutes les régions linguistiques, les jeunes consomment de l'alcool surtout quand ils ne se sentent pas à l'aise à l'école. Le fait de fumer est perçu par de nombreux écoliers comme un signe de maturité. La période déterminante au cours de laquelle le jeune commence à fumer se situe entre 14 et 15 ans. Plus de 20 pour cent des filles et garçons de 16 ans consomment du tabac.

6 pour cent affirment même fumer plus de douze cigarettes par jour.

Plus de la moitié des élèves quittant l'école n'ont aucune information objective sur les effets des abus d'alcool. En revanche, en ce qui concerne le tabac, 99 pour cent des élèves de 16 ans connaissent les dommages que peut engendrer l'habitude de fumer.

### LE ROLE DE L'ÉCOLE

Cette enquête montre clairement que si l'éducation des jeunes sur le plan de la santé est du ressort de la famille, l'école a aussi un rôle important à jouer dans le domaine de l'information et de la prophylaxie. Les parents ne sont pas toujours prêts à aborder ces problèmes, à cause de leur propre consommation d'alcool et de tabac.

Le fait que les enfants commencent toujours plus tôt à entrer en contact avec l'alcool et la cigarette accroît le danger que cette consommation engendre la dépendance, estime l'ISPA. Les effets sociaux et sanitaires de l'usage abusif de l'alcool et du tabac par la génération montante pourraient donc s'aggraver. (ats)

## Commerce extérieur en 78 Sensible affaiblissement

Le commerce extérieur de la Suisse a sensiblement faibli au cours du second semestre 1978. En termes réels, c'est-à-dire en quantité, les exportations ont diminué par rapport à l'année précédente de 4,9 pour cent et les importations ont augmenté de 9,8 pour cent. Le tableau est très différent si l'on considère l'évolution de la valeur du commerce extérieur suisse. Les exportations dépassent de 1,1 pour cent le résultat de l'année précédente mais les importations sont inférieures de 1,6 pour cent et cela en raison de la forte baisse des prix à l'importation, a expliqué hier la Direction générale des douanes. En chiffres absolus, les exportations ont augmenté de 454,68 millions de francs pour passer à 41,78 milliards, les importations ont reculé de 700 millions pour se fixer à 42,3 milliards de francs. Le déficit de la balance commerciale a de ce fait reculé de 1,67 milliard en 1977 à 520 millions en 1978. (ats)

Détenu depuis 24 ans à l'île d'Elbe

## Un Suisse demande à être gracié

Le recours en grâce en faveur du ressortissant suisse Werner Rudolf Meier, détenu depuis 24 ans au pénitencier de l'île d'Elbe, est déposé sur le bureau du président de la République italienne, M. Sandro Pertini. Ce dernier serait prêt à l'accepter. C'est ce qu'a indiqué hier le journaliste Peter Holenstein, qui vient de déposer auprès de l'ambassade d'Italie à Berne 45.000 signatures demandant une telle mesure.

M. Holenstein a reçu la confirmation du ministre Vincenzo Mareri que les plus hautes autorités judiciaires italiennes avaient demandé au président de la République italienne d'accorder la grâce à Werner Rudolf Meier. Cette décision fait suite à la récolte de signatures et aux efforts personnels du conseiller fédéral Pierre Aubert et de

l'ambassadeur Anton Hegner, chef de la division politique 1 au DPF. La libération de Werner Rudolf Meier devrait intervenir ces prochaines semaines, a encore déclaré M. Holenstein.

M. Meier, âgé de 50 ans, menuisier, a été condamné en 1955 à la réclusion à perpétuité pour le meurtre présumé d'un chauffeur de taxi à Naples. Depuis son arrestation, M. Meier ne cesse de clamer qu'il n'est pas mêlé à cette affaire. Werner Rudolf Meier, en faveur duquel plus de vingt recours en grâce ont déjà été introduits, a de plus été lavé de tout soupçon par les aveux faits il y a quatre ans d'un ressortissant italien. (ats)

## Une initiative « pour le droit à la vie »

### Campagne lancée

L'initiative populaire « pour le droit à la vie » est conforme aux exigences de la nouvelle loi sur les droits politiques. C'est ce que vient de communiquer la Chancellerie fédérale dans le dernier numéro de la Feuille fédérale. La récolte des signatures (100.000 en 18 mois) peut donc commencer.

Les auteurs de l'initiative proposent d'adopter à la Constitution fédérale un nouvel article 54 bis dont la teneur est la suivante :

1. Tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à l'intégrité corporelle et spirituelle.
2. La vie de l'être humain commence dès la conception et prend fin par la mort naturelle.
3. La protection de la vie et de l'intégrité corporelle et spirituelle ne saurait être compromise au profit des droits de moindre importance. Il ne peut être porté atteinte aux biens bénéficiant de cette protection que par une voie conforme aux principes qui régissent l'Etat fondé sur le droit. (ats)

Fondation pour la protection des consommateurs

## Favoriser l'acquisition d'un « chez soi »

Environ trente pour cent de la population suisse vit dans une maison ou un logement qui lui appartient, et en raison de la pénurie d'appartements suffisamment spacieux pour abriter une famille, la tendance à « vivre chez soi » devrait s'accroître. Aussi, la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) a-t-elle décidé d'éditionner une brochure en allemand et en français, qui vient d'être présentée à la presse. Il s'agit d'un fascicule qui traite de tous les problèmes qui se posent au futur propriétaire et qui s'adresse en particulier aux acquéreurs modestes d'une maison familiale ou d'un appartement. Comprenant quatre chapitres, il aborde d'une manière pragmatique des questions telles que l'opportunité d'acquiescer une maison, un terrain, le choix le meilleur entre la construction d'une maison ou la reprise, les relations entre le capital disponible, le montant de

l'hypothèque et le revenu mensuel (ou le plan de financement). Dans le cadre de la préparation du projet, la brochure fournit des conseils pour le choix de l'emplacement et de son environnement, de l'architecte, et des travaux de garantie que ce dernier doit assurer, il indique les différents modes d'imposition cantonaux.

Selon M. Th. Guggenheim, directeur de l'Office fédéral du logement du Département fédéral de l'économie publique, la politique menée par les cantons en matière de logement n'est pas favorable aux petits acquéreurs. Il a stigmatisé notamment la cherté du prix du terrain, tout en relevant les facilités accrues enregistrées ces dernières années pour l'obtention d'hypothèques de la part des banques. Le nombre de propriétés nouvellement acquises est à nouveau d'environ 12.000 par an. (ats)

Négociations américano-soviétiques à Berne

## Top secret!

Américains et Russes, réunis à Berne pour parler de l'interdiction des armes antisatellites, ont entamé hier leur deuxième semaine d'entretiens. Le mutisme le plus complet est observé sur le contenu des discussions, aussi bien à l'ambassade américaine qu'à celle de l'Union des républiques socialistes soviétiques. On ignore encore combien de temps, les deux délégations vont rester dans la Ville fédérale. (ats)

Les fermiers suisses réunis à Berne

## Une présence efficace sur la scène politique

Le conseiller national bernois Heinrich Schnyder a lancé, lors de la 20e assemblée des délégués de l'Association suisse des fermiers, qui s'est tenue hier à Berne, un appel pour que les paysans ne soient pas considérés isolément, mais comme une composante de l'ensemble de l'économie publique. « Plus la proportion de la paysannerie est petite par rapport à l'ensemble de la population, plus elle est significative ». Des positions contradictoires au sein de la paysannerie devraient être débattues de manière interne. L'Union suisse des paysans devrait être reconnue comme « le porte-parole unique » pour que le monde des paysans puisse assurer une présence efficace sur la scène politique.

### UNE HISTOIRE PLUS QUE MILLÉNAIRE

M. Robert Frischknecht, président de l'Association suisse des fermiers, a rappelé que l'histoire des fermiers remonte dans notre pays à plus de mille ans. La constitution de l'empire carolingien de l'an 800 avait placé les paysans sous la dépendance de la noblesse et des cloîtres. La féodalité du Moyen Age a consolidé cette situation. La Révolution française a apporté aux paysans la liberté et l'égalité des droits avec le reste de la population. La liberté de disposer du sol a néanmoins

amené avec le temps une nouvelle dépendance. De plus en plus de personnes acquièrent des domaines et les louent à des fermiers.

Depuis 1939 les terrains en ferme ont passé de 295.000 à 442.000 hectares. Trop peu de choses ont été entreprises ces derniers temps pour protéger les fermiers devant la hausse du prix des terrains.

### REVENDEICATIONS

Les principales revendications actuelles sont la protection devant les résiliations de contrat, le recours obligatoire à des autorisations pour l'affermage de parcelles d'une ferme vivante et l'application plus stricte du contrôle des redevances du fermage. Ces postulats ont été présentés par les fermiers au sein de la Commission d'experts chargée d'étudier la révision du droit de fermage. Une redevance plus forte pourrait être acceptée en échange de plus de sécurité. (ats)

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251  
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

• Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance •

L'accès à la propriété

La petite maison: un rêve réalisable!

Construire ou acheter une maison... Quel locataire n'a jamais rêvé d'avoir son toit bien à lui. A l'abri d'une résiliation de bail intempestive, ou d'autres exigences ou fantaisies — cela peut arriver — d'une gérance ou d'un propriétaire. Outre la liberté d'aménagement intérieur que peut offrir une construction indépendante, une maison ou un appartement personnel, il existe encore mille et une excellentes raisons, ne serait-ce que sur le plan familial ou encore du point de vue économique, de devenir le propriétaire de son foyer.

La question financière constitue, dans la plupart des cas, le premier handicap. Encore que si l'on compare la valeur et le coût de l'entretien de toute une gamme de voitures avec un exemple de financement pour le projet d'une maison familiale, on se rend compte qu'il n'est pas impossible, à moyenne échéance, à qui le désire de concrétiser l'acquisition ou la construction d'une maison. Il est clair qu'à part le plan financier, d'autres problèmes importants se posent. Quels sont-ils et comment les résoudre? Le dossier que nous ouvrons aujourd'hui en donne une première idée.

NEST-CE-QU'UN RÊVE ?

Posséder un foyer tel qu'il se l'imagine n'est donc pas un rêve pour un futur propriétaire. Tout d'abord parce que le financement de la construction ou de l'achat d'une maison familiale est l'une des principales vocations de certaines banques.

C'est en effet ce que nous apprend une brochure intitulée: « L'accès à la propriété », éditée par l'Union de Banques régionales et Caisses d'épargne suisses. Cette institution et ses membres offrent en outre des conseils et des suggestions aussi utiles aux propriétaires désireux de rénover, d'agrandir ou de transformer une maison familiale, qu'aux constructeurs ou aux acheteurs potentiels.

INDÉPENDANCE VARIABLE

Il existe à l'heure actuelle trois possibilités de choix: la maison familiale indépendante, la maison contiguë, l'appartement en propriété.

La première offre l'avantage d'une indépendance plus grande vis-à-vis des voisins, du libre choix de la disposition du bâtiment et de l'aménagement inté-

rieur et extérieur, le cas échéant réserve également des possibilités d'agrandissement. Aux frais courants de l'entretien d'une maison s'ajoutent cependant ceux inhérents au jardin. Pour d'aucuns, cela constitue un inconvénient non négligeable.

PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

Dans la propriété par étage il s'agit de soupeser avantages, inconvénients, objectifs visés et inclinations personnelles. L'investissement en fonction du volume bâti est plus bas que dans la maison familiale, les dépenses d'entretien sont relativement faibles, les frais accessoires sont répartis entre les différents propriétaires. Ces derniers ne sont généralement pas obligés de mettre la main eux-mêmes aux travaux de jardinage et d'entretien extérieurs de la maison.

A défaut d'expérience dans la vie en communauté — par exemple comme locataire — il faut être prudent lors de l'achat d'un appartement, son utilisation demandant évidemment davantage de tolérance et d'égards entre propriétaires. La question du bruit qui se transmet d'un appartement à l'autre et qui ne peut pas être éliminé même avec la meilleure volonté du monde, les minces possibilités de transformation, sans compter l'irritation toujours possible provoquée par certains coproprié-

plus l'établissement des plans est important. Il s'agit d'éviter des décisions irréfléchies, de nombreuses difficultés ultérieures et de désagréables surprises.

A quels besoins répondra la maison? Répondre à tous les aspects soulevés par une telle question permet d'examiner les offres en profondeur et en pleine connaissance de cause et de comparer les différentes conceptions existant en matière d'habitat. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des cas, la maison est l'espace vital de la femme, et des enfants qui y grandiront.

LA PARCELLE A BATIR

Prix du terrain, proximité des écoles, zone agricole, résidentielle ou ouverte à des maisons locatives à plusieurs étages, équipement en route, eau, canalisations, téléphone, antenne collective, courant électrique, gaz, taxes d'équipement, magasins, médecins, transports

Frais annuels d'exploitation

- Impôt immobilier
- Redevance d'eau
- Taxe pour l'épuration des eaux usées
- Taxe pour l'enlèvement des ordures
- Assurance immobilière: 0,8-1 % de la valeur d'assurance
- Autres assurances sur la maison
- Frais de chauffage (mazout, gaz ou courant, nettoyage de la cheminée, entretien du brûleur, révision de la citerne)
- Courant électrique
- Réparation et entretien des installations
- Entretien du jardin
A cela viennent s'ajouter des travaux de rénovation périodiques

Coût de revient

- le prix du terrain
- les lods (inscription au Registre foncier et frais de notaire), qui varient entre 2 et 4% du prix d'achat selon les cantons
- les frais d'établissement des titres
- les coûts du bâtiment (selon prescriptions SIA, y compris les honoraires de l'architecte et de l'ingénieur)
- les travaux d'environnement
- les contributions à la commune
- les assurances immobilières
- le coût et l'intérêt du crédit de construction
- les frais de géomètre

RÈGLE D'OR: PLANIFIER

L'achat d'une maison impose souvent une lourde charge et pour longtemps. C'est un investissement qui doit être par conséquent rentable à long terme: plus le sacrifice est considérable et

publics, planification éventuelle de grande route ou d'autres ouvrages à proximité, intensité du bruit au différentes heures de la journée, différents voisins, situation spéciale: à proximité d'une forêt ou d'un cours d'eau, terrain à forte déclivité pouvant réserver des surprises: tout cela doit être pris en compte sérieusement avant l'achat. Sans parler du taux d'impôt de la commune et les taxes annuelles dues par les propriétaires fonciers! L'utilisation du terrain fondée sur un droit de superficie — ordinairement de 99 ans — est aussi à considérer...

LA CONSTRUCTION

Habiter une maison c'est pour chaque membre — ou futur membre — de la famille: se reposer, écouter la radio, regarder la télévision, lire devant un feu de cheminée, exercer des hobbies, vaquer à toutes sortes de travaux, recevoir des invités, voire les loger, conserver (et collectionner) des objets, entretenir des animaux et, last but not least, manger et dormir...

En fonction de toutes ces exigences la conception doit être particulièrement bien étudiée. Il n'est pas jusqu'à la place du fauteuil d'où vous admirerez la vue sur le bois tout proche ou la ville, qui ne soit à imaginer...

Exemple de plan financier pour le projet d'une maison familiale:

Table with 2 columns: Description, Amount (Fr.). Rows include: Coût total (Fr. 350 000.—), Moyens disponibles (Fr. 53 000.—), Fonds attendus pendant la durée de la construction (Fr. 10 000.— / Fr. 63 000.—), Crédit nécessaire (Fr. 287 000.—), Financement bancaire ordinaire (dans notre exemple 2/3 du coût d'établissement) (Fr. 233 000.—), Financement bancaire supplémentaire (Fr. 54 000.—), Le financement supplémentaire est assuré par: - le nantissement d'une cédule hypothécaire (portant sur l'immeuble paternel), au montant de Fr. 25 000.—, - le cautionnement de la coopérative de cautionnement X, au montant maximal de Fr. 36 000.—, - le nantissement des droits découlant de l'assurance contre le risque de décès conclue avec la compagnie Y, la somme assurée étant de Fr. 30 000.— (Source: « L'accès à la propriété »)

Dresser des plans et les mettre à exécution demande: soit le concours d'un architecte spécialement mandaté à cet effet. Ou l'architecte dressera les plans dont vous confierez l'exécution à une entreprise générale de construction. Cette dernière peut également assumer la responsabilité des plans et de la réalisation. Il est aussi possible d'acheter une maison sur catalogue.

Le banquier est ici d'une aide précieuse; ne serait-ce que pour savoir si ces entreprises sont sérieuses et disposent de finances saines! La brochure dont nous parlions plus haut attache du reste une très haute importance aux plans: il est évidemment plus onéreux d'avoir à payer les artisans et maîtres d'état à la place d'une entreprise déficiente ou de devoir modifier après coup des pièces mal conçues...

DE A JUSQU'A Z

Les conseillers attachés aux banques spécialisées sont en mesure d'assister tout futur maître d'œuvre dans les procédures allant du permis de cons-

truire à la maison terminée. Ils connaissent à force d'expérience les points à observer et les particularités relatives aux maisons contiguës et au type d'acquisition nouveau que constitue la propriété par étage.

Ils sont aptes à déterminer avec le maximum d'exactitude le coût de revient de la maison projetée, tant il est vrai que le plan de financement est tout aussi important que des plans de construction soignés. Il convient aussi de savoir si les charges annuelles sont supportables pour le budget familial. Et ces spécialistes connaissent la situation sur le marché immobilier de chaque région. En cas d'achat d'une maison existante ou d'un appartement en propriété, leurs conseils seront précieux à cet égard. Sans parler du financement, qui s'opère en pareil cas par la constitution de nouvelles hypothèques ou la reprise d'hypothèques existantes, d'après des critères très précis... Passer du rêve à la réalité: une réelle possibilité dans bien des cas.

R. Ca

Hong-Kong: les exportations de jouets redémarrent

Les ventes à l'étranger des jouets de Hong-Kong s'accroissent pour regagner le terrain perdu pendant les premiers mois de l'année. Les exportations de jouets en juin ont augmenté de 2,1 % par rapport au mois de juin de l'année dernière, pour atteindre un total de 92,4 millions de francs suisses environ. Pour le semestre se terminant le 30 juin, les exportations, d'un montant total d'env. 441 millions de francs suisses, ont par contre diminué de 1,2 % par rapport au premier semestre de l'année passée.

Après un premier trimestre morose, les affaires ont repris au deuxième trimestre et un gain modéré est prévu pour l'ensemble de l'année — mais il est peu vraisemblable que le taux d'augmentation de 28 % de l'année dernière, où les exportations s'étaient élevées au montant record de 1,014 millions de francs suisses environ, soit à nouveau atteint cette année.

Les exportations vers les quatre principaux marchés, les Etats-Unis, Angleterre, RFA et Canada par ordre décroissant de leurs importations, ont toutes légèrement diminué. Mais les importations du cinquième pays, l'Italie, ont augmenté de 14 % au premier semestre de cette année, par rapport au premier semestre 1977. Incontestable-

ment, des marchés jusqu'ici relativement peu importants pour Hong Kong se développent rapidement.

Crédit Foncier Neuchâtelois Résultat de l'exercice 1978

Le total du bilan du Crédit Foncier Neuchâtelois a atteint, au 31 décembre 1978, 418.379.946 fr. 52, en augmentation de 25.488.979 fr. 43 sur celui de l'exercice précédent.

Les prêts hypothécaires, avec 270 millions 954.982 fr. 90, représentent le principal poste de l'actif.

Les dépôts d'épargne constituent l'élément le plus important du passif. Ils ont atteint 224.069.443 fr. 13, soit une augmentation de 18.715.099 fr. 61.

Les comptes de 1978 présentent, après amortissements, un bénéfice de 1.394.526 francs 07.

Dans sa séance du 26 janvier 1979, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra jeudi 22 février 1979, de doter les diverses réserves de 251.000 fr., de distribuer un dividende inchangé de 7 pour cent sur le capital de 16.000.000 fr., enfin de reporter à nouveau 3526 fr. 07.

BULLETIN DE BOURSE SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock prices for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich. Columns include location, stock name, and prices for different dates (A, B).

Table of stock prices for BALE, A, B, and New York. Includes sections for Cours indicatifs, BILLETS DE BANQUE ÉTRANGÈRES, and Actions étrangères.

Table of gold prices (Prix de l'or) for various types like Lingot, Vreneli, Napoléon, etc.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS) with columns for fund name, price paid, and demand/offers.

Table of communication rates (Communiqués par la BCN) for VALCA, IFCA, IFCA 73.

Table of bond prices (CS FDS BONDS, ACT. SUISSES, CANASEC, etc.) with demand and offer prices.

Table of SBS funds (FONDS SBS) including UNIV. BOND SEL., UNIV. FUND, SWISSVALOR, JAPAN PORTFOLIO.

Table of SBS index (INDICE BOURSIER SBS) for 29 Janv. and 30 Janv.

Table of SBS bank funds (Fonds de la Banque Populaire Suisse) with columns for fund name and price.

Convention or: 31.1.79 Plage 12.800. - Achat 12.660. - Base argent 375.

# PATINOIRE DE L'ERGUEL

Le prochain match du groupe 3 de première ligue entre Saint-Imier et Moutier revêt une importance toute particulière. Après le renvoi du match Saint-Imier - Thoune à la 13e minute ce dernier samedi, la rencontre de jeudi soir est capitale pour l'avenir de la formation d'Erguel. Il n'en est pas de même pour le HC Moutier déjà assuré de participer aux finales de promotion. En tête du début à la fin, la formation de l'ex-entraîneur de Saint-Imier, Willy Hugi, peut prétendre, sans chauvinisme, à la promotion en ligue nationale B. De son côté, la formation «jaune et noire» est encore en danger de relégation. La victoire de Wasen-Sumiswald face à Etoile Thoune a tout remis en question ce dernier week-end. En effet, Saint-Imier n'a pas pu terminer sa rencontre face à Thoune. La pluie et les conditions atmosphériques se sont ligüées et les arbitres ont dû

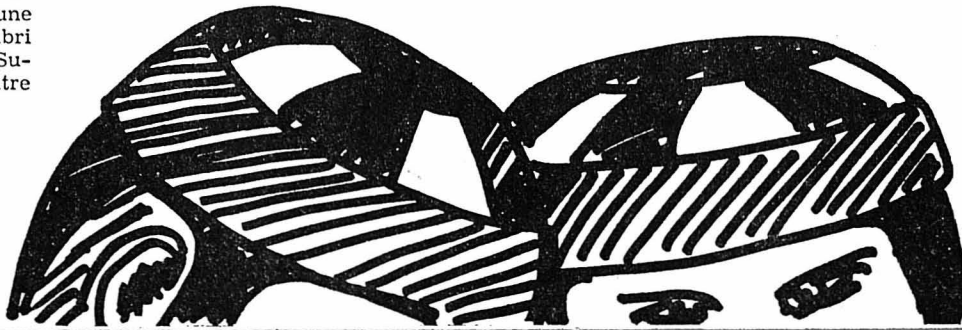
## HC SAINT-IMIER - HC MOUTIER Samedi 1er février 1979 à 20 h. 15

interrompre la partie après 13 minutes de jeu dans le premier tiers. Voici une année, l'enjeu était tout autre lors de la venue des Prévotois sur le rink d'Erguel. Et les protégés du président Molleyres s'étaient imposés d'une manière tout à fait logique, barrant l'accès des finales de promotion aux Prévotois. Moutier ne fera donc pas de cadeau aux «jaune et noir» qui ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise. Wasen-Sumiswald vient de revenir à quatre

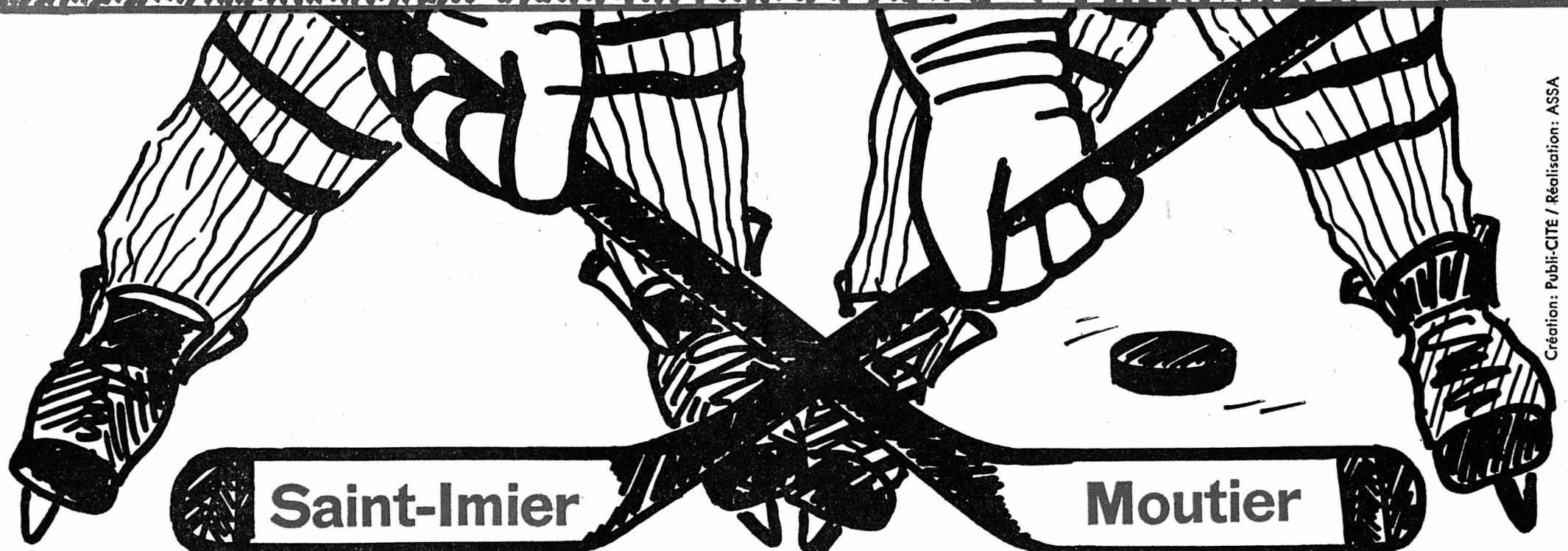
points de Saint-Imier. La relégation n'est donc pas un refrain qu'il faut négliger. Néanmoins, il faut remarquer que les proches de l'entraîneur-joueur Paul Hubscher méritent mieux que la deuxième ligue. L'efficacité avant tout faisant défaut. Tout au

long des dernières rencontres, le compartiment offensif a manqué de réussite. Est-ce un manque de concentration? Nous ne nous prononcerons pas sur le fond du problème. Une chose est certaine par contre, le ressort est brisé au niveau des jeunes. Ces jeunes qui «flambaient» au début du championnat et qui ont finalement assuré le maintien de Saint-Imier en division supérieure... ou presque. N'ayant rien à perdre, les poulains du président Molleyres tâcheront — une nouvelle fois — de créer la sur-

prise. Dans le derby jurassien contre Ajoie, ils n'ont pas profité des carences défensives — en début de tiers-temps — des jeunes Ajoulots. Espérons donc que le remède aura été trouvé entre-temps pour cette rencontre entre Saint-Imier et Moutier. Il y va de l'avenir des «jaune et noir», le match de la dernière chance se jouant cependant contre Thoune, le mardi 6 février sur la patinoire d'Erguel. A moins que Wasen ait définitivement capitulé. Mais nous en saurons plus lundi...



|  |   |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| <br>Déménagements<br>St-Imier Tél. 039/41 23 49                  | Installations électriques<br>Appareils électro-ménagers<br>Lustrerie<br><br>Société des Forces électriques de La Goule S. A.<br>Tél. (039) 41 45 55   | <br>Horlogerie-Bijouterie-Optique<br>Saint-Imier, Francillon 28<br>Tél. (039) 41 23 43   | <br>Votre spécialiste TV- Hi-Fi<br>Tél. (039) 44 12 65  | <br>Schmid Machines S. A.<br>Cormoret<br>Tél. (039) 44 11 81<br><br>Machines à imprimer par report au tampon et par sérigraphie   |
| Visserie ERGUEL S. A.<br><br>R. Staudenmann-A. Bailly<br><br>2610 SAINT-IMIER  | Pour votre publicité dans <b>L'IMPARTIAL</b> ainsi que la transmission de toutes vos annonces en Suisse et à l'étranger:<br>Saint-Imier Tél. (039) 41 48 38<br>Tramelan Tél. (032) 97 58 58 | Restaurant LA ROTONDE<br><br>Saint-Imier<br>Tél. (039) 41 36 26<br><br>Rencontrez-y vos amis!   | GARAGE TOURING<br>St-Imier Tél. 039/41 41 71<br>Agent exclusif pour le Haut-Vallon<br> <br>Réparations toutes marques |  |
| IMPRIMERIE <b>HAVRE</b><br>Saint-Imier · Tél. 41 22 96<br><br>Typo · Offset · Relief<br>Tous travaux pour le commerce et l'industrie               | <br>Lady's coiffure<br>Saint-Imier Tél. (039) 41 20 30   | <br>F. Stauffer<br>St-Imier Tél. 039/41 48 48<br>Francillon 30<br>Assurances en tous genres   | <br>Saint-Imier Rue du Midi 1<br>Tél. (039) 41 35 31<br><br>Mode italienne pour Homme - Femme - Enfant   | <br>hôtel restaurant des XIII cantons SAINT-IMIER<br>RELAIS GASTRONOMIQUE DU JURA<br><br>Tél. (039) 41 25 46  |
| <br>SAINT-IMIER<br><br>Votre spécialiste de la belle confection | <br>FRANCILLON 12<br>Tél. (039) 41 20 85   | <br>Bureau de services commerciaux<br>M. F. Bourquin<br>Saint-Imier Rue du Midi 13<br><br>Travaux de comptabilité<br>Déclarations fiscales<br>Gérances immobilières | Pro-Voyages S. A.<br><br>Tramelan<br>Tél. (032) 97 58 58<br><br>Le monde à deux pas de chez vous  | Votre discount<br><br>Radio - TV - Hi-Fi - Stéréo<br><br>Son service de réparation<br>Son équipe d'antennes<br>Sa présence dans tout le Jura<br>Corgémont Tél. (032) 97 15 97<br>Saignelégier Tél. (039) 51 17 00<br>Malleray Tél. (032) 92 22 66 |



Saint-Imier

Moutier

# Rôti de veau 1950

épaule

kilo

Jumbo, le centre dynamique!  
Tout sous un toit tout sur un niveau

**Gigot d'agneau**  
frais imp.  
kilo **14.50**

**Ragoût de veau**  
kilo **14.90**

**Lyoner**  
500g **2.95**



**Machine-à-café Espresso**  
alu, pour 6 tasses  
**8.-**  
pour 9 tasses **12.-**



**Airpot**  
dessins à fleurs,  
1 an de garantie de  
fabrique  
1,1 litre **17.-**

**Beurre de cuisine**  
250g **1.90**

**Jus d'orange**  
litre **.70**

**Café Hag**  
200g **2.75**

**Papier-armoire** **1.-**  
Elite, lavable, 5 mètres, largeur 50 cm

**Nouveau!**

**Confitures ROCO** **1.60**  
qualité comme fait-maison  
20 sortes  
chaque verre 450g  
prix de lancement

**C'est le temps du puzzle!**  
Jumbo a un énorme choix  
1000 pièces 500 pièces  
2000 pièces **9.90 6.90 4.90**

**Blouson nylon**  
pour enfant, imperméable,  
rouge ou bleu, avec capuchon  
**13.-**  
116-128  
140-152 **15.-** 164-176 **17.-**

Grand assortiment de  
**carpettes**  
genres orient, motifs à fleurs,  
laine, synthétique,  
coton, dimensions  
env. 60 x 120 cm  
**19.-**

## Grande action Steinfels



**Multi-Niixa**  
4,5 kg **11.90**

**Protector**  
5 kg **13.50**

**Maga**  
5 kg **13.50**

**Mollo**  
5 kg **6.50**

**Floris**  
4,5 kg **13.50**

**Dish Lav**  
4 kg **13.90**

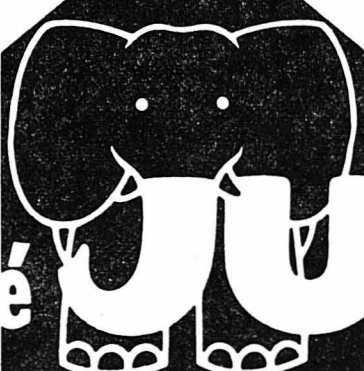
## Le meilleur marché de Suisse!

**Autoradio/cassettes stéréo**  
**Astor-SR-54,**  
radio L/M, lecteur stéréo,  
2 x 5 watts DIN  
**139.-**  
au lieu de 189.-

Chaque jour  
50'000 articles de  
qualité à prix  
discount

Arrêt d'autobus  
devant la porte

**Hypermarché**



**JUMBO**

La Chaux-de-Fonds  
Les Eplatures



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

### Championnat suisse de hockey de ligue A Pas de victoire pour le trio de tête



Grubauer mettra fin à cette attaque de Kloten. (bélino AP)

#### Résultats de la soirée

**AROSA - BERNE 2-2**  
(1-1, 0-1, 1-0)

Obersee, 5407 spectateurs. — Arbitres: MM. Fattou, Feller et Spiess. — Buts: 12' Kaufmann, 0-1; 16' Loertscher, 1-1; 35' Mononen, 1-2; 43' Kramer 2-2. — Pénalités: 4 fois 2 contre chaque équipe.

**KLOTEN - LANGNAU 4-3**  
(0-1, 2-2, 2-0)

Patinoire de Kloten, 3800 spectateurs. — Arbitres: MM. Rickenbach, Odermatt et Zurbriggen. — Buts: 11' Nicholson, 0-1; 26' Tschiemer, 0-2; 30' Waeger, 1-2; 34' Lengweiler, 1-3; 35' Waeger, 2-3; 50' O'Brien, 3-3; 52' Waeger, 4-3. — Pénalités: 1 fois 2 contre Kloten, 5 fois 2 contre Langnau.

Bienne - Lausanne, 3-3 (3-0, 0-2, 0-1). Sierre - La Chaux-de-Fonds, 3-0 (1-0, 2-0, 0-0).

Les leaders ont connu une triste soirée dans le cadre du 22e tour du championnat suisse de ligue nationale A. En tête du classement, le CP Berne et Bienne, le tenant du titre, couchent sur leurs positions. Berne a été tenu en échec à Arosa (2-2) et Bienne a laissé passer sa

chance de le rejoindre à la première place en concédant le match nul au HC Lausanne, devant son public (3-3) (lire ci-dessous). Les champions suisses menaient pourtant par 3-0 à l'issue du premier tiers. Les Lausannois, revenus à 3-2 à la 28e minute, ont finalement arraché l'égalisation dans la dernière minute par Gratton, alors que les deux équipes jouaient à quatre contre quatre.

Derrière les 2 leaders, l'écart s'est encore creusé un peu plus puisque Langnau (à Kloten) et La Chaux-de-Fonds (en Valais, lire ci-contre) ont été battus. Langnau compte désormais six points de retard sur le CP Berne. C'est dire que tous ses espoirs se sont désormais envolés. Mardi soir, son « bourreau » a été Waeger, qui s'est fait l'auteur de trois des quatre buts zurichois.

#### Classement

|              | J  | G  | N | P  | Buts   | Pt |
|--------------|----|----|---|----|--------|----|
| 1. Berne     | 22 | 13 | 5 | 4  | 102-62 | 31 |
| 2. Bienne    | 22 | 14 | 2 | 6  | 105-74 | 30 |
| 3. Langnau   | 22 | 12 | 1 | 9  | 84-85  | 25 |
| 4. Kloten    | 22 | 10 | 2 | 10 | 100-81 | 22 |
| 5. Chx-de-F. | 22 | 10 | 2 | 10 | 79-85  | 22 |
| 6. Lausanne  | 22 | 8  | 2 | 12 | 84-109 | 18 |
| 7. Arosa     | 22 | 7  | 2 | 13 | 76-93  | 16 |
| 8. Sierre    | 22 | 5  | 2 | 15 | 68-109 | 12 |

Malgré une excellente partie du gardien neuchâtelois

## Sierre - La Chaux-de-Fonds 3 à 0 (1-0, 2-0, 0-0)

SIERRE: Schoepfer; J.-L. Locher; R. Debons; Oggier, J.-Cl. Locher; Henzen; Nanchen, Kupricka, Gagnon; Bagnoud, Loetscher, J.-B. Debons; E. Mathieu, Rouiller, R. Locher; Tscherrig. — LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli; Girard, Leuvenberger; Cusson, Amez-Droz; Courvoisier, Gosselin, Neining; Dubois, Turler, Houriet; Mayor, Von Gunten, Yerli. — ARBITRES: MM. Mathis, Wenger et Niederhauser. — Patinoire de Graben, 2000 spectateurs. — BUTS: J.-L. Locher 14'; Loetscher 31'; J.-B. Debons 40'.

#### Moral tout neuf

Pour ce match excessivement important pour Sierre, les Valaisans devaient se passer de leur capitaine M. Mathieu, suspendu disciplinairement. Les dissensions, qui existaient au sein de la formation, ont certainement donné un moral tout neuf à l'équipe qui a entamé cette rencontre avec une détermination de très bon aloi. Les Chaux-de-Fonniers, surpris par le tempo imposé par leurs adversaires, n'ont pas réagi comme l'on s'y attendait. Cette volonté affichée au premier tiers-temps — les Sierrois ayant marqué leur premier but à quatre joueurs contre cinq Chaux-de-Fonniers! — se confirma dans la deuxième période.

#### Renvoi au Locle

Le match Le Locle - Serrières a été arrêté après 10 minutes de jeu sur le score de 3 à 0 pour Serrières à cause des abondantes chutes de neige. Cette rencontre sera rejouée demain à 20 h. 30 à la patinoire du Communal du Locle.

#### CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Court - Tramelan 3-5

(1-2, 2-3, 0-0)

Tramelan: Mast; Bassioni, Geiser; Baertschi, Perret; Gagnebin, Walti, Gerber; Doriot, G. Vuilleumier, W. Vuilleumier; R. Vuilleumier, Houriet, Piaget et Jeanneret. — Buts pour Tramelan: R. Perret (2 x), Piaget, R. Vuilleumier et Gagnebin. Buts pour Court: Horrisberger, Geiser et Tschan. — Pénalités: Court: 8 x 2 min., Tramelan 9 x 2 et 1 x 10 min.

Avec cette victoire Tramelan est certain de pouvoir disputer les matchs de promotion en première ligue. Certes ce ne fut pas une victoire facile mais les Tramelots auront eu le mérite de s'imposer face à un adversaire volontaire qui essaya de s'imposer par tous les moyens. Tramelan a sauvé l'essentiel et pourra ainsi participer aux finales. (vu)

#### TRAMELAN II ÉGALEMENT EN FINALE

Comme l'équipe fanion, Tramelan II est aussi finaliste dans son groupe de 3e ligue. Avec sa dernière victoire dimanche dernier face à Reuchenette II (19-2), Tramelan II est champion de groupe. (vu)

#### CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Le Fuet - Bellelay - Reuchenette 7-1 (3-1, 2-0, 2-0); Cortébert - Tavannes 9-8 (0-1, 6-3, 3-4).

tenir le résultat. Et pourtant, par trois fois, Gagnon seul devant les buts aurait pu aggraver le score. Quant à La Chaux-de-Fonds, son entraîneur Cusson nous déclarait: « Cela fait trois matchs que nous perdons à l'extérieur alors que nous aurions pu présenter autre chose. Il suffisait de marquer un but, mais malheureusement la chance n'était pas de notre côté, et d'autre part la défense sierroise s'est bien comportée ».

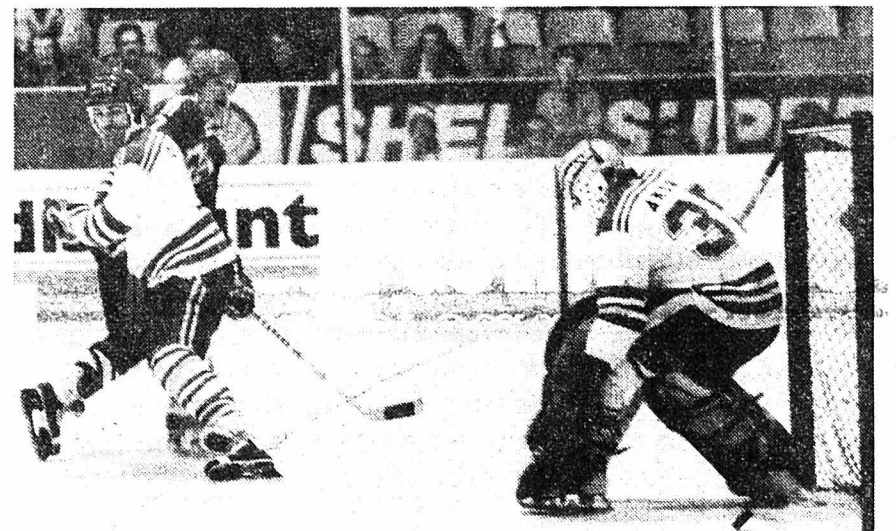
La rentrée de Henzen et de J.-Cl. Locher donna une certaine stabilité à cette défense valaisanne privée de ces deux éléments depuis un temps assez long. D'autre part, il convient de souligner l'excellente prestation de Kupricka qui ne lâcha pas d'un patin le vif Gosselin, lequel ne put donner libre cours à son talent. Incontestablement, le Canadien chaux-de-fonnier est l'un des meilleurs évoluant en Suisse, mais à Sierre, il ne put se défaire de son cerbère.

Le niveau du hockey présenté était de petite qualité par le fait que Sierre avait l'obligation de gagner, alors que La Chaux-de-Fonds n'a jamais pu se trouver un seul instant. Il est certain que pour les rencontres futures, Cusson devra revoir ses positions dans le jeu offensif car jamais la défense valaisanne ne fut en difficulté hier soir.

G. B.

Egalisation vaudoise dans la dernière minute

## Bienne - Lausanne 3 à 3 (3-0, 0-2, 0-1)



Sur ce tir de Lindberg, le gardien vaudois Andrey est battu. (bélino AP)

Stade de glace, 6800 spectateurs. — ARBITRES: MM. Vuillet, Stauffer et Urwyler. — BIENNE: Anken; Zehauesern, Koelliker; Dubuis, Lohrer; Flotiront; Latinovich, Burri, U. Lott; Stampfli, Blaser, Schmid; Conte, Lindberg, Widmer. — LAUSANNE: Andrey; Vincent, Guiot (6' Valentini); Domeniconi, Weber; Gratton, Dubi, Friedrich; Stoller, Gaggini, Chamot (50' Ticozzi); Bruguier, Bongard, Joliquin. — BUTS: 4' Lindberg (Widmer) 1-0; 7' Conte (Lott) 2-0; 10' Lindberg (Conte) 3-0; 21' Gratton (Dubi) 3-1; 28' Dubi (Gratton) 3-2; 60' Gratton 3-3.

#### NET AVANTAGE, PUIS...

Après avoir gagné contre Arosa samedi dernier par le plus petit score possible, les Biennois ont concédé un point contre Lausanne. Disons d'emblée que les Vaudois n'ont pas volé le point remporté, au contraire. La crise de forme biennoise paraissait surmontée pourtant en début de partie, et la troisième ligne, brillamment emmenée par Lindberg, prit un avantage de trois buts tout à fait logique. Il lui suffit pour cela de jouer pendant dix minutes seulement. Puis le déclin se fit et on retomba dans l'anonymat.

C'est alors que Lausanne, par l'intermédiaire de sa première ligne, mar-

qua par deux fois dans le tiers intermédiaire. Cette ligne Gratton, Dubi, Friedrich présenta le meilleur spectacle vu à Bienne cette saison. Mais on assista surtout à un festival de buts manqués de part et d'autre.

#### LA DERNIÈRE MINUTE

Côté lausannois, Dubi deux fois puis Friedrich et Joliquin, et du côté biennois, où la ligne de Latinovich fut une fois encore une grande déception, Widmer, Conte, Lott et Blaser manquèrent tout ce qu'ils entreprirent. Avec la mauvaise prestation de leur défense, les Biennois peuvent finalement s'estimer heureux de ne pas avoir perdu tout l'enjeu du match. Lausanne a laissé une bonne impression. L'équipe s'est battue avec les moyens du bord et une grande concentration en défense. Le match nul arraché à 53 secondes de la fin par Gratton est mérité.

J. L.

#### Cyclo-cross

#### Frischknecht out!

Victime d'une déchirure au talon d'Achille au cours du championnat du monde de cyclocross, dimanche à Saccolongo, et ce alors qu'il se trouvait en deuxième position, Peter Frisknecht devra subir une intervention chirurgicale qui l'empêchera sans aucun doute de recourir cette saison.

#### Tennis

#### Gunthardt qualifié à Richmond

L'Américain Pat Dupre a causé la surprise en battant l'Espagnol Manuel Orantes, tête de série No 7, dans le premier tour du Tournoi de Richmond, doté de 175.000 dollars et comptant pour le Grand Prix. Le Suisse Heinz Gunthardt s'est pour sa part qualifié aux dépens de l'Américain Fred McNair, No 57 au classement ATP. Gunthardt s'est imposé en trois sets (3-6 7-6 7-5). McNair figure parmi les meilleurs joueurs de double du monde. En compagnie du Mexicain Raul Ramirez, il a pris la cinquième place du Grand Prix 1978.

#### Handball

#### La Suisse sans Zullig contre la France

La Suisse devra se passer des services de son international Ernst Zullig (plus de 100 sélections) lors de ses deux matchs contre la France (vendredi à La Chaux-de-Fonds et samedi à Genève). Zullig s'est blessé à un pouce en championnat et il devra porter un plâtre pendant quelques jours, ce qui l'a obligé à déclarer forfait.

## Obergoms gagne les relais devant Einsiedeln La Brévine 9e devant Les Cernets-Verrières et Le Locle

Il n'y a pas eu de surprise à Pontresina, où se courait hier le relais 4 x 10 km. Des championnats suisses, épreuve qui avait dû être interrompue dimanche en raison de conditions atmosphériques par trop défavorables. La victoire est revenue une fois de plus au Ski-Club Obergoms, qui alignait Elmar Chastonay, Konrad Hallenbarter, Hansuli Kreuzer et Edi Hauser. Les Hauts-Valaisans ont devancé Einsiedeln de 2'41", ce qui leur a permis d'obtenir leur 12e titre de la spécialité, le troisième consécutivement.

#### TROISIÈME RELAIS DÉCISIF

La décision est intervenue dans le troisième relais. L'international Hansuli Kreuzer (29 ans) et le vétéran Alois Kaelin (40 ans) s'élancèrent pratiquement en même temps. « Wisel »

Kaelin, une fois de plus, parvint à se surpasser, réalisant le cinquième temps de la journée. Sa performance fut toutefois insuffisante pour permettre à Einsiedeln de rester dans le sillage d'Obergoms, qui se retrouva avec 1'

39" d'avance. Edi Hauser, dernier relayeur valaisan, n'eut aucune peine à préserver cet avantage. Il réussit même à le porter finalement à 2'41". Le Ski-Club Einsiedeln avait déjà terminé à la deuxième place des deux dernières années.

#### UNE LUTTE INTÉRESSANTE

La lutte pour la troisième place fut finalement beaucoup plus intéressante que celle pour le titre. Fritz Pfeuti, dernier relayeur de Sangernboden, prit le départ avec 49" d'avance sur Franz Renggli (gde-front.) et l'07 sur Venanz Egger, le champion suisse des 15 km. (Plasselb). Après 3 km., Pfeuti fut rejoint et laissé sur place par Benggli. Après 8 km. cependant, Renggli fut rejoint par Pfeuti et par Egger, revenu de l'arrière. Mais il avait conservé des réserves et il s'imposa nettement au sprint devant Pfeuti et Egger, qui avaient laissé trop de forces dans leur course-poursuite. En ce qui concerne les Neuchâtelois, les Bréviniers sont parvenus à prendre le meilleur sur Les Cernets-Verrières et Le Locle.

#### Résultats

1. Obergoms (El. Chastonay, K. Hallenbarter, H. Kreuzer, E. Hauser) 2 h. 07'33"; 2. Einsiedeln (Ed. Steinauer, Alois Oberholzer, Alois Kaelin, Alfred Kaelin) 2 h. 10'14"; 3. Gde-front. « 3 » Splugen (Peter Faerber, Heinz Gachler, Beat Renggli, Franz Renggli) 2 h. 12'06"; 4. Sangernboden 2 h. 12'08"; 5. Plasselb 2 h. 12'12"; 6. Marbach 2 h. 15'31"; 7. Gde-front. « 5 » Le Brassus, 2 h. 15'46"; 8. Lenk 2 h. 16'19"; 9. La Brévine (Frédéric Nicolet, Claudy Rosat, Denis Huguenin, Charles Benoit) 2 h. 16'34"; 10. Les Cernets-Verrières (Steve Maillardet, André, Jean-Pierre et Pierre-Eric Rey) 2 h. 16'55"; 11. Le Locle 2 h. 18'59". 19 équipes au départ, 19 classées.

Voir autres informations sportives en page 19



Les vainqueurs (de gauche à droite): Chastonay, Hallenbarter, Kreuzer et Hauser. (bélino AP)

# Audi 100: Technique moderne du 5 cylindres et grand confort pour Fr. 17 100.- déjà.

+ Fr. 70.-  
pour frais de transport.



Dans la classe supérieure, l'Audi 100 tient résolument la tête. Les test comparatifs de journalistes renommés le confirment: Invariablement, l'Audi 100 triomphe. Et maintenant vous pouvez vous offrir la puissante Audi 100 5/S, 115 ch./85 kW (vitesse de pointe 179 km/h, de 0 à 100 en 10,7 sec.) pour Fr. 17 100.- déjà! Un prix sensationnel qui vous surprendra encore bien plus lorsque vous aurez vu le riche et vaste équipement de série qu'il englobe. Allez donc découvrir l'aisance souveraine du moteur 5 cylindres et goûter aux avantages d'un train de roulement perfectionné chez votre agent Audi lors d'un essai. Celui qui recherche avant tout la performance optera pour la version à injection de 136 ch. (100 kW). L'automobiliste économe choisira la nouvelle Audi 100 Diesel (8,2 litres aux 100 km selon DIN). Quant aux amateurs de grand luxe, ils le trouveront dans le nouveau modèle exclusif CD - la limousine de pointe de la gamme Audi 100 - dont l'équipe-

ment de série ne cède en rien à celui qui n'est habituellement offert que par les marques prestigieuses d'une catégorie de prix bien supérieure.

Audi 100 réserve encore une autre alternative aux individualistes: le modèle AVANT avec son grand hayon. Voiture polyvalente aux lignes sportives,

elle peut être obtenue avec moteur à injection, moteur à essence et moteur diesel.

**Audi 100 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 17 100.-\*. **Audi 100 L 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 17 970.-\*. **Audi 100 GL 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 19 400.-\*. **Audi 100 GL 5/E** 5 cylindres, 2,2 l., 136 ch./100 kW, Fr. 20 500.-\*. **Audi 100 CD 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 22 300.-\*. **Audi 100 CD 5/E** 5 cylindres, 2,2 l., 136 ch./100 kW, Fr. 23 150.-\*. **Audi 100** 4 cylindres livrable avec moteur 1,6 l., 85 ch./63 kW, Fr. 16 840.-\*. \* + Fr. 70.- pour frais de transport. Egalement livrable en version AVANT avec hayon et en version DIESEL.

1 année de garantie sans limite de kilométrage - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR. - Plus de 500 agences Audi. AMAG LEASING pour flottes, téléphone 056 43 01 01.

**Coupon** Envoyez-moi la grande documentation en couleurs de l'Audi 100. Je m'intéresse au modèle suivant: Modèle de base/Avant/Diesel/CD (Veuillez souligner ce qui convient)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad.

78



LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23.

LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

Grand feuilleton de « L'Impartial »

4

## BARBARA CARTLAND LA FIANCÉE RÉTICENTE

Roman

(ÉDITIONS DE TRÉVISE)  
Droits réservés Opera Mundi

Il se dirigea droit vers le pont et vit en approchant que personne n'était là.

« C'était une farce », pensa-t-il.

Néanmoins, parce qu'il était curieux de savoir pourquoi on avait pris la peine de lui jouer ce tour, il arrêta l'étalon et resta à contempler le long ruban d'argent de la rivière.

Son cheval s'ébrouait nerveusement et il venait de se décider à continuer sa promenade quand il vit à travers les arbres une femme chevauchant dans sa direction à une allure presque aussi vive que celle qu'il avait adoptée en arrivant.

Elle portait une tenue d'amazone verte et le voile qui entourait son chapeau flottait derrière elle comme une oriflamme.

Il attendit sans broncher et son œil expérimenté remarqua qu'elle montait un animal de très belle race.

Puis à sa stupeur, comme le cheval s'avancait toujours, apparemment lancé droit sur lui, la cavalière tomba de sa selle à ses pieds.

Il en fut si surpris qu'il la regarda un instant avec des yeux ronds. La cavalière demeurant immobile, il mit vivement pied à terre, accrocha d'une main experte les rênes de son étalon à un poteau près du pont et s'approcha d'elle.

Quand il fut à son côté, il vit qu'elle avait les yeux fermés mais lorsqu'il se pencha, les mains tendues, elle ouvrit les paupières.

— Etes-vous le comte de Helstone ? demanda-t-elle.

— Oui. Vous n'avez rien de cassé ?

— Bien sûr que non ! répliqua-t-elle d'une voix étonnante de fermeté. Mais j'ai quelque chose à vous dire et nous devons nous dépêcher.

— De quoi s'agit-il ?

Elle n'était pas blessée, c'était évident, elle ne souffrait pas, mais elle continuait à rester par terre, appuyée toutefois sur un coude et la tête levée.

Il pensa qu'elle était extraordinairement séduisante. Elle avait des cheveux blonds aux reflets roux sous son chapeau foncé, une peau très blanche et de grands yeux gris-vert qui semblaient immenses dans son petit visage.

Elle était jeune, c'était visible, mais sa voix avait pourtant un aplomb qu'il ne s'attendait pas à trouver chez quelqu'un de cet âge.

— Vous avez été invité à séjourner chez Lady Chevington pour les courses d'Epsom ? questionna-t-elle.

— En effet.

— Vous devez refuser. Ecrivez en donnant n'importe quelle excuse mais en aucun cas n'acceptez cette invitation.

— Pourquoi cela ? dit-il, abasourdi. Et en quoi cela vous concerne-t-il ?

La jeune fille allait répondre quand un martèlement de sabots retentit et un valet d'écurie s'approcha d'eux en hâte.

C'était un homme d'un certain âge. Quand il vit sa maîtresse étendue sur le sol, il s'exclama d'un ton consterné :

— Qu'est-ce qui vous est arrivé, Miss Calista ? Vous n'êtes pas blessée ?

— Non, je n'ai rien, Jenkins, répliqua la jeune fille. Allez rattraper Centaure.

— Voyons, Miss Calista, vous savez bien que je n'y parviendrai pas... commença-t-il. Lord Helstone le regarda sévèrement.

— Vous avez entendu ce qu'a dit la dame. Rattrapez son cheval et amenez-le ici.

Le valet reconnut la voix de l'autorité et porta la main à sa casquette.

— Bien, Monsieur.

Il éperonna sa monture et s'éloigna.

La jeune fille s'assit. Puis à l'étonnement du Comte elle arrondit les lèvres et émit un sifflement bas et long qu'elle fit suivre d'un plus court.

Son cheval qui broutait placidement à quelque distance sur leur gauche leva aussitôt la tête.

Le valet l'atteignit presque mais, quand il fut à portée de la main, le cheval se détourna et s'éloigna en trotant, puis se remit à brouter à une dizaine de mètres plus loin. Le valet le suivit et il recommença son manège.

Lord Helstone reporta son regard sur la jeune fille.

— C'est vous qui lui avez appris à se conduire de cette façon ? questionna-t-il. Et il ne vous a pas désarçonnée — vous vous êtes jetée délibérément à terre.

— Bien sûr que oui. Jamais Centaure ne me désarçonnerait ! Seulement je voulais vous parler et je ne tenais pas à ce que Jenkins puisse se douter que nous nous étions donné rendez-vous car il aurait prévenu Maman.

— Qui est votre mère ?

— Lady Chevington.

Il la dévisagea, perplexe.

— Alors pourquoi me dites-vous que je ne dois pas accepter l'invitation de votre mère à Epsom ?

— Parce qu'elle vous obligera à m'épouser ! Sur le moment, il crut qu'elle plaisantait, mais en plongeant son regard dans le sien il y vit de la gravité et comprit qu'elle croyait ce qu'elle disait.

Il répliqua avec l'ombre d'un sourire sur les lèvres :

— Je vous assure que je suis capable de veiller sur moi-même. Si je séjourne chez vous pour les courses, je ne demanderai pas votre main, n'ayez crainte.

— Ne soyez donc pas ridicule ! riposta sé-

chement la jeune fille. Vous ne comprenez pas ce que je veux vous expliquer. Vous n'aurez aucune chance de me demander en mariage ou moi de vous refuser. Ce que je vous garantis que je ferai ! Vous serez obligé de m'épouser. Vous y serez contraint par ruse et vous n'aurez aucun moyen de vous dérober sans vous déshonorer.

Lord Helstone se redressa.

— Je suis certain que votre avertissement procède d'une excellente intention, déclara-t-il, mais je ne comprends pas pourquoi vous êtes tellement inquiète. Je vous l'affirme, Miss Calista, je n'ai aucune intention de me marier avec qui que ce soit !

— Et moi je n'ai pas l'intention de vous épouser, rétorqua-t-elle presque insolemment, mais si vous ne tenez pas compte de mon avertissement et acceptez l'invitation de Maman, elle se débrouillera pour que nous soyons mariés.

Il rit.

— Je ne vois vraiment pas comment je pourrais être contraint d'accepter une situation que je n'aurais pas voulue. Soyez assurée, Miss Calista, que ce que vous craignez ne se produira pas.

Calista se releva.

— Vous êtes un imbécile ! J'aurais dû me douter que je perdais mon temps à vous écrire.

Elle épousseta sa tenue de cheval et ajouta : — Pourquoi croyez-vous que le duc de Frampton a épousé Ambrosine, ma sœur aînée, ou le marquis de Northaw mon autre sœur Beryl ?

Elle eut l'air d'attendre une réponse mais il se contenta de la dévisager d'un air méditatif, et elle expliqua :

— Ils se sont retrouvés fiancés parce que ma mère avait décidé de les avoir pour gendres. A présent, c'est vous qu'elle a choisi comme mari... pour moi.

— Cette idée vous remplit visiblement d'horreur ! commenta-t-il d'un ton sarcastique.

— J'imaginai que vous auriez assez de bon

**Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif**

**Olympisme: les Chinois espèrent retrouver leur place au CIO**

Le moment est venu pour la Chine de retrouver sa place au Comité international olympique et elle participera « avec enthousiasme » aux Jeux olympiques de Moscou si la session du CIO, début avril à Montevideo, « lui restitue ses droits ». M. Sung Chung, 54 ans, secrétaire général de la Fédération multisports de Chine, a estimé à Lausanne « que le moment était venu » pour le sport chinois de faire sa rentrée sur la scène olympique. « Le moment n'a jamais été aussi favorable et nous pensons que la Chine retrouvera sa place à la session de Montevideo en avril », a-t-il déclaré, ne s'estimant nullement déçu du report au mois de mars de l'étude par la commission exécutive du CIO du dossier chinois qui comporte des données nouvelles importantes. La normalisation des relations diplomatiques entre Washington et Pékin, la réadmission de la Chine aux Fédérations internationales d'athlétisme et de gymnastique survenue à la fin de l'an dernier doivent favoriser le déblocage de la situation.

**« NOTRE RETOUR EST IMMINENT »**

« Le CIO examinera le problème quand il les souhaitera. C'est son privilège. Mais nous savons que notre retour est imminent », a ajouté M. Sung Chung, qui a précisé que son pays était tout à fait disposé à remplir les conditions pour satisfaire aux règles olympiques, c'est-à-dire constituer un Comité national olympique dont les mem-

bres seront élus et de le doter de statuts selon la Charte olympique.

En ce qui concerne Formose, le secrétaire général de la Fédération chinoise a rappelé que les sportifs « de cette province chinoise » ont régulièrement été invités à participer aux championnats nationaux, ce qu'ils ont toujours refusé.

« Le CIO doit en tirer des conclusions et prendre la décision qui s'impose » a-t-il dit, ajoutant que la position de Pékin n'avait pas changé sur ce point et que Formose devait être exclu du mouvement olympique.

En ce qui concerne la compétitivité du sport chinois, M. Sung Chung a indiqué qu'il s'agissait là d'une préoccupation secondaire en Chine, « l'essentiel

pour nous, c'est de retrouver d'abord notre place et de nous restituer nos droits », a-t-il répété. Le reste viendra ensuite.

**ÊTRE A MOSCOU**

« Nous souhaitons être à Moscou où notre ambition ne sera pas de rivaliser avec les Soviétiques ou les Américains et de gagner des tas de médailles. Il faut être réaliste. Nous avons d'énormes progrès à faire et nous ne les ferons qu'au contact des autres sportifs, ce qui prendra du temps ».

La sanction (trois mois de suspension) dont a fait l'objet la Chine et 20 autres nations asiatiques pour l'exclusion d'Israël des Jeux de Bangkok est une nouvelle preuve, selon le dirigeant chinois, de la méconnaissance des problèmes spécifiques à certaines régions par les instances internationales du sport.

« Chaque région, a-t-il dit, chaque continent a ses propres caractéristiques et ses propres problèmes. L'Asie n'y échappe pas, mais la Chine, comme beaucoup d'autres pays, est tout à fait disposée à se pencher sur la situation avec l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme) pour essayer de trouver une solution au problème d'Israël.

**En championnat suisse de volleyball de ligue B LUC bat Le Locle 3 à 1**

(15-4 ; 15-9 ; 10-15 ; 15-8). Le Locle : R. Meroni ; B. Borel, M. Jaquet ; E. Jaquet, F. Senderos, O. Rouget, V. Zennaro, C. Zurbuchen, Ph. Lherbette. — Arbitres : MM. Leiser, Schwigert. Durée 80 minutes.

Le semaine passée, les Loclois s'étaient rendus à Leysin pour y disputer le premier match de l'année 79. Malheureusement cette reprise allait se solder par une défaite de 3 à 2, concédée face à l'équipe classée dernière de ce présent championnat.

A l'issue de cette rencontre, une question venait à l'esprit de chacun. Qu'allaient bien faire les Loclois contre le LUC, équipe qui domine le championnat de la tête et des épaules, et qui compte six points d'avance sur le suivant, allaient-ils se faire écraser par 3 à 0, ou pourraient-ils opposer une bonne résistance ? La réponse est simple, les Loclois ont perdu 3 à 1, mais ils ont réussi à prendre un set au LUC.

Le premier set fut rapidement expédié, les Lausannois le remportaient aisément 15-4 en 14 minutes. Lors du 2e set, les Loclois ne parvenaient que

vers la fin à trouver leur rythme et réussirent à inscrire quelques points sur de bonnes attaques mais devaient concéder ce set par 15 à 9 en 21 minutes.

Sur leur lancée, les Neuchâtelois débutèrent fort bien le 3e set, et parvenaient à garder le contact avec les Lausannois, le score évoluait, mais la marge de points entre les deux équipes restait minime. Finalement, les Loclois sentant que ce set était à leur portée forcèrent la décision dans les derniers échanges et ils le remportaient par 15 à 10 en 26 minutes.

Le 4e set fut à l'image du 2e, les Loclois déconcentrés se firent rapidement distancer, menés par 8 à 1, ils tentèrent de réagir et ramenèrent l'écart à 4 points, sur le score de 9 à 5, mais les Lausannois parvenaient à inscrire les points nécessaires et remportaient ce set par 15 à 8 en 21 minutes.

Samedi à 16 h. 30, à Beau-Site, les Loclois reçoivent l'équipe de Koeniz, le match de samedi ayant démontré qu'ils ont bien surmonté la défaite de Leysin, Koeniz pourrait bien en faire les frais.

**Boxe**

**Cuevas conserve son titre mondial**

Le Mexicain Jose « Pepino » Cuevas, a défendu brillamment pour la huitième fois son titre de champion du monde des welters (version WBA) en battant l'Américain Scott Clark par k.o. au 2e round, à Los Angeles en Californie.

Dès la première reprise, Cuevas avait sérieusement malmené Clark en le touchant sous tous les angles ; dans le 2e round, le jeune Mexicain, 21 ans, poursuivait son avantage vers la fin de la reprise, sur une magnifique triple combinaison des deux mains (du droit et crochet de la gauche). Clark allait au tapis. Il se relevait en titubant à 8, mais retournait immédiatement au canevass. Très courageux, l'Américain se relevait de nouveau mais l'arbitre vénézuélien Luis Sulbarnan, s'interposait très sagement et décidait de mettre fin au combat devenu trop inégal, après deux minutes quinze.

Cuevas signe sa trentième victoire pour cinq défaites. Clark a subi sa deuxième défaite pour 28 victoires.

**Régime d'austérité à Lake Placid**

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid (1980) doit impérativement réduire ses dépenses de fonctionnement d'une manière substantielle. C'est la raison pour laquelle il a engagé un administrateur, M. Peter Spurney, qui se fait fort d'économiser près d'un tiers du budget initialement prévu, soit environ 18 millions de dollars.

« Ma tâche est de faire la chasse aux dépenses inutiles et de supprimer celles qui font double emploi » a-t-il déclaré à Lausanne après la présentation du rapport de Lake Placid au Comité international olympique. Peter Spurney a révélé qu'il a déjà évité à l'organisation de gâcher près de 9 millions de dollars et qu'il ne s'arrêtera pas là. « Le budget de fonctionnement était initialement de 59 millions de dollars, a-t-il expliqué, soulignant l'importance du chiffre qui prenait plus du tiers

du budget global des Jeux olympiques d'hiver (150 millions de dollars).

Actuellement, j'ai réduit ce budget à 50,3 millions et je veux arriver à 41,2 millions, d'ici aux Jeux, sans diminuer pour autant la qualité et l'efficacité du Comité organisateur ».

Le Révérend Bernard Sell, nouveau président du Comité organisateur, a d'autre part annoncé que le différend qui oppose Lake Placid à la presse internationale allait être aplani au prix de certaines concessions.

« Il n'a pas été possible de revenir sur les trois semaines d'hébergement imposées à la presse par la loi locale, mais le Comité d'organisation prendra les 21 jours en charge et n'exigera des journalistes qu'un remboursement maximum de 14 jours », a-t-il précisé. D'autre part, les envoyés spéciaux ne seront pas plus de deux par chambre et jamais à plus d'une demi-heure de trajet du Centre principal de presse.

**Début de la saison cycliste le 5 février**

La Semaine de Besseges donnera officiellement le coup d'envoi de la saison cycliste 1979. Organisée par l'Union bessegeoise, elle comporte deux courses individuelles, les Grands Prix de Saint Paul le Jeune (28 km.) et de l'Argentière (également 28 km.) et une épreuve en trois étapes. L'itinéraire :

**Jeudi 8 février :** Treques - Treques (Gard) 135 km. **Vendredi 9 février :** Ganges - Ganges (Hérault) 44 km. **Samedi 10 :** Besseges - Besseges 38 km.

L'épreuve gardoise sera suivie, le 12 février, du Grand Prix d'Aix-en-Provence, du Tour méditerranéen (du 5 au 9 février) et de la Ronde de Carnaval qui aura lieu exceptionnellement cette année le 18 février. L'itinéraire du Tour méditerranéen :

**14 février :** prologue à Villeneuve-Perpignan sur 2 km. **15 février :** Perpignan - Narbonne 126 km. **16 fé-**

vrier: circuit autour de Plan de Campagne, près de Marseille, sur 51 km., suivi d'une course en ligne Plan de Campagne - le Lavandou 124 km. **17 février :** le Mont Faron contre la montre 5 km. **18 février :** Hyères - Saint Raphaël 85 km. **19 février :** Saint Raphaël - Antibes 67 km., puis Antibes - Menton 5 km.

Parallèlement à ces épreuves, la plupart des coureurs commenceront leur classique préparation dans l'arrière-pays varois et les Alpes maritimes.

C'est ainsi que Cyrille Guimard et ses « Gitanes » se regrouperont à Biot (Alpes maritimes), tandis que De Muer et ses « Peugeot » seront basés à Seillans dans le Haut-Var, et Raphaël Geminiani et ses « Fiat » aux Issambres (Var).

**Voir autres informations sportives en page 22**

**TOM and JERRY**



**A LOUER** dès le 1er avril 1979 ou date à convenir, rue Jardinière 131 :

**2 pièces**

Tout confort, cuisine, WC, salle de bains, cave, chambre-haute et bûcher. Loyer mensuel Fr. 331.— toutes charges comprises.

S'adresser à GERANCIA S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

sens pour ne pas traiter cet avertissement en plaisanterie ! Vous avez la réputation d'être intelligent, mais on m'a induite en erreur, à ce que je vois. Très bien, venez à Chevington Court, mais je vous jure que je ne vous épouserai pas, quoi qu'il arrive !

— Que pourrait-il bien arriver ?  
— Vous verrez ! fut son inquiétante réplique. Et laissez-moi vous dire que Maman gagnera un pari de mille guinées le jour où nos fiançailles seront annoncées dans la « Gazette ! »

— Je vous affirme qu'elle le perdra.  
Il eut l'impression que la jeune fille lui lançait un coup d'œil de mépris avant de se tourner dans la direction où le valet tentait toujours en vain d'attraper son cheval.

Visiblement, l'animal jouait un peu.  
Dès que le valet arrivait à côté de lui et se penchait pour saisir les rênes, il s'éloignait — suffisamment près pour inciter à le suivre mais juste hors de portée.

La jeune fille émit un nouveau sifflement aigu, sur une seule note et voici que, sans hésiter, le cheval accourut vers elle au trot, l'étrier oscillant au rythme de sa marche.

Elle tendit le bras pour lui caresser l'encolure et il frotta son nez contre sa joue.  
— Avez-vous appris ces tours à votre cheval ? questionna Lord Helstone.

— Bien sûr. Il comprend tout ce que je lui dis. C'est pour cela qu'on l'appelle Centaure.  
— Une créature moitié homme moitié cheval, commenta-t-il en souriant.

— Je suis heureuse de voir que vous avez plus de notions de grec que vous n'en avez de sens commun ! riposta la jeune fille.  
Son regard alla au-delà du Comte vers son étalon qui essayait de se libérer de la bride le retenant au poteau.

— Quel cheval magnifique ! s'exclama-t-elle d'un tout autre ton.  
— C'est une nouvelle acquisition. Aurais-je su le rôle que je devais jouer ce matin, j'aurais amené une bête plus paisible.  
Tout en parlant, il se dirigea vers l'étalon pour le détacher.

Le cheval se cabra, ses sabots de devant battirent l'air au-dessus de la tête de Lord Helstone.

Il la suivit doucement à l'animal et, après lui avoir caressé l'encolure, s'installa en selle avec légèreté, si vite que l'étalon eut à peine le temps de se rendre compte de ce qui se passait.

Il fit tourner l'animal et découvrit que la jeune fille s'était mise en selle aussi.  
— Merci de m'avoir si aimablement aidée, monsieur, déclara-t-elle à haute voix et il comprit qu'elle disait cela à l'intention du valet.

— Salue le gentilhomme, Centaure, ordonna-t-elle.  
A la surprise de Lord Helstone, le cheval avança une jambe de devant, plia l'autre et inclina la tête.

Puis, sans un regard de plus à son adresse, la jeune fille s'éloigna.  
Il la suivit des yeux et donstata qu'elle avait une excellente assiette et faisait une merveilleuse cavalière.

Songeant ensuite à ce qu'elle avait dit, à sa curieuse façon de se conduire et à la manière dont elle s'était jetée à ses pieds du haut de son cheval, il sourit et songea : « Il faut que je découvre ce que cache tout cela ! »

**II**

Lady Genevieve Rodney regarda la robe que lui présentait Madame Madeleine, la couturière la plus chère de Londres, et ne put réprimer une légère exclamation de plaisir.

— Ravissante ! s'exclama-t-elle.  
— J'étais sûre que Votre Seigneurie serait de cet avis. Elle n'est arrivée qu'hier de Paris et dès que j'ai ouvert le carton je me suis dit qu'elle était faite pour vous, madame.

— Elle doit être très coûteuse, remarqua Lady Genevieve d'une voix hésitante.  
On ne pouvait trouver plus beau point de Venise, elle le savait, que celui qui était fixé à la robe par des boutons de rose, bordant le

décolleté qui dégagait les épaules du corsage à la grecque et entourant la jupe ample de trois épais volants.

Elle n'oubliait pas non plus que Lord Helstone venait de payer seulement la semaine précédente l'exorbitante note de Madame Madeleine qui était restée en souffrance.

Madame Madeleine eut l'adresse de se taire et de se contenter de faire tourner la robe pour que Lady Genevieve voie les délicats rubans de satin de toute première qualité qui en ornaient le dos.

Déposant la robe sur le lit, elle présenta une autre robe encore plus travaillée en ottoman rubis foncé.

Le corsage très décolleté était mis en valeur par de volumineuses manches en soie et en tulle, cependant qu'une broderie diamantée montée sur velours encerclait la taille cintrée et au bas de la jupe.

— Pour les grandes occasions, Votre Seigneurie ! dit-elle d'un ton enjôleur. Pour un des trois bals que Sa Majesté donne en l'honneur de son Couronnement, par exemple.

Lady Genevieve ne répondit pas et au bout d'un instant Madame Madeleine reprit :  
— J'espère que j'aurais l'honneur et le privilège d'habiller Votre Seigneurie pour la cérémonie ? Vous ferez certainement sensation à Westminster si j'exécute pour vous une toilette extraordinaire, notamment en ce qui concerne la couleur.

Après un silence, Lady Genevieve demanda :  
— Quelle couleur envisagez-vous ?  
— Les personnes qui porteront la traîne, toutes des jeunes filles, auront une toilette blanc et argent avec une guirlande argent semée de boutons de rose roses dans les cheveux. Cela m'a paru très approprié quand j'ai su ce qui avait été choisi. Mais pour vous, madame...

Elle marqua un temps et constata que Lady Genevieve l'écoutait avec attention.

— J'ai pensé à de la gaze bleu paon pour le corsage au décolleté profond moulant la magnifique poitrine de Votre Seigneurie. Et

pour la jupe très ample un fondu de vert et de bleu, avec une traîne bordée d'hermine.

— C'est séduisant, convint Lady Genevieve.  
— J'ai fait faire un petit croquis juste pour vous montrer ce que j'avais dans l'idée, madame.

Tout en parlant, Madame Madeleine posa sur la coiffeuse une esquisse dessinée par un modéliste qui avait adroitement campé le beau visage et le corps mince et souple de Lady Genevieve.

Le croquis reproduisait les épaules blanches, tombantes comme le voulait la mode, et soulignait la taille, la jupe ample se prolongeant par une traîne certainement plus longue et plus volumineuse qu'aucune de celles que porteraient les paresses invitées à la cérémonie, Lady Genevieve en eut le sentiment.

— Très original, commenta-t-elle. Et comme vous dites ce sera sans aucune doute une toilette sensationnelle.

— Le vert de la robe s'harmoniserait bien avec un diadème d'émeraudes et de diamants assorti à votre collier, suggéra Madame Madeleine. Le vert donne aux yeux de Votre Seigneurie un éclat mystérieux et très provocant !

Lady Genevieve rit.  
— Madame Madeleine, vous êtes la persuasion incarnée et bien plus encourageante que la diseuse de bonne aventure que je suis allée consulter la semaine dernière dans Maddock Street.

— Je peux prédire votre avenir sans regarder les lignes de votre main, répliqua Madame Madeleine. Il est inscrit sur votre visage. Qui d'autre dans la haute société vous arrive à la cheville ?

Lady Genevieve rit de nouveau.  
— Laissez-moi le croquis, dit-elle. Cette robe coütera sûrement les yeux de la tête, mais, si elle donne envie de grincer des dents et de s'arracher les cheveux aux autres dames invitées à l'abbaye de Westminster, tout l'honneur vous en reviendra.

(A suivre)

IMPAR-TV IMPAR-TV

A VOIR

Sélection de mercredi

TVR

18.15 - 18.35 L'antenne est à vous. Ce soir : La Fédération suisse des jardins familiaux. Les jardins familiaux en Suisse romande.

La Fédération suisse des jardins familiaux rassemble environ trente mille familles concessionnaires d'une petite parcelle de deux cents à deux cent cinquante mètres carrés de terrain chacune; cela représente plus de cent mille personnes intéressées à la culture d'un petit coin de terre, en Suisse, sans compter les propriétaires de villas et de résidences secondaires.

Les soixante-quatre sections cantonales ou régionales qui forment la Fédération, occupent des terrains généralement mis à leur disposition par les cantons et les municipalités. Les jardiniers familiaux viennent de tous les azimuts professionnels et sociaux.

Les sections romandes, qui se présentent ce soir aux téléspectateurs, ont plusieurs représentants au sein du comité central suisse, et une partie du bulletin mensuel, qui les renseigne sur la vie des sections et les travaux de jardinage, est rédigée à leur intention en français. Un de leurs porte-parole influent, M. Edmond Augsburg, de Genève, est l'un des deux vice-présidents de la Fédération suisse, qui est elle-même membre de « L'Internationale Verte ».

20.20 - 21.55 Au théâtre ce soir. La Charrette anglaise, de



A la Télévision romande, ce soir, à 20 h. 20 : Au théâtre ce soir : La Charrette anglaise. (Photo TV suisse)

Georges Berr et Louis Verneuil.

La guerre de 14-18 fut une des plus meurtrières de l'Histoire. Elle aura pourtant inspiré bien des comédies, et fait rire — juste retour des choses — bien des générations. Comme dit Brassens : « Moi mon colon, celle que j'apprécie... ».

Georges Berr et Louis Verneuil, comme tant d'autres auteurs, ont donc situé l'action de leur pièce dans le contexte du premier conflit mondial, en imaginant qu'une jeune

Française éprise de hauts faits d'armes tombe amoureuse d'un Anglais héroïque, dont les exploits sont relatés par tous les journaux. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres : le héros en question a des cousins qui portent le même nom que lui. D'où certains quiproquos dont le théâtre dit « de boulevard » est friand. Et puis on peut être doté d'un courage magnifique tout en étant totalement dépourvu d'élégance et de sex-appeal... La pauvre jeune fille l'apprendra à ses dépens dans

cette comédie fort drôle qui met en scène Michèle André, Jean-Pol Lucet, Louis Arbessier, John Abbey, Jean-Laurent Cochet et Alain Feydeau.

Si vous avez manqué le début : Paris 1916 : Germaine Gondrecourt, âgée de vingt ans, rêve de William Robert Sharpless, un jeune Anglais dont elle a pu admirer le courage en des circonstances dramatiques : n'a-t-il pas arrêté le cheval emballé d'une charrette anglaise transportant le préfet du Calvados ?

FR 3

20.30 - 23.35 Le Crépuscule des Dieux. Un film de Luchino Visconti.

Le jeune Ludwig, à 19 ans, devient roi de Bavière. A cette époque, c'est un être plein de bonnes intentions et de rêves enthousiastes qui souhaite s'entourer de conseillers émérites et de célèbres artistes. Hélas, son règne de vingt années va être une suite ininterrompue de déceptions.

Il aide d'abord Wagner à représenter ses opéras tels qu'il les conçoit. Il l'héberge et lui donne tout l'argent dont il a besoin. Mais Wagner n'éprouvera jamais pour Ludwig une véritable amitié. Il l'exploite et charge sa maîtresse, la femme du chef d'orchestre, de lui soutirer une pension.

Bien que peu attiré par les femmes, Ludwig éprouve une passion sans espoir pour sa cousine, Elisabeth d'Autriche. Mais la raison d'état lui impose de se fiancer avec la jeune Sophie...

Adolescents et amour

La nouvelle émission de Patrice Lafont, sur Antenne 2 : « Mi fugue, mi raison » s'attache avant tout à exposer les problèmes des jeunes, et y réussit fort bien, avec leur participation. La semaine dernière, ce sont des adolescents d'un collège de Bordeaux qui, avec leurs propres moyens audio-visuels, ont présenté un « Journal télévisé » à leur façon. Ce fut très intéressant, malgré les inévitables maladresses des jeunes présentateurs.

Ce soir, ce sera différent. En effet, avec cette dernière émission du mois, « Mi fugue, mi raison » inaugure une nouvelle formule. Le direct intégral tels qu'il était pratiqué jusqu'à présent ne permettait pas de traiter certains sujets réclamés par le public de jeunes, sujets qui demandaient un travail de plus longue haleine, des illustrations en plus grand nombre, et un découpage plus précis.

C'est donc pour pouvoir aborder certains de ces sujets que « Mi fugue, mi raison » présentera, une fois par mois, un film-enquête d'une cinquantaine de minutes, avec des inserts en direct, ces inserts n'étant jamais un débat faisant suite au film, mais, au contraire, s'intégrant parfaitement au déroulement du reportage pour le prolonger, ou éventuellement le contredire.

Le premier sujet traité sera ce mois-ci : les adolescents et l'amour. Il sera consacré aux rapports amoureux des adolescents, entre 14 et 21 ans.

Le film est consacré aux témoignages de jeunes, qui racontent leur façon de vivre l'amour, l'idée qu'ils s'en font, et les difficultés qu'ils rencontrent. Toutes les formes d'amour sont abordées, parmi lesquelles l'homosexualité et les relations des jeunes et des adultes. Des spécialistes donnent également leur point de vue : un sociologue, Bertrand Boulin, un sexologue, le Docteur Gilbert Tordjmann, un historien de l'adolescence, Philippe Aries, et Cavanna, de « Charlie Hebdo », qui évoque ses souvenirs d'adolescence.

Théâtre et musique composeront la partie en direct. Un jeune écrivain de 21 ans, Olivier Beer, a écrit spécialement pour cette émission une nouvelle sur le thème de l'amour, qui sera interprétée par deux jeunes comédiens. Le groupe Malicorne montrera, en musique, quelle fut la part de l'amour dans la chanson traditionnelle.

Cavanna fera en direct un papier sur le langage de l'amour. Enfin, trois jeunes comédiens interpréteront un pot-pourri des situations amoureuses dans le théâtre classique.

Une nouvelle expérience, qui sera certainement intéressante à suivre. (sp)

INFORMATION RADIO

Concert de Genève

En direct du Victoria Hall, Schubert, Ravel et De Falla

Ce soir à 20 h.

Radio suisse romande 2 (MF + OM)

C'est un petit festival ibérique que propose la 7e soirée de l'abonnement OSR, donnée sous la direction de Jesus Lopez-Cobos, avec le concours de la pianiste Alicia de Larrocha.

Schubert et Ravel en occupent la première partie. L'auteur de « La Truite » avec la 5e Symphonie, pleine de gracieuse vivacité, d'un jeune instituteur — moins de 20 ans — plus vigilement engagé dans la création que dans l'enseignement, et bien décidé à exprimer sa propre musicalité au-delà d'une évidente admiration pour Haydn, Mozart et Beethoven.

Quant à l'orfèvre de « Daphnis et Chloé », il est représenté par une maîtresse pièce, son fameux Concerto en ré majeur « pour la main gauche » du début des années trente, écrit juste avant le Concerto en sol. Fourmillante de trouvailles digitales au service d'une sorte d'incomparable tension lyrique, cette « Sarabande héroïque » est trop connue pour qu'on doive en multiplier les commentaires.

Manuel de Falla survient après l'entracte, magicien de « Nuits dans les jardins d'Espagne », mariage accompli de formules acquises au contact des musiciens français de l'avant-première guerre et d'un andalousisme frémissant et subtil.

Magicien encore, pour conclure, dans un sens carrément incantatoire, d'« El sombrero de tres picos », le fantastique ballet-manifeste d'hispanité réalisé en 1919, immortalisé par le public francophone sous le titre « Le tricorne » — 2e Suite : les voisins, Danse du meunier, Jota finale. (sp)

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au Pays du Ratamlaou
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Objectif  
Emission du Service Jeunesse.
- 18.15 L'antenne est à vous  
La Fédération suisse des jardins familiaux.
- 18.35 Pour les petits
- 18.40 Système D  
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Un jour, une heure  
Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne  
Le jeu des incollables. (2e partie).
- 20.20 Au théâtre ce soir  
La Charrette anglaise  
de Georges Berr et Louis Verneuil.
- 21.55 Patinage artistique  
Championnats d'Europe. Libre couples. En Eurovision de Zagreb.
- 23.25 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.10 TV-junior
- 18.00 Carrousel  
Musique et informations.
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Heidi  
Visite à Francfort. Série.
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Rückfälle
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Patinage artistique  
Championnat d'Europe.

SUISSE ITALIENNE

- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits  
Histoires de Cirque : Le Mage.
- 18.00 Pour les enfants
- 18.35 Pour les petits
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 In casa e fuori
- 19.35 Signes
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Arguments
- 21.35 En musique du studio 3
- 22.25 Téléjournal
- 22.35 Patinage artistique

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.30 CNRP
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.37 Les visiteurs du mercredi  
14.40 Toomai - Elephant Boy. 16.30 La parade des dessins animés. 17.15 Le Club des Cinq : Les Cinq et le Trésor du Château enfoui.
- 17.52 Sur deux roues
- 18.05 A la bonne heure
- 18.27 Bruno le Finaud  
Le Fantôme du Château.
- 18.34 L'île aux enfants
- 18.57 L'Étang de la Breure (9)
- 19.12 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 C'est arrivé un jour
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Paris-Vichy  
Comédie musicale.
- 22.03 La part de vérité
- 22.50 Voyage de S.S. le pape  
Jean Paul II  
« Charreada » (Cavalcade) offerte à l'occasion de son départ de Mexico.
- 23.20 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.03 Quoi de neuf ?
- 12.15 Poigne de Fer et Séduction
- 12.45 A 2 première édition
- 13.20 Page magazine
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Le Pèlerinage (22)
- 14.03 Les Mercredis d'Aujourd'hui Madame
- 15.05 Robinson suisse
- 16.10 Récré A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club  
avec : Demis Roussos - Carlos - Sketches de Pierre Péchin.
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Mi-fugue, mi-raison  
avec : un film-enquête : Les adolescents et l'amour.
- 21.55 Patinage artistique
- 22.55 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse  
Eurêka : 8. Jeux divers.
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une Fois  
l'Homme  
Pierre le Grand et son Epoque (4).
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Ludwig ou le Crépuscule des Dieux  
Un film de Luchino Visconti. Avec : Helmut Berger - Romy Schneider - Trevor Howard.
- 23.35 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Les grands chapiteaux du monde
- 17.00 Pour les enfants
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 La Violette  
Comédie.
- 21.30 Patinage artistique
- 22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2

- 16.15 Trickbonbons
- 16.30 Pustelblume
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Bis ans Ende der Welt
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 A vous... Wencke Myhre  
Sketches et chansons.
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Menschen in Manhattan
- 20.15 Magazine de la 2e Chaîne
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Starsky & Hutch
- 22.05 Tage der Hoffnung
- 23.25 Téléjournal

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ?  
12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Colomba (18). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Masques et musique. 21.00 Mercredi sports. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.45 La courte échelle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des

ondes. 20.00 Les Concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Pages de Berlioz, Rimsky-Korsakov, Gottschalk, Grieg, Weber. 20.30 Prisme: thème de ce temps. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05-24.00 Music-box.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilletton. 13.30 Itinéraires folkloriques. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.20 Un millénaire de littérature allemande ancienne. 9.30 Les institutions internationales de l'éducation. 10.00 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes. 10.30 Initiation musicale. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Stéréo-balade.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Informations principales. 6.20 Top-secret. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Bilet d'actualité. 7.45 Séquence économique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.35 A propos, par Catherine Michel. 8.45 Top à André Charlet. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Yvette Jaggi.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.05 La Côte des Barbares. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles: Hommage à Martin Buber. 20.30 Blues. 21.00 Divertissement. 21.30 Disco-mix. 23.05-24.00 Nocturne musical.

IMPAR-RADIO

IMPAR-RADIO

### Ravioli aux œufs

prêts à servir dans une délicieuse sauce tomate

Boîte de 890 g 2.10

**Multipack** jusqu'au 6.2.

2 boîtes **340** (100 g = -19,1) au lieu de 4.20



### Fromage frais double crème

du Danemark Facile à tartiner.

**Multipack** 31.1.-6.2.

Emballage de 2 x 50 g -90

2 emballages **150** au lieu de 1.80



### «Poissonnets» surgelés au cabillaud

Paquet de 300 g Sans arêtes, donc recommandés pour les enfants.

**170** (100 g = -56,7) au lieu de 2.10



### Pur miel américain

Pot de 475 g 2.80

2 pots

**460** (100 g = -48,4) au lieu de 5.60



L'eau minérale naturelle, sulfatée calcique, des Alpes valaisannes:

### Aproz Cristal non gazéifiée

Bouteille de 1 litre -65

2 bouteilles

**Multipack** 31.1.-13.2.

**1.** (+ dépôt) au lieu de 1.30

### Aproz nature gazéifiée

Bouteille de 1 litre -40

2 bouteilles

**Multipack** 31.1.-13.2.

**.60** (+ dépôt) au lieu de -80



L'eau minérale Aproz est également vendue en harasse (12 bouteilles).

### Maintenant actuel!

### Brioche fourrée

d'une crème vanille très fine

Brioche de 210 g

**210** (100 g = 1.-)



### Pâte dentifrice Candida fluor actif

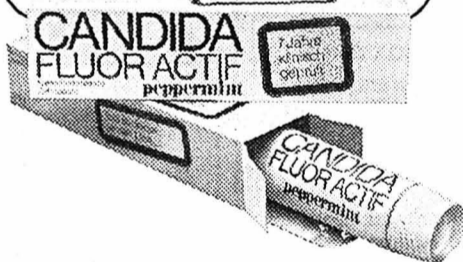
Peppermint testée 7 ans en clinique - très efficace contre la carie.

Tube de 160 g

1.90

**M Multipack** 2 tubes

**320** (100 g = 1.-) au lieu de 3.80



Offre „du tonnerre”

# Côtelettes de porc Rôti de porc

„couronne”

les 100 g.

**120** au lieu de 1.45

Prix. Qualité. Choix.

# MIGROS



Pour ceux qui goûtent encore le plaisir de la conduite active.

5 places, hayon, freins à disques à l'AV, à tambours à l'AR, phares à halogène. Modèle 80 SL: 998 cmc, modèle 120 SL: 1276 cmc, compte-tours.

**Mini Innocenti Bertone**

Nouveau prix: Fr. 9490.- / Fr. 9990.-

**Garage Bering & Cie**

Atelier et vitrine d'exposition  
Fritz-Courvoisier 34  
Téléphone (039) 22 24 80  
La Chaux-de-Fonds

**Garage Métropole SA**

Atelier et bureau: Locle 64, 039/26 95 95  
Vitrine d'exposition: Léopold-Robert 102  
Tél. (039) 22 22 68  
La Chaux-de-Fonds

Venez faire un essai

### CAFÉ DU PETIT SAPIN

2, rue Général-Dufour

Vendredi 2 et samedi 3 février

### souper bouchoyade

Prière de s'inscrire  
tél. (039) 22 39 24

Se recommande:  
Famille Gränicher

### Auberge des Rochettes ouvert

Téléphone (039) 22 33 12

### Pékin-Tokyo-Hongkong-Bangkok

Les 4 métropoles de l'Asie de l'Est - un voyage Marti qui sort de l'ordinaire, un voyage fascinant, impressionnant. A Pékin, vous visitez les tombeaux des Ming et l'ancienne ville impériale avec la Cité interdite, vous voyez la Grande Muraille et vous faites la connaissance des Chinois, un peuple diligent et discipliné. A Tokyo, vous serez impressionnés par les monuments anciens et par les réalisations techniques modernes. Hongkong, le paradis d'achats de l'Asie promet tout autant que Bangkok, la ville des temples et de la joie de vivre.

Date de voyage: 1<sup>er</sup> - 15 avril 15 jours Fr. 3880.-

### La Chine-Kouei-lin

Un voyage captivant qui vous fait découvrir la Chine telle qu'elle est vraiment. Pékin, au patrimoine culturel prodigieux, est le miroir de l'architecture chinoise traditionnelle. Notre voyage vous conduit en outre à Kouei-lin, une ville admirable, et à Canton, la patrie du poisson et du riz. Sur le chemin du retour, nous visitons encore Hongkong.

Date de voyage: 3 - 16 oct. 14 jours Fr. 3990.-

Veuillez demander le programme de voyages en avion Marti à votre agence de voyages ou à:



Priorité à la qualité!

2300 La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 84  
Tél. 039/23 27 03

# Nouvelle baisse de prix



**sur tous les bocaux et sachets INCAROM.**

Pour beaucoup le préféré: Chaque jour il s'en boit plus d'un million de tasses.

**THOMY**  
Car chez THOMY tout est bon.



## GRANDE VENTE DE MEUBLES A MATHOD

Entre Orbe et Yverdon

Vente les 31 janvier et les 1, 2, 3, 4 février, de 9 h. à 20 h. sans interruption

1 salon d'angle cuir neuf, Fr. 1000.-; 1 paroi neuve, Fr. 500.-; 4 salons rustiques; 100 chaises viennoises, Fr. 30.- pièce; 10 vaisseliers rustiques, Fr. 100.- pièce; 3 salons Louis XV; 4 vitrines Louis XV, Fr. 300.- pièce; 7 guéridons Louis XV, Fr. 120.- pièce; 4 lits français; 3 armoires vaudoises anciennes; 50 chaises vaudoises poillées, Fr. 40.- pièce; 3 paires de Voltaire; 2 salons Louis-Philippe; 6 tables Louis-Philippe pied central et rallonge, Fr. 300.- pièce; 100 chaises Louis-Philippe, dès Fr. 60.-; 10 cabriolets Louis XV, dès Fr. 150.-; tables gigognes; bancs téléphone; 1 paroi d'angle rustique avec lit rabattable; 10 tables valaisannes 2 m. x 0,80, dès Fr. 300.-; 60 chaises Louis XIII rembourrées; 50 guéridons ronds, rectangulaires et octogonaux; 2 tables à abattants, Fr. 200.- pièce; 8 secrétaires rustiques, Fr. 200.- pièce; 10 tables vieux chêne; vaisseliers vieux chêne 2, 3, 4 portes; meubles de coin Louis XV, Fr. 150.- pièce; 5 vaisseliers campagnards; 4 tables de ferme; tables de jeux; travailleuses; 3 guéridons Louis-Philippe; vaisseliers pin; 2 morbières, Fr. 900.- pièce; 5 armoires anciennes 2 portes en sapin; 2 salons baroques; 2 meubles combinés, Fr. 200.- pièce; 3 entourages de lit; 2 armoires d'angle; 1 bar complet avec tabourets; vaisseliers, dès Fr. 150.-; 30 tabourets de bar, Fr. 40.- pièce; 3 buffets de cuisine, Fr. 150.- pièce; meubles TV; 3 pétrins-bar; 10 bahuts, dès Fr. 150.-; meubles à chaussures; bibliothèques rustiques; 100 matelas neufs à ressorts haute qualité; 20 petits chiffonniers marquetés, Fr. 60.- pièce; chevets rustiques; crédences; tables massives 2 m. x 0,80; 5 bureaux d'écoliers, Fr. 50.- pièce; 3 pendules anciennes; 1 secrétaire bonheur du jour; tables Louis XIII; 100 chaises Louis XIII; 1 prie-Dieu; 3 bancs d'angle tissu; semainiers marquetés; chevets Louis XIII, Fr. 80.- pièce; 5 lits pliants, Fr. 100.- pièce; 1 table Louis-Philippe ancienne; 200 petits meubles rustiques, dès Fr. 50.-; 3 tables Louis XV + chaises.

### BETTEX

Meubles anciens, modernes, rustiques  
Tél. (024) 37 15 47



### A louer

POUR DATE À CONVENIR

#### APPARTEMENT

de 3 chambres, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, service de conciergerie, machine à laver mise à disposition gratuitement, au début de la rue du Temple-Allemand.

#### LOCAL

à l'usage de magasin, vitrine, loyer de Fr. 200.-, rue du Marché.

#### APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, loyer de Fr. 337.-, rue du Doubs.

#### APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, loyer de Fr. 320.-, rue du Progrès.

S'adresser à:  
gérant d'immeubles  
**CHARLES BERSET**  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds

## LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

### Championnats romands de ski des Amis de la nature

C'est la section de Genève qui organisait ces championnats romands de ski de fond dans la région du Brassus. Malheureusement la pluie était au rendez-vous, ce qui toutefois n'a rien ôté au succès de ces joutes. D'excellents résultats furent enregistrés par des coureurs de la région jurassienne, ce qui prouve que les représentants des sections de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Tramelan, voire de Peseux restent parmi les meilleurs.

#### Résultats

**CADETTES**: 1. Chopard Nicole, Tramelan, 21'23"; 2. Schaffroth Magalie, Tramelan, 22'20"; 3. Chopard Florence, Tramelan, 22'56".

**CADETS**: 1. Vorpe Steve, Tramelan, 19'57"; 2. Humbert Alain, Nyon, 22'22"; 3. Schmidt Jacky, Nyon, 23'13".

**JUNIORS**: 1. Steiner Blaise, Le Locle, 33'48"; 2. Troyon Jacques, Lausanne, 37'42"; 3. Citton Yves, Genève, 38'32"; 4. Collioud Alain, Peseux, 40'28"; 5. Schneiter Philippe, Lausanne, 42'08".

**DAMES I**: 1. Girard Isabelle, Peseux, 35'58"; 2. Giovanoli Béatrice, Genève, 38'56"; 3. Chatelain Madeleine, Tramelan, 39'19"; 4. Héritier Fran-

çoise, Genève, 39'40"; 5. Strahm Christiane, Tramelan, 41'14".

**SENIORS I**: 1. Perrinjaquet Donald, Peseux, 43'28"; 2. Staub Christian, Genève, 44'25"; 3. Strahm Jean, Tramelan, 45'03"; 4. Droz Pierre-Yves, La Chaux-de-Fonds, 45'43"; 5. Muller Bernard, Peseux, 47'20".

**SENIORS II**: 1. Chopard Raymond, Tramelan, 45'28"; 2. Schaffroth Eric, Tramelan, 45'34"; 3. Amstutz Willy, La Chaux-de-Fonds, 50'14".

#### COURSE AMÉRICAINNE

1. Tramelan I: Strahm Jean, Schaffroth Eric, Schoppard Raymond, 18 tours; 2. La Côte-Peseux: Perrinjaquet Donald, Perrinjaquet Michel, Muller Bernard, 18 tours; 3. La Chaux-de-Fonds II: Moser, Pelletier, Neuenchwander, 16 tours.

### Enquête envers Annemarie Moser

Annemarie Moser, la meilleure skieuse du moment, risque d'être disqualifiée pour les Jeux olympiques de Lake Placid. La championne autrichienne fait en effet l'objet d'une « discrète enquête » quant à son statut d'amateur, par la Commission d'admission du CIO. « Annemarie Moser a arrêté la compétition il y a quelque temps et elle s'est prêtée à des promotions publicitaires, notamment à la télévision, avant de reprendre la compétition. Elle prétend maintenant avoir rendu l'argent qu'elle a touché à cette époque mais... » a déclaré un membre de la Commission d'admission du CIO, à Lausanne. Il a été précisé qu'une enquête avait été ouverte auprès des autorités sportives autrichiennes afin « d'éviter un scandale comme le ski alpin en avait connu en 1972 avec un autre skieur autrichien, Karl Schranz ».

### Double autrichien en Coupe d'Europe

Les Autrichiens ont réussi le doublé dans le quatrième slalom spécial de la Coupe d'Europe masculine, au Stelvio. La victoire est revenue au jeune Helmut Gstrein (18 ans) devant son compatriote Wolfram Ortner, un autre jeune qui dispute les épreuves de Coupe du monde depuis le début de la saison. Classement:

1. Helmut Gstrein (Aut) 117"29; 2. Wolfram Ortner (Aut) 118"12; 3. Gustavo Thoeni (It) 118"28; 4. Christian Orlandi (Aut) 118"54; 5. Alfons Seeliner (S) 118"95; 6. Franz Gruber (Aut) 118"98; 7. Josef Fuchs (RFA) 119"73; 8. Odd Soerli (No) 119"77; 9. Jarle Halsnes (No) 119"88; 10. Torsten Jakobsson (Su) 120"08.

Classement général de la Coupe d'Europe: 1. Jarle Halsnes (No) 72 points; 2. Urs Raeber (S) 58; 3. Dave Irwin (Ca) 50; 4. Wolfram Ortner (Aut) 45; 5. Kjell Walhoen (No) 42.

### Football

#### Israël - Autriche 0-1

L'Autriche a entamé sa préparation en vue des matchs qu'elle doit disputer ce printemps pour le compte du championnat d'Europe. A Tel-Aviv, devant 6000 spectateurs, elle a pris le meilleur sur Israël grâce à un unique but marqué par Oberacher à la 55e minute.

### Automobilisme: avant le Grand Prix du Brésil

La formule de départ traditionnelle des Grands prix de formule un pourrait être modifiée lors du Grand Prix du Brésil, 2e épreuve du Championnat du monde 79 des conducteurs, qui aura lieu dimanche prochain sur le circuit d'Interlagos, près de Sao Paulo.

C'est le souhait exprimé par le directeur de la course, M. Mario Pitti, qui a proposé que, dès dimanche, le départ soit donné avec une seule voiture par ligne, et plus d'espace entre les monoplaces, pour éviter ainsi, selon lui, les

« tassements » catastrophiques du premier virage. Une décision définitive sera prise à ce propos demain.

Au chapitre de la course elle-même, le montage des voitures se termine dans les boxes du circuit d'Interlagos. Les écuries dont les voitures n'ont pas eu un bon rendement à Buenos Aires, lors de l'ouverture officielle de la saison, travaillent d'arrache-pied afin de rendre leur monoplace plus compétitive.

Durant le week-end, c'est le Canadien Gilles Villeneuve, au volant de sa Ferrari, qui signa le meilleur temps (2'27"90). Le Français Jean-Pierre Jabouille sur Renault (2'29"60) et le Brésilien Fittipaldi (Copersucar) réalisèrent un temps identique. Ils utilisèrent des pneus durs, tandis que Villeneuve chaussa des gommes performantes.

Chez « Renault » on espère résoudre définitivement les problèmes de refroidissement et d'alimentation. De son côté Fittipaldi pense sérieusement à inaugurer en course sa « F-6 », encore réticent au souhait de ses commanditaires la semaine dernière, le calme Emerson admet aujourd'hui cette idée.

### Patinage artistique

#### Début des championnats d'Europe

A Zagreb, les championnats d'Europe ont débuté par les figures imposées de l'épreuve masculine qui, une fois encore, ont été remportées par les Soviétiques Vladimir Kovalev, ancien champion du monde, qui a pris le meilleur sur l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann, tenant du titre, et sur son compatriote Igor Bobrin. Résultats:

Classement des figures imposées: 1. Vladimir Kovalev (URSS) 13-40,56; 2. Jan Hoffmann (RDA) 15-40,92; 3. Igor Bobrin (URSS) 38-37,92; 4. Mario Liebers (RDA) 45-37,44; 5. Jean-Christophe Simond (Fr) 47-37,60.

En l'absence de Rodnina-Zaïzev, l'épreuve par couples des championnats d'Europe semblait devoir être très ouverte. Il n'en sera rien si l'on en croit les résultats du programme court. Résultats:

1. Marina Tcherkassova - Serge Chakrai (URSS) 9-40,96; 2. Sabine Baess - Tassilo Thierbach (RDA) 26-38,96; 3. Irina Vorobieva - Igor Lisowski (URSS) 23-38,96; 4. Ingrid Spieglova - Alan Spiegl (Tch) 39-38,48; 5. Kerstin Stolfig - Veit Kempe (RDA) 47-37,88. Puis: 10. Christina Eicher - Paul Huber (S) 88-34,36.

### Basketball

#### Berne - Saint-Imler II 46-67

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les basketteurs de la seconde garniture de St-Imler prennent goût à la victoire. En remportant à Berne leur première rencontre du second tour, ils signaient du même coup leur troisième victoire consécutive. Une victoire qui permet aux « pros » de St-Imler de s'éloigner du bas du classement en comptabilisant 8 points en 9 rencontres.

Les joueurs alignés étaient les suivants: Lautenschlager (13), Fiechter (10), Walther (6), Zumstein (2), Aegerter (2), Flaig (6), Gerber (4), Mathys (5) et Stoppa (19).

J. Z.

aujourd'hui au restaurant **JUMBO** La Chaux-de-Fonds

### CE SOIR:

Rôti de porc  
chasseur  
Pommes frites

**3.50**

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Prochainement aux Bugnenets

Deuxième relais populaire à ski de fond

Samedi 3 février, à 14 h., sera donné le départ du 2e grand relais populaire à ski de fond organisé par l'Ecole de ski des Bugnenets et patronné par « L'Impartial-FAM ». Le lieu de départ, comme d'habitude, se situera au Plan Marmet (entre les Bugnenets et les Pontins). Le parcours comprendra 5 kilomètres — avec double piste — tracé par le Ski-Club des Randonneurs. Cette compétition se veut populaire, c'est-à-dire ouverte à tous les fondeurs quels que soient leur niveau, leur technique ou leur entraînement. Peuvent donc participer à ce relais, une équipe de copains, une famille, des enfants et même, bien sûr des personnes du 3e âge.



Quelques-uns des quarante moniteurs et collaborateurs de l'Ecole de ski des Bugnenets, organisatrice du 2e relais populaire qui se déroulera samedi 3 février. (photo Impar-Bovet)

L'an dernier, une telle compétition avait été organisée pour la première fois aux Bugnenets. Elle avait suscité beaucoup d'intérêt... et de participants. En effet 53 équipes s'étaient alignées au départ pour vivre une confrontation amicale. Cela représentait 159 fondeurs, de tous âges, en provenance de toutes les régions du canton, mais aussi de l'extérieur. Cette année les organisateurs espèrent récidiver en accueillant autant d'équipes qu'en 1978, si ce n'est plus.

TROIS FOIS CINQ KILOMÈTRES

Les équipes formées de trois coureurs (dont un seul licencié FSS de plus de 16 ans) devront parcourir 3 x 5 km. Il s'agit donc bien d'une course populaire, puisque la distance de 5 km que chaque coureur devra couvrir représente un effort tout-à-fait accessible. Signalons que l'année passée, quelques coureurs avaient réussi à boucler les 5 km, avec un temps record. Ainsi, Bernard Brunisholz, de la SFG Môtiers, établissait — avec 19

minutes — le record absolu de la boucle des 5 km.

Comme l'année dernière, il n'y aura qu'un seul classement. Chaque coureur recevra un prix souvenir. Toutefois des prix spéciaux seront accordés: aux trois premières équipes, à la première équipe féminine, à la première équipe famille (parents-enfants) et enfin à la première équipe jeunesse (skieurs de 1963 et plus jeunes).

Dans le cadre de l'Ecole de ski des Bugnenets, deux responsables s'occupent plus particulièrement de l'organisation de ce 2e relais populaire. Il s'agit de MM. Jean-François Mathez (direction générale) et Jean-Paul Junod (direction technique).

DESCENTE AUX FLAMBEAUX

Ce 2e relais populaire s'inscrit dans le cadre d'une « Bugnanimation » voulue par l'Ecole de ski des Bugnenets qui cherche à créer dans la petite station jurassienne des « Bugnes » une animation propice au développement non seulement de la pratique du ski — de piste comme de fond — mais encore à favoriser l'éclosion de contacts entre gens de la région et d'ailleurs.

Dans cette optique, le relais populaire sera suivi le soir, d'une descente aux flambeaux, également ouverte à tous. Samedi prochain Les Bugnenets vivront donc à l'heure de la fête, la fête du ski. (pab)

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Conférence du professeur Jean-Claude Gardin

« Comment faire parler les paysages géographiques ? »

De magnifiques prises de vues. Des paysages envoûtants. A vous donner l'envie de déposer la clé sous le paillasson. Un ciel. La tombée de la nuit. Quelques rivières, etc. Voilà esquissé un pan de la conférence — le pan des diapositives — donnée lundi soir à l'Université de Neuchâtel, par le professeur Jean-Claude Gardin, invité par la Faculté des lettres, le Centre de recherches sémiologiques et l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel. Il revenait tout naturellement au recteur, M. Jean-Blaise Grize de présenter l'orateur. M. Gardin est directeur au CNRS (Centre national de la recherche scientifique,

France), et également directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à Paris. Mais M. Gardin n'est pas seulement un théoricien, c'est aussi un homme de terrain. Et il l'a brillamment démontré l'autre soir.

M. Gardin a notamment étudié, avec une équipe de chercheurs et des moyens modestes la Bactriane orientale, en Afghanistan, région qui s'étend entre la chaîne de l'Hindu Kuch au sud et l'Amou-Daria (l'Oxus) au nord. L'autre soir, il a présenté un aspect de ses recherches, que le titre de la conférence aide à mieux comprendre. A savoir: « la prospection archéologique de la Bactriane orientale, 1974-1978 — de la collecte des observations à l'énoncé des propositions théoriques ».

M. Gardin a expliqué, à l'aide de diapositives et avec moult détails — que nous n'énoncerons pas ici — comment faire raconter aux paysages géographiques, par la prospection, ce que les fouilles n'ont pas révélé. Ainsi, avec patience et audace, il a réussi à démontrer, grâce à cette méthode originale que dans cette région, il y avait — depuis des époques fort reculées — un vaste réseau de canaux d'irrigation; que l'on se trouvait en présence évidente d'une société hydraulique. Ces canaux ont ainsi vraisemblablement été utilisés — avec des variantes — il y a quelques millénaires, à l'ère pré-hellénique, hellénique, islamique, etc.

M. Gardin a aussi longuement parlé du canal « de l'apparence », baptisé ainsi avant que les chercheurs aient la certitude qu'il s'agissait bien d'un canal et non par exemple, d'un simple accident naturel de terrain! M. Gardin a enfin décrit, à l'aide de ta-

bleaux, comment passer de l'étude du paysage (et de détails géographiques) à l'énoncé de propositions théoriques. Bref, cet éminent professeur français a prodigué une foule d'informations qui ont passionné les archéologues, sémiologues et ethnologues. (pab)

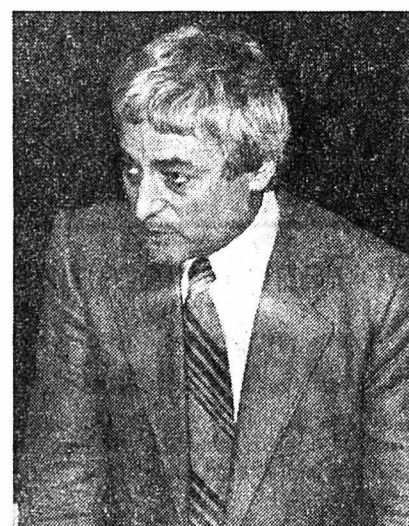
PAYS NEUCHÂTELOIS

Création du groupement pour l'avenir énergétique de la Suisse

L'approvisionnement énergétique d'un pays conditionne son activité économique, son développement, son existence propre. Or, la controverse suscitée par l'initiative antinucléaire, qui sera soumise au peuple suisse le 18 février prochain, prend une tournure de plus en plus passionnelle qui nuit à la clarté de l'information.

Réunissant des citoyens neuchâtelais, et présidé par M. Gérard de Montmolin, physicien, le Groupement pour l'avenir énergétique de la Suisse (GAES) se propose de replacer l'information sur le plan des réalités. Il admet comme principe fondamental le pluralisme énergétique et encourage par conséquent le développement des différentes sources d'énergie et l'usage raisonnable de l'énergie nucléaire.

Aussi, le GAES tient à souligner la menace que représente l'initiative antinucléaire pour notre approvisionnement énergétique et pour nos institutions. (comm)



Le professeur Jean-Claude Gardin, au cours de son exposé, suivi par un auditoire passionné. (photo Impar-Bovet)

En cas de décès  
**RENÉ + J-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

IN MEMORIAM  
**Madame Rose NASEL**  
31 janvier 78 - 31 janvier 79  
Le cœur d'une mère est un trésor que l'on ne reçoit qu'une fois. Maman chérie, chaque jour qui passe nous fait sentir cruellement ton absence.  
Tes enfants et petits-enfants.

La famille de  
**Madame Madeleine FROIDEVAUX-ECABERT**  
très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

La famille de  
**Madame Anna HERTIG**  
profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de reconnaissance émue.  
Renan, janvier 1979.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Maurice Schmidt-Hofer et leurs enfants Cécile et Laure, à Genève;  
Madame et Monsieur Charles Baertschi-Kräuchi, à Bex, et famille;  
Monsieur Henri Iff, au Locle, et famille;  
Les descendants de feu Gottlieb Brand-Kräuchi;  
Les descendants de feu Maurice Schmidt-Crausaz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Elisabeth SCHMIDT**

née BRAND

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, subitement, mardi, dans sa 64e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1979.

L'incinération aura lieu vendredi 2 février.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 85, rue de la Charrière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE ET GENÈVE

La famille de

**Madame Milly DROZ**

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, soit par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LES BRENETS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

**Madame Anna RYSER**

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours de pénible séparation, remercie toutes les personnes pour la part qu'elles y ont prise et les prie de trouver ici sa profonde reconnaissance.

Les Brenets, le 31 janvier 1979.

Très touchée des témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du décès de

**Madame Hélène TAILLARD-GINDRAUX**

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa très sincère reconnaissance.

La famille de

**Monsieur Charles LINDER**

profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Monsieur Philippe-Henri ROBERT-NICOUD**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leur don, leur message de condoléances, leur envoi de couronne ou de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La famille de

**Madame Angèle SCHEIDEGGER**

remercie sincèrement toutes es personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

## Au Pays basque français Coup de filet

La police française a interpellé hier 23 réfugiés basques dans le Sud-Ouest de la France.

Parmi les personnes appréhendées, figurent six ou sept réfugiés venus récemment d'Espagne et dépourvus de permis de séjour validés.

La police de Bayonne, assistée de renfort, a établi des barrages routiers pour contrôler les passagers des véhicules.

Ce coup de filet intervient trois semaines après la visite à Paris de M. Oreja Aguirre, ministre espagnol des Affaires étrangères, venu s'entretenir avec les autorités françaises des problèmes de sécurité à la frontière.

Les autorités espagnoles, de plus en plus inquiètes devant la montée du terrorisme dans leurs provinces basques, ont affirmé dernièrement que les commandos de l'ETA disposent de bases arrière au Pays basque français. (reuter)

## En France Contre-plan du PS

Dans une conférence de presse à l'Assemblée nationale, M. François Mitterrand, premier secrétaire du PS, s'est délibérément maintenu sur les hauteurs, évitant avec habileté les problèmes internes du parti qu'il considère comme tout à fait secondaires, et bien loin des intérêts majeurs des Français. Dans cet esprit, le leader socialiste, qui s'est d'ailleurs comporté en véritable patron du parti, a annoncé qu'à l'issue du congrès national d'avril, le PS présentera un « contre-plan » économique susceptible d'empêcher la France de « s'enfermer dans la crise ». (ap)

## La nouvelle a fait l'effet d'une bombe Khomeiny autorisé à rentrer à Téhéran

► Suite de la 1re page

Réfugié dans un immeuble, le policier a été sauvé par un jeune homme qui lui a donné sa veste et l'a aidé à s'enfuir par les toits. « C'était seulement un policier ordinaire. Nous ne devrions pas nous en prendre à lui », a-t-il expliqué. La plupart des membres du groupe ont paru l'approuver et la foule s'est lentement éloignée.

Des manifestants réclamant le retour de l'ayatollah Khomeiny se sont aussi rassemblés sur l'avenue Eisenhower où des pneus ont été enflammés, ce qui a interrompu la circulation.

La radio a fait état d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre en deux endroits de la

## Un Formosan expulsé des Etats-Unis

Le gouvernement des Etats-Unis a expulsé un haut fonctionnaire de la République nationaliste chinoise (Formose), pour avoir violé les « usages diplomatiques » en critiquant publiquement la décision américaine de rompre les relations diplomatiques avec Taïwan.

M. Loh I-cheng, qui se trouvait à New York en qualité de chef du Bureau d'information de la « Chine libre », avait accusé l'Administration Carter de tourner le dos à un pays ami, ajoutant qu'il « comprenait la raison pour laquelle les dirigeants israéliens avaient des doutes sur le crédit qu'il convient d'accorder aux promesses américaines ». (ap)

capitale. Selon elle, une brasserie a été incendiée.

La radio a aussi signalé des manifestations pacifiques dans les villes de Sanjan et de Rezayieh.

### LES AMÉRICAINS S'EN VONT

La situation se dégrade au point que l'ambassade des Etats-Unis a ordonné aux familles de tous les fonctionnaires américains de quitter le plus vite possible l'Iran et a de nouveau conseillé à tous les citoyens américains dont la présence n'est pas absolument nécessaire de quitter le pays.

Le rôle des Etats-Unis dans la crise iranienne a d'ailleurs fait l'objet d'un article de la « Pravda » qui a écrit dans son édition d'hier que le général américain Robert Huyser, commandant-adjoint des forces américaines en Europe, partage avec le gouvernement Bakhtiar et les militaires iraniens la responsabilité des effusions de sang en Iran.

### Intervention libyenne

Par ailleurs, le ministre libyen de l'Information a reconnu dans une interview publiée hier à Koweït que

Le Pape aux ouvriers mexicains

## « Le travail est une bénédiction »

Le pape Jean Paul II a déploré hier matin à Guadalajara, devant cent mille ouvriers « les insuffisances du travail, les conflits et les idéologies liés au travail qui préchent la violence », ainsi que le sous-emploi.

son gouvernement apporte « à la révolution iranienne... une aide matérielle, morale et politique ».

Le colonel Kadhafi « a été le premier à prévoir la révolution iranienne qui est la plus forte et la plus authentique du monde arabe », a dit le ministre, M. Balquassem al-Zawi, au journal « Al-Rai Al-Ram ».

« Nous sommes fiers de déclarer au monde entier que nous envoyons une aide matérielle, morale et politique à toutes les révolutions pour la liberté dans le monde entier, y compris à la révolution iranienne, à la révolution des musulmans aux Philippines et aux peuples de Zimbabwe et d'Afrique du Sud », a-t-il ajouté.

On s'attendait à Téhéran que l'ayatollah, dès son retour, fasse connaître la composition du Conseil révolutionnaire islamique et qu'il définisse son programme dans un discours prononcé au cimetière où ont été inhumées de nombreuses victimes de la répression du chah. Le Conseil révolutionnaire ferait office de gouvernement provisoire et préparerait la réunion d'une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution et de préparer des élections. (ap)

## USA: un budget pour tordre le cou à l'inflation

► Suite de la 1re page

Les recettes et les dépenses du gouvernement se conformant très rarement aux prévisions, les optimistes des dirigeants, comme le « Wall Street Journal » le rappelle : « Il faudra beaucoup de chance à M. Carter, écrit-il, pour que le déficit budgétaire se limite à 29 milliards ».

### UNE SÉRIE D'ÉCONOMIES

En réalité, l'impact du déficit budgétaire sur la lutte contre l'inflation est secondaire et c'est en prenant le taureau politique par les cornes et en effectuant des coupes sombres dans nombre de programmes sociaux populaires que le président a signifié son intention de juguler l'inflation sans mollir. Citons au pas de course certaines de ces économies : réduction des subsides accordés aux étudiants âgés de plus de 18 ans, réduction de l'indemnité accordée aux personnes indigentes lors de la mort du mari ou de l'épouse, réduction des emplois publics de 625.000 à 467.000, réduction aux subsides accordés aux familles pauvres pour se loger, abolition des « déjeuners gratuits » subventionnés par le gouvernement dans les écoles fréquentées par des écoliers pauvres, suppression des emplois publics pour les jeunes pendant l'été — et bien d'autres.

### L'AVIS DE EDWARD KENNEDY

M. Edward Kennedy a déclaré que ce programme économique « était injuste vis-à-vis des pauvres, des Noirs, des jeunes, des malades, des chômeurs et des villes ». Politiquement, la bataille qui va être livrée au Congrès autour de ce budget concerne moins la volonté de mettre un frein aux dépenses fédé-

rales qu'à la répartition des économies. Les libéraux, bien sûr, s'opposent à ce que la hausse des fonds alloués aux militaires s'effectue aux dépens des couches les moins favorisées de la population. A droite, les républicains reprocheront vraisemblablement à M. Carter de n'avoir pas suffisamment réduit les impôts et de se contenter de demi-mesures face à l'inflation.

### A LA LOUPE

Étudié à la loupe, ce budget représente, de la part d'un démocrate, un renversement des priorités pour ce qui est 1) de la source principale des recettes fiscales, 2) du secteur social au profit duquel s'exercera d'abord et surtout l'action fédérale. Le parti démocrate rompt, on ne peut plus en douter, avec 50 années de populisme et de libéralisme et on comprend qu'un rédacteur de la revue « Fortune », d'obédience républicaine, estime — avec satisfaction — « que M. Carter lui rappelle surtout le président Hoover ». Si la conjoncture dicte à M. Carter son budget d'austérité — l'ère de la croissance ininterrompue est révolue — en répartissant les sacrifices dans un sens conservateur (il allège le fardeau des classes moyennes et alourdit celui des laissés-pour-compte), il fait un choix politique qui sans doute correspond aux souhaits de la majorité silencieuse.

### PLATEFORME POLITIQUE

Ce budget servira à M. Carter de plateforme politique au cours de la campagne électorale, l'année prochaine, en vue de sa réélection. Il comporte des risques : une hausse trop brutale du taux de chômage pourrait le priver de l'appui — indispensable dans nom-

bre d'Etats — des ouvriers et de leurs familles, tandis que les bienfaits du recul de l'inflation ne se feraient sentir et ne lui apporteraient de dividendes politiques qu'après 1980. Ce qui est sûr, c'est que le cours économique et politique qu'il a choisi de suivre, en présentant ce budget, va obliger M. Carter à naviguer, d'ici novembre 1980, au plus près.

## En bref • En bref • En bref

● **GUATEMALA-CITY.** — Plus de 700 assassinats politiques ont été commis au Guatemala au cours des six derniers mois.

● **LONDRES.** — Le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a rejeté hier l'idée de la mise en place d'un blocage des salaires pour faire face à la crise sociale.

● **WASHINGTON.** — Le gouvernement américain a renoncé à son approche des négociations pour un traité israélo-égyptien consistant à tenter de régler séparément les problèmes de moindre importance et les questions cruciales après l'échec de la mission de M. Atherton, l'ambassadeur itinérant américain au Proche-Orient.

● **NAPLES.** — Victimes de la « maladie des pauvres » un virus mystérieux provoquant troubles respiratoires, vomissements et une forte fièvre, trois bébés sont morts hier à l'hôpital des enfants, Santobono, à Naples.

● **PARIS.** — La directrice du quotidien français d'extrême-gauche « Libération » et le journaliste qui avait recueilli une interview du gangster Jacques Mesrine ont été inculpés par un juge parisien.

● **LONGWY.** — Plusieurs grèves et manifestations se sont déroulées à Longwy pour protester contre le chômage et pour dénoncer l'intervention des forces de police la nuit précédente à l'usine de « Chiers ».

● **TEHERAN.** — Le gouvernement iranien envisage d'annuler une bonne part de ses 12 milliards de dollars (20 milliards de fs) de commandes de matériel militaire qu'il a passées aux Etats-Unis.

● **NATIONS UNIES.** — Le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. I. Llevano (Colombie), en a suspendu sine die la 33e session lundi soir.

● **BELFAST.** — Le consulat de France à Belfast a été complètement détruit hier soir dans un incendie provoqué par l'explosion d'une bombe.

### Prévisions météorologiques

Alternance de temps très nuageux et d'éclaircies. Averses plus fréquentes dans l'est du pays. En plaine précipitations sous forme de pluie, parfois de neige.

Le souverain pontife, debout sur un podium au centre d'un stade, a été interrompu à plusieurs reprises par des tonnerres d'applaudissements dans son discours de 30 minutes au cours duquel il a souligné qu'il était juste que l'ouvrier défende ses droits mais qu'il avait aussi des « devoirs à accomplir ».

« Frères ouvriers, a-t-il déclaré, le travail n'est pas une malédiction mais une bénédiction de Dieu qui permet de poursuivre son œuvre, une vocation pour transformer le monde et en faire un monde de paix, de justice et de paix selon Dieu, sans carences ni injustices ».

Jean Paul II, qui a été ouvrier d'usine dans son pays d'origine, la Pologne, a souligné combien il « se sentait à l'aise » avec le monde ouvrier. (afp)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## DANS L'ÉTAU

La Rhodésie. On y vote en ce moment sur le transfert du pouvoir à la majorité noire.

Que l'on vitupère Smith, son premier ministre, qu'on loue les Noirs qui forment le gouvernement actuel avec lui, qu'on porte aux nues les dirigeants de l'opposition, ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent, ceux des politiciens : Nkomo, Mugabé, Muzorewa, Sitholé, etc.

Parmi tous ces politiciens qui veulent l'indépendance et essaient de s'arracher aux liens noués par Ian Smith, il y a, sans doute, de très braves gens.

Mais, dans un pays déchiré comme la Rhodésie — et cela vaut pour toutes les nations en état de guerre civile — pourquoi parle-t-on toujours tant des politiciens et oublie-t-on tout le peuple ?

Car, enfin, c'est le peuple qui souffre. D'aventure un politicien est tué, mais la gloire et la fortune ne lui sont-elles pas réservées et son intransigence ne s'explique-t-elle pas souvent du fait qu'il n'a presque rien à craindre et tout à gagner ?

Alors la guerre continue. Toujours plus inhumaine pour ceux qui ne la demandent pas, pour ceux qui voudraient arriver à un arrangement...

Il existe en Rhodésie une Union des fermiers africains. Elle compte 9000 membres et groupe plus de 100.000 personnes. Politiquement, ses sociétaires se rattachent à toutes les tendances, mais qu'ils s'adressent aux dirigeants d'un camp ou d'un autre, leur sort empire de mois en mois.

Aujourd'hui les 90 pour cent des fermiers africains en sont au stade de la banqueroute. L'an dernier seulement, ils ont perdu 500.000 têtes de bétail et près d'un million dans les derniers trente mois.

Attrapés en étau entre les rebelles, les forces de sécurité et les forces auxiliaires, ils sont sans cesse houspillés, soupçonnés, pressés de faire acte de loyauté à l'égard de la force momentanément présente.

Dans le concret, cela se traduit, par exemple, par l'exigence des rebelles de planter uniquement du maïs. Mais quand quelques semaines plus tard, les forces de sécurité reviennent, elles accusent les paysans de collaboration avec l'ennemi et de nourrir la guérilla.

Alors les agriculteurs ne savent plus quoi faire. Menacés, volés de partout, ils fuient vers les villes quand c'est possible pour trouver la misère à la place d'une existence frugale, mais qui aurait pu être relativement heureuse, sans les autres.

La seule solution, pour eux comme pour le pays, ce serait la paix.

Mais dans les pays en guerre civile, c'est une solution à laquelle les politiciens sont toujours sourds. Il leur faut les massacres et la famine avant que leurs oreilles ne se débouchent.

Car l'important, pour eux, ce n'est pas le bonheur de leur peuple, c'est la réalisation, au mieux d'une utopie ou l'établissement de leur règne personnel.

La Rhodésie rendue aux Noirs sera-t-elle une exception ? Sans trop y croire, nous voulons encore l'espérer.

Willy BRANDT

## Les entretiens Carter-Teng Hsiao-ping Accord parfait

► Suite de la 1re page

On sait qu'il n'y aura pas de communiqué commun.

### UN CERTAIN MUTISME

Les deux dirigeants ont refusé de répondre aux journalistes qui leur demandaient s'il y avait eu des divergences sur l'attitude à adopter face à l'Union soviétique et face au problème de Formose.

M. Teng, souriant, était arrivé à la Maison-Blanche à 9 h. locales. En 24 heures, c'était sa troisième rencontre avec le chef de l'exécutif américain.

Lundi, ils avaient parlé de problèmes mondiaux. Hier, l'ordre du jour était consacré aux questions bilatérales.

Les informations sur le contenu des discussions de lundi étaient rares. Il était évident cependant que les deux hommes avaient parlé de l'Union soviétique. Mais on indiquait de sources américaines que l'administration n'était pas fâchée d'aborder mardi les problèmes bilatéraux.

### A PROPOS DE L'URSS

M. Teng a déclaré que lui et M. Carter avaient conclu « un accord » sur l'URSS lors de leur rencontre de

lundi, mais il n'a pas indiqué si M. Carter a partagé son point de vue violemment antisoviétique.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, a souligné hier que les déclarations publiques de M. Teng sur ce sujet différaient peu de ce qu'il avait dit en privé à M. Carter. Dans une interview publiée lundi, M. Teng avait préconisé la constitution d'une alliance antisoviétique formée des Etats-Unis, de la Chine et du Japon. (ap)

### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Le plus vieil ancêtre de l'homme.
- 7 Neuchâtel va fêter sa zone piétonne.
- 9 Exploit du HC Tramelan.
- 11 Percement d'un tunnel sous les Rangiers ?
- 14 Economie et finances.
- 20 Programmes radio, TV.

### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,14.

## Pétrole séoudien Production augmentée

La production de pétrole d'Arabie séoudite est augmentée d'un million de barils par jour pendant le premier trimestre de cette année, afin de compenser les effets de la crise iranienne, a confirmé l'ambassade d'Arabie séoudite.

Cette augmentation avait été annoncée à Nicosie par une publication pétrolière autorisée, la « Middle East Economic Survey ». Le plafond de la production journalière de l'Arabie séoudite se trouve porté à 9,5 millions de barils. (ap)

## M. Dayan à Paris « La France pays ami »

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a estimé hier, au cours d'une conférence de presse, que l'attitude de la France à l'égard d'Israël était « intentionnellement fraîche et un peu réservée », mais qu'il considérait la France comme « un pays ami ».

M. Moshe Dayan, qui a été reçu durant 1 h. 30 hier après-midi par le président Giscard, a déclaré à sa sortie du Palais de l'Élysée que sa visite avait été « cordiale et utile ». (ap)